

**RAPPORT DE LA
QUATRIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT**

Tokyo (Japon) - 6-16 octobre 1958

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport
de la
Quatrième Conférence régionale de la FAO
pour
l'Asie et l'Extrême-Orient

Tokyo (Japon)
6 - 16 octobre 1958

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Chapitre I INTRODUCTION	1
Chapitre II LE TRAVAIL DE LA FAO ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE	5
A. Tendances et objectifs des travaux de la FAO en Asie et en Extrême-Orient	5
B. Exposé du Directeur général	18
C. Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région	21
D. Questions de politique découlant de réunions techniques	30
Chapitre III PRINCIPAUX PROBLEMES QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION	31
A. Expansion et orientation de la production et des disponibilités agricoles eu égard à la demande	31
B. Politiques de stabilisation et de soutien des prix et des revenus agricoles	42
C. La nutrition dans ses rapports avec les politiques alimentaires et agricoles	46
D. Fixation des priorités dans les plans de développement des pêches	50
E. Evaluation des mesures de réforme agraire	54
F. Organisation de services d'éducation et de vulgarisation agricoles adaptés aux conditions locales	57

	<u>Pages</u>
Chapitre IV ACTIVITES PARTICULIERES APPELANT DES DIRECTIVES DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS	62
A. Commission internationale du riz	62
B. Amélioration de la gestion des exploitations dans les régions rizicoles	64
C. Campagne mondiale pour l'emploi de meilleures semences	66
D. Reconsolment mondial de l'agriculture	68
E. Commercialisation des céréales vivrières	69
F. Développement de l'industrie de la pâte et du papier	71
G. Statistiques des pêches	72
H. Amélioration de la commercialisation du poisson	74
I. La production animale considérée spécialement du point de vue de la lutte contre les maladies des animaux.	77
Chapitre V ORIENTATION FUTURE DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION	79
Chapitre VI RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS	81
<u>Annexes</u> 1. Liste des participants	90
2. Liste des documents	103
3. Liste des réunions techniques et centres de perfectionnement organisés par la FAO dans la région depuis la précédente Conférence régionale en 1956.	107

Chapitre I

INTRODUCTION

La quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue à Tokyo (Japon) du 6 au 16 octobre 1958, en présence des représentants des Etats Membres suivants:

Australie	Iran	Pakistan
Birmanie	Japon	Philippines
Cambodge	Corée	Thaïlande
Ceylan	Laos	Royaume-Uni
Franco	Fédération de Malaisie	Etats-Unis
Inde	Pays-Bas	Viet-Nam
Nouvelle-Zélande		

L'Office international des épizooties (OIE), le Saint-Siège, l'Organisation des Nations Unies et la Fédération mondiale des anciens combattants s'étaient fait représenter par des observateurs. On trouvera la liste des participants à l'Annexe I du présent rapport.

La Conférence a été ouverte par M. B.R. Son, Directeur général de la FAO, puis S.E. M. Kunio Miura, Ministre japonais de l'Agriculture et des Forêts a prononcé le discours inaugural. En souhaitant la bienvenue aux délégués des pays de la région, le Ministre a déclaré que le Japon était prêt à collaborer sans réserve avec les Etats Membres de la FAO pour favoriser le développement agricole. Il a souligné que les techniques de production de riz avaient fait de sérieux progrès au Japon, mais que de nombreux problèmes attendaient encore une solution, et qu'à cet égard les participants à la Conférence joueront un rôle particulièrement utile en confrontant librement leurs points de vue et leur expérience.

Le Directeur général de la FAO a alors accueilli les délégations au nom de l'Organisation. En remerciant le Gouvernement japonais des installations qu'il avait mises à la disposition de la Conférence, il a souligné que Tokyo était tout indiqué pour l'organisation de la Conférence régionale, étant donné le grand pas en avant franchi par l'agriculture japonaise. M. Son a fait état du rapide accroissement démographique que connaissent un grand nombre des pays de la région, accroissement qui rend la coopération internationale toujours plus nécessaire si l'on veut accroître la productivité, rationaliser la distribution et améliorer les niveaux de vie. Les conférences régionales fournissent une excellente occasion d'instaurer cette coopération que la FAO a pour mission de promouvoir.

S.E. M. D.P.R. Gunawardena, Ministre ceylanais de l'Agriculture et de l'Alimentation et Chef de la délégation de Ceylan, a remercié le Gouvernement japonais de son hospitalité et de l'efficacité des dispositions qu'il avait prises à l'intention de la conférence et des délégations.

M. Seiichi Tobata, Chef de la délégation japonaise, a alors été élu à l'unanimité Président de la Conférence. S.E. Gunawardana, Ministre ceylannais de l'Agriculture et de l'Alimentation a été élu premier Vice-Président. MM. José Trinidad, Sous-Secrétaire philippin à l'Agriculture et Truong Van Hiou, Directeur national à l'agriculture, Viet-Nam, ont été également élus Vice-Présidents.

La Conférence a alors adopté l'ordre du jour suivant:

A. Questions préliminaires

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

B. Le travail de la FAO et la situation de l'alimentation et de l'agriculture

4. Tendances et objectifs des travaux de la FAO en Asie et en Extrême-Orient.
Exposé du Directeur général et discussion
5. Questions de politique découlant de réunions techniques

C. Principaux problèmes que pose le développement de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

6. Expansion et orientation de la production et des disponibilités agricoles par rapport à la demande
 - i) perspectives à court terme du commerce mondial des produits
 - ii) perspectives à long terme et planification du développement agricole
7. Stabilisation et politique de soutien
8. La nutrition dans ses rapports avec la politique de l'alimentation et de l'agriculture
9. Fixation des priorités dans les plans de mise en valeur des pêches
10. Evaluation des mesures agraires
11. Organisation de services d'éducation et de vulgarisation adaptés aux conditions locales

D. Activités particulières appelant des directives de la Conférence ou une action des gouvernements

12. a) Commission internationale du riz
- b) Amélioration de la gestion fermière dans les régions de riziculture
- c) Campagne mondiale pour l'emploi de meilleures semences
- d) Recensement mondial de l'agriculture
- e) Commercialisation des céréales vivrières
- f) Développement des industries de la pâte et du papier
- g) Statistiques des pêches
- h) Amélioration de la commercialisation du poisson
- i) Production de l'élevage et en particulier étude de la lutte contre les épizooties

E. Questions finales

13. Orientation future des travaux de la FAO dans la région

14. Adoption du rapport

Une liste des documents de travail préparés et distribués à l'avance par le Secrétariat ou présentés par ce dernier et par les délégations durant la conférence figure à l'Annexe 2 du présent rapport.

La Conférence a constitué un Comité de rédaction, chargé de préparer un projet de rapport destiné à l'examen de la Conférence; ce Comité comprenait des délégués des pays suivants: Birmanie, Ceylan, Inde, Japon, Fédération de Malaisie, Philippines et Viet-Nam. Le délégué indien a été élu président du Comité.

La Conférence s'est déclarée profondément affligée d'apprendre, le 10 octobre, le décès de Sa Sainteté le Pape Pie XII et a rendu hommage au rôle éminent qu'il a joué dans la défense de tous les déshérités du monde entier. Le Directeur général a signalé à la Conférence que d'étroits rapports s'étaient noués entre la FAO et le Souverain Pontife, surtout depuis le transfert de l'Organisation à Rome en 1951, et que sa sainteté s'intéressait personnellement à ses travaux. M. Archibald W. Bryson, observateur du Saint-Siège, a répondu à M. Sen.

Durant la Conférence, les participants ont pris part à différentes tournées d'étude organisées par le gouvernement-hôte. Ils ont ainsi visité la station d'essai agricoles de Kanto-Tozan à Konosu (préfecture de Saitama) et un village voisin, d'autres instituts de recherche du Ministère de l'Agriculture et des Forêts, notamment l'Institut de recherche des pêches du district de Tokai, le Département de l'élevage de l'Institut national de la recherche agricole, la station centrale d'essai des forêts et la station d'essai de la soie grège à Tokyo. Les participants se sont également rendus dans un institut privé de recherche sur les aliments vitaminisés et à l'exposition de l'outillage et du machinisme agricoles à Tokyo.

La Conférence a tenu sa séance de clôture l'après-midi du 16 octobre 1958, durant laquelle elle a examiné le projet de rapport, qu'elle a adopté avec quelques amendements. Le délégué de la France a fait observer que, bien que l'on ait distribué avant l'adoption du projet de rapport la traduction française du chapitre VI "Résumé des principales suggestions et recommandations", le reste du texte n'était disponible qu'en anglais.

Après l'adoption du rapport, toutes les délégations ont remercié le Gouvernement japonais d'avoir fourni à la Conférence des services et des installations remarquables qui ont été pour beaucoup dans son succès.

Chapitre II

LE TRAVAIL DE LA FAO ET LA SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

A. Tendances et objectifs des travaux de la FAO en Asie et en Extrême-Orient

La Conférence a pris note des tendances et objectifs des travaux de la FAO en Asie et en Extrême-Orient, tels qu'ils ont été exposés dans le document de travail dont elle a été saisie par le Secrétariat de cette Organisation. Le texte de ce document figure ci-dessous. La liste des réunions techniques organisées dans la région sous les auspices de la FAO depuis la troisième Conférence régionale (Bandoung, Indonésie, octobre 1956) est donnée à l'Annexe 3 du présent rapport.

D'autres chapitres du présent rapport, et en particulier le chapitre V "Orientation future des travaux de la FAO dans la région" font état des débats de la Conférence sur les activités de l'Organisation en Asie et en Extrême-Orient.

Les travaux effectués récemment par la FAO dans les pays de la région sont brièvement résumés dans les sections suivantes, qui traitent chacune d'un des principaux domaines d'activités de l'Organisation.

Fertilité des sols

Il est reconnu que l'un des moyens les plus faciles d'améliorer la productivité dans la plupart des pays de la région où le rendement à l'hectare est très bas consiste à accroître la fertilité des sols grâce aux engrais, à la fumure et aux assolements. Un programme régional a été entrepris dans ce domaine par l'intermédiaire du Groupe de travail des engrais de la Commission internationale du riz. A ce titre, un spécialiste de la fertilité des sols s'est rendu dans tous les pays de la région sauf un, et a aidé les fonctionnaires des Etats Membres à élaborer des programmes comportant des essais d'application d'engrais en plein champ, des analyses sur les rapports sols/plantes et l'interprétation des résultats de ces travaux à des fins pratiques. Une place particulière est faite dans le programme précité aux essais d'application d'engrais en plein champ chez l'exploitant, essais indispensables pour:

- a) obtenir des renseignements quant à la réaction aux engrais dans les conditions existantes
- b) formuler des recommandations à l'adresse des exploitants en vue d'une utilisation optimum des engrais;
- c) organiser des démonstrations pour encourager les agriculteurs à recourir aux engrais; et
- d) obtenir, au sujet des possibilités d'accroissement de la production agricole, les données quantitatives nécessaires à l'élaboration des plans de développement agricole.

Sous l'impulsion de ce programme, la plupart des pays de la région ont entrepris des activités dans ce domaine ou intensifié les travaux en cours.

Gestion des exploitations et aménagement des bassins versants

Les principales activités ont consisté, dans ces domaines, à organiser des centres de développement et à publier des bulletins et monographies.

Un Centre sur l'aménagement des bassins versants a eu lieu en Inde en février 1957, avec des participants de dix pays d'Extrême-Orient. Les aspects techniques et économiques de la mise en valeur et de l'aménagement des bassins versants y ont été étudiés au cours d'une série de conférences, de discussions et de visites sur le terrain. A la suite de ce centre on se propose de publier une étude sur les principes fondamentaux de l'aménagement des bassins versants.

Un Centre de développement sur la gestion des exploitations a été organisé à la Nouvelle-Delhi en octobre-novembre 1957, avec des participants de 11 pays. Le programme du Centre a été consacré à l'application des techniques de planification et d'établissement du budget de l'entreprise dans les travaux de recherche et de vulgarisation sur la gestion. La Conférence a été saisie des recommandations formulées par le Centre lorsqu'elle a examiné l'amélioration de la gestion des exploitations dans les régions rizicoles.

Le premier numéro d'un bulletin sur la gestion des exploitations agricoles a été envoyé à tous les intéressés dans la région. On prépare actuellement la première d'une série de monographies sur les problèmes économiques des exploitations productrices de riz. Lorsque toutes ces monographies auront paru, elles formeront le premier ouvrage complet sur tous les aspects économiques de l'exploitation rizicole: main-d'oeuvre et mécanisation, crédit, choix des activités complémentaires, intensité de l'exploitation, etc.

Les plans sont maintenant arrêtés en vue de l'organisation d'un centre de perfectionnement en matière de développement agricole dans les zones de colonisation, qui aura lieu à Saïgon en octobre 1958 à l'intention des trois pays qui utilisent le français comme seconde langue: Viet-Nam, Cambodge et Laos.

Une mission FAO a coopéré avec le Gouvernement indien à la mise au point de méthodes appropriées pour l'évaluation des résultats de la réforme agraire dans ce pays.

Mise en valeur et utilisation des ressources en eau

Un certain nombre de pays de la région ont demandé une assistance technique pour la mise en valeur et l'utilisation des ressources en eau: on Inde, l'enquête sur les besoins hydrauliques des cultures s'est poursuivie;

au Népal, l'équipe FAO qui s'occupe des problèmes d'irrigation a été renforcée et comprend maintenant 4 spécialistes; plusieurs projets d'irrigation, portant sur 2 000 à 30 000 acres, ont été préparés et soumis au gouvernement; au Japon, deux experts de la FAO ont continué à fournir des avis sur l'irrigation des terrains en pente; au Pakistan oriental 8 experts ont poursuivi la préparation des plans pour le projet Gango-Kobadak; au Pakistan occidental on a continué à explorer et mettre en valeur les eaux souterraines, et à aider à l'organisation des services hydrologiques; en même temps, on a entrepris des travaux intéressant la mise en valeur des bassins fluviaux et la conception des plans de barrage; ces travaux font suite à ceux qui ont été effectués sur les affluents de la rive droite de l'Indus; au Laos, la mise au point des projets locaux d'irrigation continue à bénéficier de l'assistance fournie par l'Organisation en collaboration étroite avec les équipes françaises et américaines opérant au titre de l'aide bilatérale, des enquêtes sur les ouvrages d'irrigation existants et sur les possibilités futures concernant le bassin inférieur du Mékong sont entreprises dans le cadre du programme FAO d'évaluation des ressources; en Afghanistan, des travaux ont été entrepris en vue d'évaluer les ressources en terres et en eau des bassins fluviaux et une équipe, composée de 4 spécialistes, fournit des avis au sujet de l'amélioration des projets actuels d'irrigation dans le nord du pays (fleuve Kunduz), comme suite aux recommandations formulées précédemment par d'autres experts de la FAO.

Génie rural

Le Groupe de travail ad hoc de la Commission internationale du riz a poursuivi son étude sur la mécanisation de la production rizicole; le secrétariat technique de ce Groupe est assuré par des fonctionnaires de la FAO spécialistes du génie rural.

Ceux-ci ont également continué à fournir leurs avis et leur enseignement sur l'énergie et la mécanisation à la ferme, et sur le matériel et les ateliers à utiliser pour la protection des végétaux, en Birmanie, au Pakistan et en Inde. Ils ont aussi fourni une assistance technique au Gal Oya Development Board de Ceylan.

Amélioration de la production végétale

En dehors des travaux sur l'amélioration du riz qu'organise le Groupe de travail de la Commission internationale du riz, une des tâches importantes de l'export régional en la matière consiste à tenir tous les ans ou tous les deux ans des centres nationaux de perfectionnement, tels que ceux qui ont eu lieu en Birmanie et au Viet-Nam en 1958. On a étudié la diversification des systèmes de culture dans les zones rizicoles de la Thaïlande et des possibilités de réduire les pertes par un meilleur emmagasinage en Birmanie. Les céréales et les légumineuses fourragères importent tant pour la diversification des cultures que pour l'alimentation humaine et animale; les travaux préliminaires entrepris en Indonésie ont donné de bons résultats.

A la suite d'une première enquête sur la production cotonnière en Indonésie, une assistance est maintenant fournie en matière de sélection et de vulgarisation. Un nouveau projet régional prévoit que l'on recueillera et étudiera des différentes variétés de noix de coco afin d'améliorer la production de cette dernière. Une enquête a été également effectuée sur la production de tabac des Philippines.

A la suite d'une mission accomplie au titre du PEAT, l'Indian Council of Agricultural Research a publié, au sujet du développement des ressources herbagères et fourragères, une monographie scientifique (No 22) intitulée "The Grassland and Fodder Resources of India". La FAO, elle aussi, s'intéresse maintenant de très près aux plans à long terme du Japon, où plusieurs millions d'hectares de prairies cultivées doivent rapidement être mis en exploitation pour assurer l'alimentation d'un cheptel laitier dont on compte porter les effectifs à 4 millions de têtes. Des travaux semblables sont en cours à Formose et au Cambodge.

L'accord phytosanitaire pour l'Asie du Sud-est et la région du Pacifique, élaboré en 1956, a reçu la signature ou l'adhésion de 13 gouvernements. L'export régional aide à sa mise en oeuvre et à l'accomplissement de la tâche de liaison. Les travaux sur un projet à long terme pour étudier et combattre le "kadang-kadang" du cocotier se poursuivent.

D'autres renseignements sur l'effort d'amélioration des semences ont été fournis à la Conférence lors de l'examen de la campagne mondiale des semences.

Production animale et science vétérinaire

Le développement de l'industrie laitière revêt une importance considérable dans la région, étant donné que le régime alimentaire des populations est très pauvre en protéines. Dans ce domaine, la FAO a notamment fourni des experts pour l'étude de questions particulières, tels que l'amélioration des techniques fromagères dans les zones montagneuses du Népal, l'organisation de la production et du ramassage du lait à Ceylan, la gestion des installations laitières dépendant de l'Aarey Milk Colony de Bombay, etc. Des enquêtes conjointes FAO/FISE ont été effectuées en Inde au titre des programmes de conservation du lait.

L'effort principal, en ce qui concerne l'industrie laitière de la région, a porté sur la formation du personnel. Un centre de perfectionnement a eu lieu en Inde, à l'Aarey Milk Colony, en 1954. Depuis lors, deux autres centres ont été organisés au Danemark (1956 et 1958), grâce auxquels les stagiaires d'Asie et d'Extrême-Orient ont pu étudier les derniers perfectionnements des techniques laitières et prendre part à des travaux pratiques dans les fermes et les laiteries.

Dans le domaine vétérinaire, la FAO a aidé à combattre les maladies en affectant des spécialistes à différents pays de la région. Des missions intéressant plusieurs pays ont permis de coordonner les efforts d'éradication

de la peste bovine et des succès considérables ont été enregistrés. Bien que cette maladie soit en régression - alors que la fièvre aphteuse gagne du terrain - ses récentes manifestations en Inde, au Pakistan et en Thaïlande consacrent la vigilance.

La FAO a fourni une assistance technique considérable à la Thaïlande et à l'Indonésie pour créer des services de lutte contre la fièvre aphteuse, lesquels commenceront bientôt à fonctionner.

Les préparatifs en vue de la création d'un Groupe de travail de la production animale se sont poursuivis. Neuf pays ont maintenant désigné leur principal représentant à ce Groupe. On estime que l'on sera en mesure d'ici 1959 d'inviter les pays à mettre au point des programmes coordonnés de recherche à long terme, portant sur les différents aspects de la production et de la santé animales. Le futur titulaire du poste de spécialiste régional de l'élevage pour l'Asie et l'Extrême-Orient, dont la création a été approuvée par la Conférence de la FAO à sa dernière session, pourra faire fonction de secrétaire technique du Groupe de travail et aidera à coordonner et mettre en oeuvre les différents programmes d'action. On envisage également de convoquer une réunion des principaux représentants au Groupe de travail et, sous réserve des fonds disponibles, d'organiser des voyages d'étude sur l'élevage ou des échanges inter-régionaux de chercheurs.

Institutions et services agricoles

La vulgarisation, l'administration et la recherche agricoles ont été au centre des activités de cet ordre dans la région. La plupart des travaux ont été effectués par des conseillers agricoles de la FAO affectés, au titre du PEAT, à Ceylan, en Indonésie et au Viet-Nam. L'année 1957 a, en outre, été marquée par un voyage d'étude en matière de vulgarisation agricole.

Ce voyage d'étude a été organisé sur l'invitation des gouvernements du Japon, des Philippines et de l'Inde. Les participants (17 représentants de 12 pays et territoires d'Extrême-Orient, l'observateur de l'I.C.A. et 3 fonctionnaires de la FAO) ont visité ces trois pays au cours d'un voyage de six semaines, en novembre-décembre 1957; ils ont eu l'occasion d'étudier sous tous leurs aspects et à tous les échelons, dans chacun des trois pays, les travaux d'amélioration agricole et domestique. Si, de leur côté, les visiteurs ont beaucoup appris au cours de leur voyage, les gouvernements-hôtes ont également bénéficié de leurs observations et des discussions qui ont eu lieu.

Un centre de perfectionnement en matière de vulgarisation agricole pour l'Asie et l'Extrême-Orient a eu lieu en mai 1958, au College of Agriculture des Philippines, sur l'invitation du gouvernement de ce pays, et avec l'aide financière du Council on Economic and Cultural Affairs Inc., New-York, E.U., et du Bureau de l'assistance technique des Nations Unies. Y ont participé 18 représentants de 12 pays et territoires de la région.

Il s'agissait de former du personnel enseignant capable de mettre en oeuvre, dans les différents pays et en tenant compte des conditions qui leur sont propres, des programmes nationaux de formation d'agents locaux de la vulgarisation.

Le premier numéro de la publication intitulée "Extension in Asia" a paru en juillet 1957 et le deuxième en avril 1958. Cette publication a surtout pour but de fournir d'utiles renseignements en matière de vulgarisation et de servir l'échange de matériel entre les différents pays pour l'enseignement de la vulgarisation.

Bien-être rural

En ce qui concerne les industries rurales en général, une aide a été fournie pour le traitement du riz, des dattes et du caoutchouc. Le cuir produit dans les pays de la région étant souvent de mauvaise qualité, en raison surtout des méthodes rudimentaires de traitement, un expert de la FAO fournit depuis quelques années à un Etat de l'Inde des avis sur l'amélioration des techniques de dépouillement, de salage et de tannage. D'excellents résultats ont été obtenus et l'expert organise maintenant un programme analogue dans diverses autres parties du pays. Le Gouvernement des Pays-Bas s'est associé à cette initiative et a proposé de créer un centre bien équipé, où seraient formés des techniciens qui, à leur tour, en formeraient d'autres dans leurs pays respectifs.

L'étude sur la vie rurale au Japon a été achevée et, étant donné l'importance du rôle que jouent les organisations agricoles dans le développement des collectivités, une nouvelle étude a été entreprise à ce sujet en collaboration avec l'Université de Tokyo.

Les travaux en matière de crédit et de coopératives se sont poursuivis. Un spécialiste du crédit agricole travaille maintenant en Indonésie, où un centre national de perfectionnement sera organisé avec son aide en 1959. Une troisième réunion technique sur les coopératives est envisagée pour 1960 et des bourses d'étude sont régulièrement octroyées dans ce domaine.

Economie et commercialisation agricoles

Une attention spéciale est accordée au rassemblement et à l'analyse systématiques de renseignements sur la marche du développement dans les secteurs alimentaires et agricoles, ainsi que sur les techniques qu'utilisent les divers pays de la région pour élaborer leurs programmes agricoles. Les travaux dans ce domaine ont été mis en lumière par le Groupe de travail CEAE/FAO du développement et de la planification économiques; sa section Agriculture s'est réunie en septembre 1957, et ses conclusions ont été soumises à la Conférence dans le cadre de l'examen du point 6 de l'ordre du jour "Expansion et orientation de la production et des disponibilités agricoles par rapport à la demande". Une assistance technique sur l'établissement

des programmes agricoles est prévue pour trois pays de la région en 1958. Conformément à une recommandation du Groupe de travail, une étude doit-être effectuée sur les méthodes actuellement utilisées dans la région pour l'évaluation économique des projets de développement agricole.

Etant donné les problèmes particuliers que posent dans les pays insuffisamment développés les politiques de prix alimentaires et agricoles, les études suivies qui sont effectuées dans ce domaine ont fait l'objet d'une grande attention au Centre FAO/CEAEO sur les politiques de soutien et de stabilisation des prix et des revenus agricoles, qui a été organisé à la Nouvelle-Delhi en mars/avril 1958. La Conférence a été saisie du rapport de ce Centre.

En ce qui concerne les problèmes de financement et de crédit soulevés par le développement agricole, on a notamment effectué des études de cas précis de financement agricole dans la région et fourni une assistance technique pour la création d'une Banque agricole au Pakistan (3 exports prévus pour 1958). Le Centre FAO/CEAEO sur le financement et le crédit agricoles, organisé à Lahore en octobre 1956, avait traité un grand nombre de ces problèmes et recommandé qu'un centre régional de perfectionnement soit organisé à l'intention des cadres chargés de l'exécution des programmes de crédit rural. La FAO a publié le rapport du Centre, qui contient une étude sur l'organisation et l'octroi du crédit agricole dans la région; en outre, la Division de l'Agriculture CEAEO/FAO a publié une étude spéciale intitulée "Crédit Problems of Small Farmers in Asia and the Far East". Ceylan a également reçu une assistance technique pour la mise en oeuvre d'un plan-pilote d'assurance-récolte.

Le commerce extérieur des produits agricoles constitue pour la plupart des pays de la région la source principale de devises étrangères. On continue à effectuer des études plus poussées des principales forces qui agissent sur ce commerce. Certains de leurs aspects ont été exposés à la Conférence lors de l'examen de l'expansion de l'agriculture par rapport à la demande.

On reconnaît qu'il est essentiel pour le développement agricole d'améliorer les systèmes de commercialisation. Parmi les travaux effectués dans ce domaine, on peut citer la publication d'une série de manuels sur le marketing dont l'un intitulé "Problèmes de commercialisation et programmes d'amélioration", et un autre "Commercialisation des fruits et des légumes". On est en train de préparer une bibliographie annotée portant sur les différents problèmes de la commercialisation afin de faciliter les échanges internationaux de renseignements. Une assistance technique est également fournie à des pays de la région: elle comporte pour 1958 l'envoi d'exports de classement par qualités des récoltes de riz et de fèves, et de la commercialisation intérieure et extérieure du riz. En outre, la Division de l'Agriculture CEAEO/FAO, en collaboration avec l'Organisation, a aidé l'Université d'Indonésie à préparer une étude sur la commercialisation du riz dans ce pays. On est en train d'étudier une proposition tendant à organiser dans la région une réunion technique sur la commercialisation des céréales vivrières.

La Division de l'Agriculture CEABO/FAO, qui est installée à Bangkok, a collaboré pleinement avec le Siège de la FAO lors de réunions conjointes sur différents problèmes agro-économiques dont il a été fait mention plus haut, et publie des rapports sur les enquêtes particulières effectuées dans ce domaine. La Division procède également à des études, fondées sur des cas précis, de l'utilisation des excédents agricoles pour financer le développement économique des rapports entre l'essor de l'agriculture et celui de l'industrie et, enfin, à l'impact des programmes d'aménagement des collectivités sur le développement agricole. Une enquête est également en cours dans la région sur l'état et la portée des travaux de recherche en matière d'économie agricole.

Produits

Les études de base et les travaux de recherche de la FAO sur les produits se sont intensifiés ces dernières années. Des rapports et des notes sur les produits paraissent régulièrement, mais ces activités tendent maintenant davantage à faciliter les consultations intergouvernementales au sein du Comité des produits de la FAO. Celui-ci suit constamment la situation d'ensemble des produits, examine les mesures intergouvernementales concernant ces derniers, ainsi que les problèmes particuliers qui surgissent, tels que ceux posés par l'écoulement des excédents, les réserves alimentaires et les mesures de soutien de l'agriculture. Le Comité des produits a créé un certain nombre d'organes subsidiaires, dont le plus ancien est le Sous-Comité consultatif de l'écoulement des excédents. Outre qu'il s'efforce d'assurer une utilisation profitable des excédents, le Sous-Comité de Washington essaye de veiller dans toute la mesure du possible à ce que les opérations d'écoulement ne lèsent pas les intérêts des pays tiers et soient conformes aux principes formulés par la FAO en la matière.

Quatre groupes s'occupant de denrées particulières ont été créés sous les auspices du Comité des produits. Depuis la dernière Conférence régionale, deux groupes permanents ont été constitués pour la noix de coco et les céréales (1957), en plus de ceux qui existaient déjà pour le riz et le cacao. Les gouvernements ont estimé, en effet, que les problèmes posés par ces produits appelaient des échanges plus poussés de renseignements sur les connaissances et l'expérience acquises et qu'il leur fallait organiser une tribune pour confronter leurs politiques et oeuvrer à les mieux coordonner. Ces groupes aident également à améliorer les statistiques, le travail de prévision, etc., et à étayer les projets des gouvernements, des agriculteurs et des négociants sur des bases plus solides; tous les Etats intéressés peuvent en faire partie.

Le groupe du riz, connu sous le nom de Sous-Comité consultatif des problèmes économiques du riz, à sa deuxième session (Etats-Unis, février 1958) a fait le point de la situation actuelle et étudié les perspectives à court terme et à long terme ainsi que les moyens de faciliter les mouvements du commerce international. Il a mis en train une étude sur les préférences des consommateurs, ainsi que des recherches sur l'utilisation du

riz. La structure du marché international du riz fait l'objet d'une étude qui pourra servir de point de départ à une discussion des méthodes propres à atténuer l'instabilité du commerce international. Un échange de renseignements s'effectue par l'entremise du secrétariat du Sous-Comité.

Une part importante des travaux du Sous-Comité est effectuée par un groupe d'experts de la normalisation et du classement du riz par qualité qui a déjà tenu trois sessions; ce groupe a élaboré un projet-type de classement que pourraient adopter les gouvernements et formuler un certain nombre de définitions fondamentales. On espère tenir la prochaine session du Sous-Comité et du groupe d'experts en Extrême-Orient, en février 1959.

Le Groupe FAO des céréales a dressé un programme de travail qui comprend l'évaluation périodique de la situation mondiale des céréales, ainsi que l'examen, d'une part, des tendances de la production, de la consommation, des stocks, des prix et du commerce et, d'autre part, des politiques céréalières nationales et de leurs incidences sur le plan international. Il a entrepris une vaste étude des facteurs qui ont conduit au déséquilibre et à l'accumulation d'excédents que l'on constate actuellement; il s'agit là de la première phase d'un examen des mesures pratiques qui permettraient de résoudre certains problèmes de l'heure dans le domaine des céréales.

Le Groupe FAO de la noix de coco et des produits dérivés a été créé en 1957; il a tenu sa deuxième session en Extrême-Orient durant l'automne de 1958. Son programme de travail prévoit l'analyse de la situation économique et de ses perspectives sur l'amélioration des statistiques ainsi que de la qualité et des normes applicables au coprah et l'échange de renseignements scientifiques et techniques.

Le Groupe d'étude FAO du cacao a tenu trois sessions; son programme de travail comprend la publication périodique de statistiques du cacao, l'amélioration de la précision et de la portée de ces dernières et différentes études sociales et économiques portant notamment sur les questions soulevées par les succédanés du cacao. Il encourage également les travaux techniques et la recherche dans les pays producteurs.

Statistiques agricoles

Les travaux en matière de statistiques agricoles ont été axés sur deux sujets: les recensements et les enquêtes par sondage, d'une part, et l'application des méthodes statistiques à l'expérimentation agricole, d'autre part. En ce qui concerne le premier sujet, les activités, qui portaient surtout sur la publication du rapport du Recensement mondial de l'agriculture de 1950, sont maintenant orientées vers la préparation du programme du recensement de 1960, qui a été examiné par la Conférence.

En ce qui concerne l'application des méthodes statistiques à la recherche agricole, les travaux accomplis ces deux dernières années pour préparer une étude faisant le point de l'expérimentation agricole dans la

région occupent de loin le premier plan. Cette étude a montré que si les principes appliqués dans ce domaine correspondent assez bien aux nécessités pratiques, il n'y a pas de mesure commune entre d'une part l'importance des renseignements fournis par les essais qui sont directement utilisables par les exploitants et d'autre part, les efforts et les fonds consacrés par les pays à la recherche agricole, soulignant ainsi la nécessité de prendre des mesures pour encourager davantage l'emploi des dispositifs expérimentaux dans la recherche agricole.

Pêches

La FAO s'associe constamment, par l'intermédiaire du Conseil indo-pacifique des pêches, aux politiques et programmes intéressant les pêches dans la région. Le fonctionnaire régional des pêches de la FAO et le secrétaire du Conseil et, comme par le passé, continue à assurer avec ses collaborateurs les diverses fonctions du secrétariat. Ces deux dernières années, l'assistance fournie au Conseil a été renforcée par la désignation, au siège de la FAO, de spécialistes qui s'occupent dans leurs secteurs respectifs des différents comités, sous-comités et groupes de travail techniques du Conseil. Ainsi se trouve améliorée la diffusion des renseignements techniques au profit des Etats Membres et facilitée l'obtention d'avis autorisés sur des problèmes techniques particuliers. Le Conseil des pêches a tenu sa septième session à Bandoung en mai 1957 et sa huitième session aura lieu à Colombo en décembre de cette année. En dehors des activités générales du Conseil et de la tâche habituelle de consultation du Bureau régional, les principales activités de la FAO en matière de pêches, qu'il convient de grouper en trois grandes sections, ont été les suivantes dans la région.

Biologie des pêches

Dans le cadre de ses travaux sur les ressources piscicoles, la FAO aide à organiser un symposium sur le comportement du poisson, qui aura lieu à l'occasion de la huitième session du Conseil. Elle a également participé, durant le deuxième semestre de 1956, à une réunion du Sous-Comité du rastrelliger du Conseil indo-pacifique des pêches et collaboré à l'élaboration de programmes de recherche coordonnée comportant entre autre, l'organisation, au titre du PEAT, d'un centre de perfectionnement qui s'ouvrira en octobre de cette année.

Des projets d'assistance technique ont été mis en oeuvre pour étudier les ressources de la mer en Indonésie et aux Philippines, développer les pêches intérieures à Ceylan et la pêche de l'hilsa au Pakistan.

La FAO participera à un cours de perfectionnement en matière de biologie marine qui est organisé par l'UNESCO en collaboration avec le Science Institute de Bombay.

Technologie des pêches

Dans le domaine de la technologie des pêches, un centre de perfectionnement pour les fonctionnaires des pêches en début de carrière a été tenu à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en collaboration avec la Commission du Pacifique-sud; à la demande du Gouvernement indien des centres nationaux de perfectionnement ont été organisés par des experts de l'assistance technique de la FAO

à l'intention des pêcheurs et des architectes navals. D'autres experts on Inde, à Ceylan, en Thaïlande et aux Philippines se sont occupés d'introduire de nouvelles méthodes de pêche, de mettre au point de nouveaux modèles de bateaux et de mécaniser la flottille indigène; ils ont, en outre, aidé à dresser des plans d'installations portuaires, à organiser le traitement du poisson et à mettre sur pied des laboratoires de recherche sur les engins de pêche.

Des experts du Siège central ont visité la région et ont consulté et conseillé les gouvernements et les milieux intéressés sur la mise en valeur des pêches, les plans des bateaux de pêche et des navires de recherche, les méthodes de pêche et la manutention et le traitement du poisson.

Vingt-quatre délégués de la région ont participé au Congrès sur les engins de pêche, qui a été organisé par la FAO à Hambourg en 1957.

Economie et statistique des pêches (y compris les institutions et services)

Conformément aux recommandations de la troisième Conférence régionale, une importance particulière a été accordée ces deux dernières années à certains problèmes de caractère institutionnel touchant le rôle des intermédiaires, la commercialisation du poisson et les coopératives de pêcheurs dans la région. Des études-pilotes sur le rôle des intermédiaires et des coopératives dans le domaine des pêches ont été effectuées sous les auspices des universités de Bombay, de Hong-Kong et de Malaisie, et on est en train de mettre en forme une partie importante du rapport sur ces études aux fins de publication.

Un Centre de perfectionnement en matière de coopératives et d'administration des pêches dans la région indo-pacifique a été organisé par la FAO à Sydney (Australie) de décembre 1957 à janvier 1958; à cette occasion, une vaste étude des coopératives de pêcheurs dans la région a été préparée et sera incorporée au rapport du Centre, qui paraîtra incessamment.

Au titre du Programme élargi d'assistance technique, des spécialistes des systèmes coopératifs de commercialisation du poisson ont accompli des missions en Inde et au Pakistan en 1957 et 1958.

Un projet de manuel relatif aux enquêtes préliminaires sur les pêches a été préparé et distribué aux membres du Conseil indo-pacifique des pêches pour être utilisé à l'occasion de l'Année des pêches indo-pacifiques qu'organise le CIPP.

Forêts

La quatrième session de la Commission des forêts pour l'Asie et la région du Pacifique a eu lieu à Bandoung (Indonésie) en juin 1957, et a été précédée de la deuxième session de la Sous-Commission régionale du tuck. On a examiné à cette occasion les progrès que les Etats Membres ont accomplis dans le domaine forestier depuis la session précédente. Pratiquement

tous les pays ont signalé une expansion de leurs industries forestières, mais il est apparu clairement que l'industrie des sciages avait besoin d'être rationalisée et modernisée. On a signalé que quelques progrès ont été réalisés dans l'utilisation de feuillus peu connus ou d'espèces secondaires, grâce surtout aux recherches sur l'imprégnation et le séchage du bois. Les essais de feuillus de moindre importance, susceptibles d'être utilisés pour l'industrie de la pâte, la fabrication de contreplaqués et de meubles, et la construction, suscitent un vif intérêt. Plusieurs pays ont indiqué qu'ils avaient entrepris, sur une base commerciale ou expérimentale, l'imprégnation de bois d'essences secondaires pour la fabrication de traverses de chemin de fer.

Au cours de la session, des normes de classification ont été convenues pour les billes de teck équarries, les grumes et les sciages de feuillus. Les travaux se poursuivent sur les grumes de teck et les facteurs de conversion.

Les délégués à la Commission ont examiné les activités courantes de la FAO dans la région et fourni des avis au Directeur général sur l'orientation future qu'il convient d'y donner au programme forestier de l'organisation. La prochaine session de la Commission doit avoir lieu fin 1959 et à cette occasion le Secrétariat présentera un rapport sur l'état d'avancement de l'étude sur les ressources et les besoins régionaux en bois qu'effectuent conjointement la CEAEU et la FAO. Cette étude a pour but de réunir des données de base sur les possibilités offertes par les ressources forestières existantes et sur les besoins futurs en bois, afin de permettre aux gouvernements de formuler des politiques rationnelles en matière de conservation et d'utilisation des forêts, dans le cadre d'une politique régionale à long terme fondée sur une connaissance effective de la situation forestière de la région et de son évolution probable. L'étude sera achevée en 1959 et ses conclusions seront communiquées à la prochaine Conférence régionale de la FAO.

Plus tôt dans l'année, une réunion du Groupe de travail de l'aménagement des bassins versants de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique s'était tenue en Inde, à l'occasion d'un Centre de développement régional en matière d'aménagement des bassins versants, organisé au titre du Programme d'assistance technique, à l'intention des forestiers et des agriculteurs. Ce centre était directement issu des recommandations de la dernière Conférence régionale de la FAO. Le débat qui a eu lieu sur l'aménagement des bassins versants et la culture itinérante a incité la Commission à recommander instamment que la FAO organise, dans l'un des pays tropicaux de la région, un centre de perfectionnement sur les techniques de recherche en matière d'aménagement des bassins versants.

Des préparatifs ont été entrepris en vue d'organiser en Indonésie, en 1959, un Centre régional de perfectionnement sur les techniques d'inventaire des forêts et de classification de l'utilisation des sols forestiers; en outre, une consultation régionale sur le développement des industries de la pâte et du papier devrait être organisée, probablement au début de 1960, en collaboration avec la CEAO et l'AATNU. On espère que cette

consultation, outre qu'elle aidera à diffuser d'utiles renseignements économiques et techniques auprès des gouvernements et des spécialistes de la région, accélérera fortement le rythme d'élaboration ou d'exécution des plans de nouvelles usines de pâte et de papier financées à l'aide de capitaux nationaux ou étrangers.

Les spécialistes de la FAO ont fourni une assistance technique à plusieurs gouvernements dans les différents secteurs de la foresterie. Signalons en particulier l'inventaire des peuplements de teck dans le nord de la Thaïlande, l'expansion des marchés du teck en Birmanie, l'agrandissement de l'Institut de recherche sur les produits forestiers des Philippines, l'étude sur les possibilités d'expansion des industries de la pâte et des panneaux au Viet-Nam, la lutte contre les ennemis marins du bois en Inde. Enfin, grâce à un arrangement avec l'AATNU, un spécialiste de la FAO a également pu fournir des avis au Conseil de planification de l'Indonésie.

Nutrition

Le Comité de la nutrition en Asie du sud et de l'est a tenu sa quatrième session à Tokyo en septembre 1956 sous les auspices de la FAO et de l'OMS. Le Comité a examiné la situation nutritionnelle de la région en s'attachant particulièrement au béri-béri et à la malnutrition protéique, ainsi qu'aux méthodes propres à prévenir ces maladies. Les "aspects nutritionnels de la planification alimentaire" ont été évoqués lors de la réunion FAO/CEAEO sur la planification agricole, organisée à Bangkok en 1957. La Conférence a étudié le problème de la nutrition dans ses rapports avec les politiques alimentaires et agricoles.

Une enquête a été effectuée à Ceylan en 1957, en collaboration avec l'OMS, en vue d'évaluer la situation alimentaire et l'état nutritionnel de la population; les renseignements obtenus serviront à établir de façon rationnelle tant les politiques et projets alimentaires que les programmes de nutrition. En Birmanie, un nutritionniste a aidé le Gouvernement à organiser des services de nutrition, en s'attachant spécialement aux programmes d'éducation dans ce domaine.

Une aide a continué d'être fournie sur différents problèmes de la technologie alimentaire en Inde (préservation des fruits) et en Indonésie (préparation d'aliments locaux riches en protéines). Des enquêtes sur la préservation des aliments ont été effectuées en Thaïlande et en Birmanie.

Dans le domaine de l'économie ménagère, des experts affectés à la Birmanie, à l'Inde, à l'Indonésie, à la Malaisie et à la Thaïlande ont continué à aider à la réalisation de programmes de formation professionnelle et à l'organisation de services de vulgarisation dans ces pays, en collaboration étroite avec le fonctionnaire régional, titulaire du poste qui vient d'être créé pour l'économie ménagère au Bureau régional.

Une réunion technique régionale sur l'économie ménagère a eu lieu à Tokyo en octobre 1956; elle a spécialement examiné la situation régionale du point de vue des services de formation et de vulgarisation dans ce domaine.

Un stage d'étude sur l'alimentation scolaire et les activités connexes en Asie du Sud-Est se tiendra à Tokyo à la fin de 1958.

B. Exposé du Directeur général

Le Directeur général s'est dit très heureux que la première conférence régionale de la FAO à laquelle il lui était donné d'assister soit tenue dans sa propre région. Il a déclaré attacher une grande importance aux Conférences régionales, et en particulier à celle-ci; de fait, les délégués s'en souvenaient, il avait proposé à la dernière session de la Conférence de la FAO de renforcer les activités de l'Organisation sur le plan régional, proposition qui avait été approuvée. Il a donc accueilli les pouvoirs de ses représentants régionaux, qui ont pour mission de resserrer les liens avec les Etats Membres par des visites et de préparer des programmes régionaux en vue de leur examen au Siège central. Le renforcement des Bureaux régionaux est en cours et le Directeur général s'est réjoui de constater que les Etats Membres s'étaient rendu compte de l'importance de la Conférence et y avaient envoyé des délégués d'un rang aussi élevé.

Le Directeur général a déclaré avoir entendu des critiques d'après lesquelles les activités de la FAO ne répondaient pas toujours aux besoins et aux vœux des Etats Membres. Si tel est le cas, la raison en résidait peut-être dans la structure de la FAO et dans la façon dont les conférences régionales précédentes ont été menées. En réorganisant les services du Siège, le Directeur général s'est efforcé de mieux coordonner les efforts des techniciens des différents domaines, de façon que le programme de travail de l'Organisation puisse être formulé sous l'angle des besoins régionaux. M. Sen a invité les délégués à formuler leurs critiques sur le passé et leurs conseils pour l'avenir afin de pouvoir en tenir compte en préparant le programme de travail et le budget pour 1960 et 1961.

Le Directeur général a fait observer qu'il laisserait de côté les questions techniques de détail, qui ont été pleinement traitées dans les documents de travail, et qu'il se limiterait à quelques points sur lesquels il y avait lieu à son avis d'attirer particulièrement l'attention des délégués.

Il s'est d'abord attaché au document qui traite des effets que les forces à long terme, qui commandent la demande et la consommation, exercent sur l'élaboration des programmes nationaux. L'importance que le commerce extérieur des produits agricoles revêt pour la Trésorerie des Etats en devises étrangères est bien connue. Il est clair également qu'il faut développer la production agricole pour subvenir aux besoins intérieurs, encore que les budgets de dépenses des Etats ne traduisent pas toujours ces besoins. La production agricole doit s'accroître au même rythme que la demande; en effet, si son essor est trop lent, les prix des denrées alimentaires montent en flèche et on peut alors être contraint d'importer par priorité des quantités accrues de ces denrées à la place des biens d'équipement, ce au détriment du développement économique général; ou bien dans les pays

exportateurs de denrées alimentaires, l'augmentation des besoins intérieurs risque de réduire les disponibilités exportables. En revanche, si la production s'accroît plus rapidement que la demande, les prix payés aux agriculteurs peuvent cesser d'être rémunérateurs, et il n'est pas exclu que les problèmes d'excédents surgissent.

Le Directeur général a donc souligné que les responsables de la planification des divers pays doivent suivre constamment les principales forces qui influencent la demande sur les marchés intérieur et extérieur de façon à tirer le parti maximum des ressources nationales. Le Groupe de travail FAO/CEAEO sur le développement et la planification économiques a observé que "même imparfaites les indications qui peuvent être obtenues sur les tendances futures sont d'une aide précieuse pour formuler des plans de développement économique en agriculture". Le Groupe de travail a formulé l'espoir que "la FAO pourra étudier plus complètement les structures de la production et de la commercialisation pour les principaux produits agricoles, notamment les perspectives d'exportation de ces derniers et les causes profondes des fluctuations de leurs prix". Le Directeur général a exprimé le vœu que les délégués fournissent à l'Organisation des suggestions sur l'orientation à donner à ces études.

Le Directeur général a également demandé à la Conférence d'examiner s'il n'y a pas lieu d'entreprendre une étude spéciale, comme celle que l'on effectue actuellement pour l'Amérique Latine, concernant les effets éventuels du Marché Commun européen sur la demande future de denrées agricoles de la région.

Le Directeur général s'est référé en particulier aux travaux de la FAO dans le domaine social. Depuis qu'il est entré en fonctions, il s'est beaucoup occupé de la contribution que les activités multiples et hétérogènes de l'Organisation peuvent apporter au bien-être. La FAO s'est intéressée avant tout aux aspects techniques de l'agriculture, des pêches et des forêts. La conservation et la mise en valeur des ressources en sols et en eaux ou de la faune et de la flore ne constituent pas des fins en soi, mais simplement le moyen d'améliorer les conditions d'existence des populations. En outre, les activités techniques de la FAO ne sauraient être fructueuses si elles ne s'accompagnent pas de l'étude des problèmes sociaux et économiques de l'exploitant.

L'action de la FAO dans les domaines tels que la vulgarisation en agriculture et en économie ménagère, la colonisation des terres et la réforme agraire, l'octroi de crédit, l'organisation coopérative et le développement des industries rurales, vise directement à améliorer le niveau de vie des ruraux. Le Directeur général a souligné qu'en élaborant et exécutant les projets dans ces domaines, il est très important de les coordonner au maximum ou, mieux encore, de les conjuguer si possible dans un plan d'ensemble. Cette coordination est indispensable non seulement pour la FAO mais aussi pour les activités de chaque gouvernement.

Le Directeur général a signalé qu'il avait recruté un consultant pour évaluer la situation, et donner son avis sur les aspects du programme de la FAO qui touchent au bien-être des populations. Son rapport, dont on disposera sous peu, apportera les éléments de base nécessaires pour déterminer quel est le mode d'assistance dont les pays peuvent tirer le meilleur parti pour améliorer les conditions d'existence de leur population rurale. On tiendra compte autant que possible de ces recommandations dans le programme de travail de 1960-61.

A cet égard, le Directeur général a désiré rappeler aux délégués l'importance des travaux de vulgarisation en particulier dans la région. Quelles que soient les méthodes ou les variétés améliorées mises au point par les savants, elles resteront sans valeur tant que les exploitants ne les auront pas adoptées. Les experts de la FAO sur le terrain ont conseillé les gouvernements sur les différents perfectionnements techniques qu'il convient d'adopter, mais leurs recommandations resteront lettre morte si l'on ne dispose pas de services de vulgarisation appropriés. Inutile de dire que la bonne marche de ces derniers suppose une organisation administrative rationnelle. Celle-ci variera bien entendu d'un pays à l'autre, mais il est indispensable d'établir une coordination d'ensemble satisfaisante entre les activités sociales et agricoles du gouvernement, étant donné que la vulgarisation concerne ces deux domaines.

Le Directeur général a alors souligné que les gouvernements de la région prennent de plus en plus conscience des possibilités offertes par des programmes intégrés de mise en valeur des bassins versants; l'eau est indispensable à l'agriculture dans toutes les régions et, plus encore peut-être en Extrême-Orient où le riz est de loin la principale culture. Il a appris que les riziculteurs du Japon avaient enregistré des récoltes exceptionnelles de ce produit quatre années de suite et que la stabilité et le haut niveau des rendements de riz dans ce pays étaient dus pour beaucoup à la régularisation des eaux pour l'irrigation et le drainage dans la quasi-totalité du pays. On sait en outre que les agriculteurs japonais font beaucoup appel aux engrais et le Directeur général a noté que les riziculteurs dont l'exploitation est assurée de ressources en eau et ne court guère le risque d'inondation, investissent davantage en main-d'oeuvre et en engrais que ceux qui ne sont pas sûrs d'être récompensés de leurs efforts.

En élaborant et en mettant en oeuvre des projets relatifs aux ressources hydrauliques, il est souvent plus économique et de façon générale plus commode d'inclure dans ces projets divers domaines distincts mais en même temps étroitement liés. Ces dernières années, des projets intégrés d'une grande envergure et à fins multiples ont été appliqués dans différentes parties du monde. Dans la région, on a commencé à élaborer un projet analogue pour le bassin du mékong qui s'étend au Cambodge, au Laos, à la Thaïlande et au Viet-Nam.

Ce projet a pris naissance en 1951 à la suite d'une étude technique effectuée par la CEAEIO sur la lutte contre les inondations de ce fleuve international, ce qui a conduit à une enquête sur les moyens de mettre

pleinement en valeur les ressources hydrauliques et connexes de son bassin. Avec la collaboration de l'Administration de coopération internationale des Etats-Unis et l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies, la FAO s'est occupée des travaux sur l'agriculture, les forêts et les pêches. Une mission de 8 spécialistes de la FAO a entrepris tout dernièrement une étude destinée à faire le point des ressources potentielles dans ces domaines.

Le Directeur général s'est félicité du projet relatif au Mékong non seulement en raison de ce qu'il promet, mais aussi parce que ce projet correspond à la conception qu'il se fait des responsabilités d'une organisation internationale telle que la FAO. Celle-ci, à son avis, doit avoir une conception dynamique de sa tâche et ne pas se contenter seulement de dispenser des services techniques. Le projet de développement méditerranéen s'inscrit également dans cette conception.

Le Directeur général a déclaré qu'il désirait inviter la Conférence à examiner quels sont dans la région les problèmes d'intérêt commun qui peuvent être résolus par la coopération internationale.

Bien que les conditions naturelles et le degré de développement économique, soient très variables selon les pays de la région, on constate toutefois de nombreuses similitudes entre ces derniers et en particulier entre plusieurs Etats voisins. Il existe de ce fait un certain nombre de problèmes d'intérêt commun; ainsi dans le domaine technique l'amélioration des variétés de riz, principale culture de la région, rendrait service à de nombreux pays. La Commission internationale du riz a fourni une importante contribution à cet égard. Mais il peut y avoir également d'autres occasions de collaboration fructueuse à l'échelon régional.

Le Directeur général a conclu en soulignant que l'on n'entendait pas limiter les débats de la Conférence aux points de l'ordre du jour. Le Secrétariat, a-t-il déclaré, n'est après tout qu'un organe chargé de fournir des services et c'est aux délégués qu'il appartient de déterminer quelles sont les questions qui méritent d'être étudiées à une Conférence qui, comme celle-ci, affronte des problèmes de politique.

C. Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

Tendances récentes de la production agricole

La Conférence régionale précédente avait noté les grands efforts accomplis par les pays pour accroître la production agricole et les progrès substantiels réalisés depuis la guerre; elle avait cependant souligné que, pour parvenir à améliorer réellement les niveaux de consommation, il était indispensable d'accélérer le rythme d'expansion. La production agricole a marqué un nouveau record dans la région en 1956-57. Toutefois par suite des conditions atmosphériques défavorables dans certains pays de l'Asie du

Sud et du Sud-Est, on a enregistré un recul en 1957-58 par rapport au chiffre exceptionnel de l'année précédente, mais la production est restée supérieure d'environ 18 pour cent au niveau moyen de 1948-52.

La Conférence a noté que le rythme d'expansion de la production de 1953 à 1956 est demeuré un peu plus rapide que celui de la population et que la production par habitant a graduellement augmenté, mais que la tendance s'est renversée en 1957/58, la production par habitant retombant alors au niveau de 1954/55. Celle-ci est restée en outre plus faible qu'avant les hostilités et, si les disponibilités alimentaires totales se sont quelque peu améliorées ces dernières années, cela vient de ce que la structure du commerce des denrées vivrières s'est modifiée. La région a sensiblement accru ses importations de ces denrées pour faire face à la demande nouvelle résultant de l'accroissement démographique et de l'amélioration des revenus par habitant; par contre, ses exportations ont été beaucoup plus faibles qu'avant la guerre. Les importations alimentaires exceptionnellement fortes auxquelles certains pays ont été parfois contraints de recourir ont lourdement mis à contribution leurs ressources en devises étrangères, et sérieusement entravé la mise en oeuvre de leurs programmes généraux de développement économique; il a toutefois été possible, dans certains cas, d'alléger la charge représentée par ces achats grâce aux livraisons obtenues à titre de dons ou à des conditions spéciales.

Cet état de choses montre combien il importe de poursuivre et d'intensifier les efforts en vue de réaliser un développement équilibré de l'agriculture allant de pair avec celui des autres branches d'activité, ainsi que l'avait souligné la précédente Conférence régionale. Pour relever les niveaux généralement bas de consommation et de nutrition, et pour empêcher que la demande croissante résultant de l'augmentation des dépenses consacrées au développement général ne se traduise par un renchérissement excessif des denrées alimentaires, il est indispensable que la production augmente beaucoup plus vite que la population. Si la poussée démographique continue, des efforts beaucoup plus vigoureux seront nécessaires pour intensifier la production alimentaire, ne serait-ce que pour retrouver les faibles niveaux de production par habitant d'avant-guerre.

Tendances récentes du commerce des produits agricoles

La Conférence note que ces deux dernières années, la situation a été caractérisée dans la région par un déficit commercial croissant et par la diminution des réserves de devises étrangères. Les importations de produits agricoles ont augmenté tant en volume qu'en valeur. Par contre, les recettes provenant des exploitations de ces produits qui constituent pour la plupart des pays la principale ressource de devises étrangères, ont fléchi par suite de la baisse des prix ou du plafonnement et de la contraction du volume de ces exportations. En outre le pourcentage exportable de la production diminue dans certains secteurs du fait de l'accroissement de la consommation intérieure. Cette évolution souligne qu'il importe au plus haut point d'accélérer la production, et notamment d'accroître la productivité des cultures tant d'exportation qu'alimentaires.

La demande de céréales n'a cessé d'augmenter ces dernières années du fait de l'accroissement démographique et de l'amélioration des revenus par habitant. Bien que la production se soit également développée, les importations nettes de céréales ont dû être intensifiées pour faire face à la demande nouvelle.

Ces deux dernières années les importations de céréales ont fait un bond, souvent grâce à l'octroi de conditions spéciales (notamment par les Etats-Unis) afin de remédier à l'insuffisance des disponibilités alimentaires. Cet état de choses a été imputable dans un grand nombre de régions à la contraction de la récolte, facteur auquel est venue s'ajouter, dans d'autres régions, l'insuffisance des quantités commercialisées due à la tendance à l'accroissement de la consommation et du stockage sur les exploitations. Toutefois, les pays de la région à production céréalière excédentaire ont augmenté leurs exportations de riz et d'autres céréales depuis 1953, par suite d'un accroissement progressif de la production.

Les exportations d'oléagineux et d'huiles végétales n'ont cessé dans l'ensemble de fléchir ces trois dernières années, ce recul étant, dans une large mesure, imputable à l'accroissement de la demande intérieure plutôt qu'à une baisse de production.

Les exportations de thé ont varié au cours des années en fonction de la demande extérieure, et malgré la baisse enregistrée en 1957 leur niveau général n'est pas retombé aussi bas qu'en 1955. En ce qui concerne le jute, l'instabilité du marché ces dernières années a conduit à réduire quelque peu la production et l'offre exportable de jute brut. Le volume des exportations de caoutchouc qui sont destinées surtout à des pays situés en dehors de la région, a varié d'une année à l'autre, mais est resté relativement élevé malgré la baisse des cours.

Disponibilités brutes des principaux produits agricoles

La Conférence a noté que l'essor de la production et l'évolution du commerce ces dernières années se sont traduits, dans la région, par un accroissement des disponibilités par habitant de denrées alimentaires et de matières premières agricoles. Le renforcement de la demande dans la région de la quasi-totalité des principaux produits agricoles a été couvert par l'augmentation de la production et également, ces deux dernières années, par l'accroissement des importations nettes (ou la réduction des disponibilités exportables).

Dans la plupart des pays, le niveau des disponibilités céréalières brutes par habitant a nettement dépassé la moyenne de 1948-52. Néanmoins, les renseignements fournis par divers pays montrent que les quantités commercialisées de céréales sont devenues inférieures à la demande, d'où une hausse des cours. Celle-ci s'explique peut-être en partie par l'accroissement de la consommation sur les exploitations et par la tendance qui semblent avoir certains agriculteurs à retarder l'écoulement de leurs stocks après la récolte pour obtenir de meilleurs prix. Il apparaît que l'augmentation

des disponibilités par habitant de la plupart des autres denrées agricoles - et en particulier la nette augmentation de celles de sucre - reflète l'accroissement de la demande des consommateurs qui a été dû à l'amélioration des revenus assurée par le développement économique.

Programmes de développement agricole : évolution récente

Depuis la dernière Conférence régionale, des nouveaux plans de développement économique ont été adoptés ou des renseignements ont été apportés aux plans existants. La diminution des recettes en devises étrangères et l'augmentation des dépenses consacrées aux importations alimentaires ont aggravé les difficultés tant monétaires que budgétaires. L'insuffisance des fonds d'investissement et de la trésorerie en devises étrangères ont obligé à ralentir le rythme de l'expansion économique. Tous les secteurs de l'économie en ont été affectés et les objectifs qui avaient été fixés ont dû bien souvent être reconsidérés, mais les programmes agricoles ont bénéficié en général d'une priorité dans l'attribution des fonds. Même dans les pays où certains plans ont été mis en sommeil ou font l'objet de révisions, on s'occupe activement du développement économique.

La Conférence a noté que le Japon a abandonné le premier programme qu'il avait établi pour 1956-60, les circonstances ayant profondément évolué à la fin de 1956; ce pays exécute actuellement un autre programme quinquennal qui a été mis en route en avril 1958. Celui-ci vise notamment à obtenir un taux annuel d'accroissement de 3,3 pour cent du revenu national brut agricole. Le délégué japonais a fait observer que son pays était en train de réduire ses importations de riz par suite du niveau élevé de la production intérieure. Malgré l'accroissement de la production agricole, le problème de la disparité des revenus par habitant entre l'agriculture et les autres secteurs continue de se poser. Le nouveau programme de mise en valeur de l'agriculture, des forêts et des pêches, en particulier pour 1959, met l'accent sur 1) des projets fondamentaux tels que ceux qui ont trait à la mise en valeur et l'amélioration des terres, le reboisement et à l'agrandissement des ports de pêche; 2) la rationalisation, la gestion des exploitations et des pratiques agricoles afin de réduire le coût de production unitaire, et 3) l'expansion et la modernisation de la structure de la commercialisation afin de faire face à la commercialisation croissante des denrées agricoles.

Le délégué indien a fait rapport sur la marche du développement agricole dans son pays depuis la dernière Conférence régionale. L'exécution du premier plan quinquennal a pris fin en mars 1956, on se soldant par un accroissement de 15 pour cent de la production agricole par rapport à l'année de base. Un trait important du deuxième plan quinquennal lequel a été mis en route en avril 1956, a été, en agriculture l'intégration des efforts au sein d'un programme dit de développement des collectivités. Ce programme attache une grande importance au facteur humain et tant les services de vulgarisation que les coopératives en font partie. Dans certain cas, le

programme fixe des objectifs de production pour des régions, pour des parcelles, pour des villages et même pour certaines exploitations. En outre, ce plan a un champ d'application plus vaste que le premier, portant sur un plus grand nombre de cultures ainsi que sur la zootechnie, les pêches, l'entrepôtage et la commercialisation.

Mise en valeur et amélioration des terres

La Conférence a noté qu'il reste encore une grande étendue de terres cultivables dans la région. Le délégué du Royaume-Uni a souligné l'importance de prospector les sols et de planifier l'utilisation des terres avant de mettre en route des programmes d'expansion, et a fait observer que l'on risquait de se heurter à de graves difficultés si la mise en valeur des terres s'effectuait hâtivement. Le délégué néo-zélandais s'est référé aux efforts que le Japon accomplit pour transformer en pâturages les terres impropres à la production de riz ou d'autres céréales.

L'utilisation et la mise en valeur des terres pour le boisement sont également importantes, en particulier dans les régions montagneuses. En Corée, où 70 pour cent de la superficie totale des terres sont occupés par des forêts, on exécute actuellement un vaste programme de boisement. L'une des premières mesures a consisté à empêcher l'abattage des jeunes sujets, puis on a lancé une campagne nationale de plantation d'arbres.

Outre l'exploitation de nouvelles terres, on met en oeuvre, des projets d'amélioration des terres dans tous les pays de la région. On a reconnu dans un grand nombre de cas que ces projets d'amélioration sont les moins coûteux et donnent les résultats les plus rapides. Le plus souvent il s'agit surtout d'effectuer des travaux d'irrigation et de drainage. Le délégué japonais a attribué les récoltes exceptionnelles de riz que son pays a enregistrées plusieurs années de suite, à l'effort d'irrigation et d'amélioration du sol qui a été accompli après-guerre et le délégué birman a fait observer qu'en l'absence d'une régularisation des eaux, les exploitants n'étaient guère incités à appliquer des engrais.

Le délégué ceylanais a indiqué que le principal problème qui se pose à son pays est d'assurer un approvisionnement hydraulique et un drainage satisfaisants. Ce problème doit être étudié à fond par les experts et une proposition visant à créer un office des ressources hydrauliques est à l'examen. Dans le même ordre d'idées, il faut citer les problèmes soulevés par l'utilisation des terres et par l'aménagement et la conservation du sol. Il est urgent d'entreprendre une prospection complète des sols de Ceylan, tâche qui demandera, estime-t-on, de 5 à 10 ans.

Accroissement de la productivité

Plusieurs délégations ont insisté sur l'importance que l'on attache dans leur pays aux mesures qui ont pour but d'améliorer la productivité en agriculture tant par acre que par habitant. Ces mesures visent à produire davantage de denrées alimentaires sur la superficie actuellement cultivée pour faire face aux besoins d'une population croissante et à réduire le coût de production unitaire.

Le délégué ceylanais a souligné que son pays avait déjà amorcé une politique d'agriculture intensive plutôt qu'extensive afin d'essayer autant que possible d'utiliser les ressources qu'offrent les terres actuellement en culture. Bien que le défrichement et l'exploitation des terres de la jungle aient fait quelques progrès ces 20 dernières années, cette action a été motivée par des considérations plutôt sociales qu'économiques.

A Ceylan, le rendement actuel des terres à paddy est d'environ 9,4 cwt. de riz usiné par acre contre environ 25,9 cwt. au Japon. Ceylan envisage d'accroître les rendements de 50 pour cent en adoptant des méthodes d'exploitation plus intensives et notamment le système de la double récolte.

En Corée, où tant le sol que le climat semblent nettement favorables à la riziculture, on signale que les perspectives d'un nouvel accroissement de la production de riz par acre sont encourageantes. Bien que la production actuelle dépasse d'environ 33 pour cent le niveau enregistré peu après la deuxième guerre mondiale, et que le rendement excède déjà celui de la plupart des autres pays de la région, le délégué coréen a estimé que l'on pourra élever les rendements de plus de 50 pour cent lorsqu'on aura enseigné aux agriculteurs les méthodes scientifiques de riziculture.

La Conférence note le développement intensif de l'agriculture au Japon, et en particulier le rendement élevé de riz par unité de superficie et la méthode de culture japonaise ont éveillé l'intérêt. Le délégué indien a déclaré que cette méthode telle qu'elle est comprise et appliquée dans son pays, consiste essentiellement à: 1) élever les semis; 2) réduire le taux d'ensemencement par acre; 3) effectuer le repiquage en rangées ou en carrés; et 4) procéder au moins à une double application d'engrais de couverture. L'adoption de cette méthode en Inde a permis d'accroître le rendement de paddy d'environ 1/2 tonne par acre; on l'a utilisée en 1957, pour planter quelque 4 millions d'acres et l'on prévoit de porter ce chiffre à 7 millions d'acres en 1958.

On a reconnu que l'emploi de machines et d'outils améliorés convenant aux conditions de la région, était un moyen important de relever la productivité agricole par homme et d'éviter aux agriculteurs un travail exténuant. Les délégués ont été impressionnés par l'exposition de machines agricoles qu'ils ont visitées dans le cadre des tournées d'études, et certains ont estimé qu'un grand nombre des petites machines présentées pourraient rendre service dans leur pays.

Le délégué thaïlandais a fait observer que la mécanisation de l'agriculture avait ses limites dans la région étant donné l'exiguïté des exploitations et l'attachement aux traditions. Il a été d'avis qu'il y avait lieu d'entreprendre de nouvelles études sur cette mécanisation - en particulier pour la culture du paddy irrigué. Il a proposé que l'on organise à cette fin un centre régional sous les auspices de la FAO avec la collaboration des gouvernements.

Crédit agricole

Il est clair que l'endettement rural pose un sérieux problème dans presque tous les pays de la région. Le développement agricole est freiné par l'insuffisance du crédit agricole et des systèmes adoptés pour sa gestion. Comme le Directeur général l'a souligné dans son allocution, il est vain de fournir des conseils sur les engrais, les produits chimiques et les machines agricoles aux exploitants si ceux-ci n'ont pas les moyens de se les procurer.

La Conférence a noté que lorsqu'on supprime la grande propriété on appliquant la réforme agraire, le gouvernement assume du même coup le rôle de pourvoyeur de crédit qui était dévolu aux grands propriétaires. Ainsi Ceylan, qui vient de promulguer une réforme agraire, a signalé la création d'institutions bancaires destinées à servir les exploitants.

Le délégué ceylanais a indiqué qu'une enquête sur l'endettement rural effectuée en 1957 a montré que ce dernier affectait 54 pour cent des familles. Seulement 4,1 pour cent du montant total des prêts proviennent de coopératives de crédit, bien que celles-ci existent à Ceylan depuis 47 ans. Ce pays a maintenant décidé de remplacer la Banque fédérale par une Banque coopérative de développement soutenue par l'Etat. Le délégué ceylanais a suggéré que les pays qui connaissent les mêmes difficultés pour l'octroi de facilités de crédit, examinent soigneusement la situation et envisagent s'il est possible de créer une banque agricole régionale. Les délégués ont été informés que par suite de la réforme agraire appliquée en Corée, il n'existe plus de grands propriétaires absentéistes et qu'une Banque agricole avec des succursales dans l'ensemble du pays fournit du crédit aux agriculteurs.

Développement des coopératives

Les renseignements fournis par les délégués ont montré que dans la plupart des pays de la région on s'efforce particulièrement d'encourager les coopératives d'agriculteurs. Il a été noté que l'on préférerait en général aux organisations spécialisées de grande envergure les coopératives villageoises à fins multiples et qu'on les tenait pour très efficaces.

Le délégué indien a signalé que dans son pays on encourageait vigoureusement les coopératives qui, au titre du plan quinquennal, occupent une place importante dans un programme intégré qui comprend le marketing, le crédit, l'industrie rurale et divers autres domaines. L'Etat s'associe aux coopératives pour l'octroi de facilités de crédit. On a estimé que le nombre des membres des coopératives atteindraient 15 millions au cours du deuxième plan quinquennal. Le programme précité prévoit également l'installation d'entrepôts, d'usines de traitement et de sucreries à gestion coopérative.

A Ceylan, on s'efforce actuellement de substituer aux différents types de coopératives une seule coopérative à fins multiples par village. Le délégué ceylanais a fait observer en particulier que l'organisation coopérative

avait été édifiée et soutenue artificiellement et qu'elle bénéficiait de monopoles et était exemptée des obligations fiscales; en outre le gouvernement lui a fourni une aide très généreuse notamment au point de vue financier. Le délégué s'est demandé si cette organisation pourrait soutenir la concurrence de l'entreprise privée dans les conditions du marché libre. Aussi, à son avis, il convient de refondre entièrement la structure des coopératives de façon à lui assurer la participation active de la population et à en faire le véhicule d'un mouvement de masse.

Assurance-récolte

On a rappelé que la précédente Conférence régionale tenue à Bandoung en 1956 avait adopté le rapport du groupe de travail sur l'assurance-bétail et l'assurance-récolte, et conseillé aux gouvernements de demander une assistance technique à la FAO pour mettre ses recommandations en oeuvre.

Le Gouvernement ceylanais a signalé qu'il avait accepté ses recommandations et mis au point, avec l'assistance technique de la FAO, un système d'assurance-récolte pour le paddy. D'après les renseignements fournis par le délégué ceylanais, on commencera par exécuter un projet-pilote dans une région typique de l'île à partir de novembre 1958. Etant donné l'instabilité des conditions atmosphériques à Ceylan, les agriculteurs n'ont pas ensoncé de grandes superficies chaque année et le délégué a exprimé l'espoir que le système d'assurance-récolte aidera à tirer parti d'une part importante de la superficie qui ne fait pas actuellement l'objet d'une double récolte.

Pénurie de techniciens

Un grand nombre de pays ont estimé que la pénurie de techniciens étaient l'un des principaux obstacles à l'exécution de programmes de développement dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches. Aussi, les délégués ont-ils insisté sur l'importance particulière des travaux accomplis par les techniciens de l'Organisation. Le délégué cambodgien a signalé que son pays n'avait pu faire davantage appel aux experts de la FAO, parce que les effectifs du personnel que ces experts étaient susceptibles de former et d'aider étaient très faibles.

La quasi-totalité des pays ont exprimé leur reconnaissance à la FAO pour les techniciens qu'elle leur envoie. Le délégué philippin a fait allusion à l'aide technique qui est donnée pour le traitement des cuirs; le Vietnam a remercié la FAO des experts qu'elle lui a procurés en matière de production rizicole et de statistiques agricoles et le Japon dont on connaît l'efficacité des techniques agricoles a rendu hommage à l'assistance donnée par les experts de la FAO en matière d'amélioration des terres et en particulier des terres tourbeuses.

Le délégué du Vietnam a également fait observer que la FAO ne pouvant envoyer que quelques experts, il arrive parfois que les résultats escomptés ne soient pas atteints. Aussi, a-t-il demandé que l'organisation élargisse son assistance technique.

Le délégué de la Malaisie a remercié la FAO des experts qu'elle a fournis tout en n'hésitant pas non plus à déclarer qu'un pays qui comme le sien venait d'acquiescer son indépendance, avait besoin d'experts témoignant d'une plus grande bienveillance pour ses aspirations nationales.

On a recommandé de tenir des centres de perfectionnement sous les auspices de la FAO et de fournir des bourses, car c'est l'un des principaux moyens de remédier à la pénurie de techniciens. Les délégués du Vietnam et de la Birmanie ont mentionné à cet égard l'organisation de centres de perfectionnement sur la pisciculture, la gestion des exploitations et les statistiques agricoles. Plusieurs pays ont également demandé que l'on octroie davantage de bourses et la Corée, en particulier, espère être en mesure d'envoyer un plus grand nombre de chercheurs dans d'autres pays producteurs de riz afin de s'y familiariser avec les méthodes améliorées de riziculture.

Coopération internationale et régionale

Les délégués se sont félicités de la déclaration du Directeur général de la FAO soulignant la nécessité d'une coopération régionale, et ont mis l'accent sur un certain nombre de facteurs communs à la plupart des pays de la région, tels que le faible niveau des revenus, le manque de crédit et la pénurie de devises étrangères.

On a observé que, outre la coopération internationale encouragée par la FAO et d'autres organisations internationales, la coopération bilatérale contribue également au développement agricole de la région. Le délégué ceylanais a remercié le Japon de l'aide fournie par ses spécialistes et le délégué japonais a donné l'assurance à la Conférence que son pays était toujours prêt à fournir une assistance technique. Le délégué des Etats-Unis a également déclaré que son pays continuerait à fournir toute l'aide possible aux pays de la région pour qu'ils tirent un meilleur parti de leurs ressources humaines et naturelles et élèvent leur niveau de vie.

Les délégués des pays situés en dehors de la région, tels que la Nouvelle-Zélande et la France, se sont déclarés désireux de profiter de l'expérience des pays de l'Extrême-Orient. Leur pays sera heureux, ont-ils ajouté, d'apporter le cas échéant sa contribution au développement agricole de la région.

Le délégué indien a informé la Conférence que l'organisation indienne d'agriculteurs appelée "Farmers Forum India" avait décidé d'organiser une exposition mondiale de l'agriculture de décembre 1959 à février 1960 et que l'Inde inviterait tous les pays à y participer.

D. Questions de politique découlant de réunions techniques

La Conférence a noté que l'étude des incidences, sur le plan politique, des travaux des réunions ou organismes techniques régionaux mis sur pied par la FAO ou placés sous ses auspices depuis la dernière Conférence régionale était prévu dans le cadre de points déterminés de l'ordre du jour provisoire, à l'exception de la réunion non officielle sur la lutte contre la peste bovine en Inde et au Pakistan qui s'est tenue à New Delhi en avril 1957.

En adoptant son ordre du jour, la Conférence a décidé d'y ajouter un point supplémentaire intitulé "production de l'élevage et en particulier, étude de la lutte contre les épizooties".

C'est pourquoi la Conférence a décidé d'entreprendre d'étude de toute question de politique qui pourrait découler de la réunion précitée en examinant dans le cadre de ce nouveau point la question générale de la production de l'élevage et de la lutte contre les épizooties.

Aucune autre question n'a été soulevée sous la présente rubrique.

Chapitre III

PRINCIPAUX PROBLEMES QUE POSE LE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA REGION

A. Expansion et orientation de la production et des disponibilités agricoles eu égard à la demande

La Conférence a procédé à une étude générale du développement et de la planification agricoles dans la région, et en particulier, des incidences sur les programmes nationaux des forces à court terme et à long terme qui influent sur la demande et la consommation tant nationales qu'internationales.

On connaît bien l'importance que le commerce extérieur des produits agricoles revêt pour la plupart des pays de la région en tant que source principale de devises étrangères. Il est clair également qu'il faut développer la production agricole pour satisfaire les besoins alimentaires d'une population croissante et fournir des matières premières aux industries nationales en voie d'expansion, encore que les programmes de dépenses des gouvernements n'aient pas toujours traduit cette exigence dans tous les pays de la région.

La Conférence souligne également que l'accroissement de la production agricole doit suivre celui de la demande des consommateurs. En effet, si la production augmente trop lentement, les prix alimentaires risquent de monter fortement et on peut être contraint d'importer par priorité des quantités accrues de denrées alimentaires à la place des biens d'équipement, ce au détriment du développement économique général; dans le cas des pays exportateurs de ces denrées, l'augmentation des besoins intérieurs risque de réduire les disponibilités exportables. En revanche, si la production progresse plus rapidement que la demande, les prix à la production peuvent cesser d'être rémunérateurs et il n'est pas exclu que les problèmes d'excédents surgissent et découragent tout nouvel effort pour accroître la production. En outre, les recettes futures en devises étrangères diminueront si les ressources agricoles sont exagérément axées sur la production de denrées dont la demande fléchissante (ou l'offre excessive) sur les marchés internationaux entraîne une baisse de prix. C'est dire que les responsables de la planification dans les différents pays doivent suivre constamment les principales forces qui influencent la demande sur les marchés intérieurs et mondiaux afin que les ressources nationales soient utilisées au mieux.

La Conférence a alors étudié séparément les perspectives à court terme du commerce international des produits et les perspectives à long terme envisagées sous l'angle de la planification du développement agricole.

Perspectives à court terme du commerce
international des produits

La Conférence estime que si l'on peut difficilement tirer des perspectives à court terme des éléments de base pour modifier la structure de la production agricole, ces perspectives peuvent être néanmoins d'un grand secours pour élaborer la politique gouvernementale relative à l'écoulement ou à l'achat des produits agricoles, c'est-à-dire pour ajuster les politiques d'importation et d'exportation à court terme. En outre, ces perspectives peuvent aider un pays à mieux apprécier la situation de ses ressources en devises à court terme dans la mesure où il dépend des marchés mondiaux pour ses produits agricoles. Elles peuvent donc fournir des données précieuses sur le rythme auquel on peut mettre en oeuvre dans un proche avenir les projets de développement dont une part appréciable nécessite l'emploi de devises étrangères.

On a observé que la Conférence régionale fournissait l'occasion à tous les Etats Membres de la FAO de la région d'échanger des renseignements sur les perspectives immédiates de l'offre et des besoins pour les produits qui présentent pour eux de l'importance. Cet échange pourrait compléter utilement les travaux du Comité des produits de la FAO et de ses différents groupes.

La Conférence a pris note des renseignements donnés dans le document du secrétariat sur les perspectives à court terme du riz et d'autres céréales, du caoutchouc, du thé, du sucre, des matières grasses et des graines oléagineuses, du coprah et de l'huile de coco, du coton, du jute et des fibres dures, ainsi que de l'évolution récente de ces produits, telle qu'elle a été exposée par le secrétariat en cours de séance. Durant la discussion, un certain nombre de délégations ont esquissé à grands traits les derniers faits survenus dans leurs pays respectifs.

En ce qui concerne le riz, aliment de base de la région, la Conférence s'alarme des perspectives défavorables que l'on enregistre pour la production d'importants pays exportateurs. Une vaste région s'étendant du nord-est de la Thaïlande au littoral du Vietnam s'est ressentie de pluies insuffisantes ou tardives. Aussi, ce pays et le Cambodge craignent-ils que leurs disponibilités de riz exportables en 1958/59 ne soient pas abondantes, et la Thaïlande estime que son excédent exportable n'atteindra que 1 300 000 tonnes en 1959. En revanche, la Birmanie prévoit un accroissement sensible de sa récolte par rapport au niveau exceptionnellement faible de 1957/58; la Corée espère disposer de riz exportable en 1958/59 grâce à l'excellente récolte de 1958 et aux stocks substantiels de céréales alimentaires reportés de l'année précédente. Ce pays s'attend néanmoins à importer certains tonnages d'autres céréales, étant donné que son déficit à l'égard de ces dernières s'élèvera à près de 300 000 tonnes.

Le délégué français a attiré l'attention des pays exportateurs de riz de l'Extrême-Orient sur la stabilité de la demande d'importation de ce produit en Afrique tropicale et ses possibilités d'accroissement.

La production se développe dans cette région mais la consommation s'y accroît au moins aussi rapidement. Les importations totales sont d'environ 150 000 tonnes par an. La demande d'importation, et c'est là sa particularité, porte surtout sur les brisures de riz.

La Conférence a également été informée que la Birmanie s'efforçait de remplacer son coton à fibres courtes par des variétés à fibres longues et de réduire les fortes dépenses qu'elles consacrent aux importations d'huiles végétales en encourageant la production intérieure de graines oléagineuses.

Le Cambodge a signalé que la production de kapok a beaucoup augmenté ces dernières années mais que les prix viennent de s'effondrer au point que les agriculteurs ont dû arrêter la collecte de la production.

En raison des fluctuations de la production et des prix agricoles outre-mer, l'Inde s'estime fortunée de disposer de produits d'exportation très divers et de ne pas être fortement tributaire des exportations de denrées agricoles pour financer son développement économique. Les importations de produits alimentaires sont marginales, mais elles restent importantes étant donné que la hausse du revenu national s'est traduite par un accroissement de la demande de ces produits, qui est particulièrement marquée pour le riz et le blé. Il se peut que les importations de céréales en 1958 soient plus faibles que l'année précédente, mais ceci sera dû moins à une diminution des besoins qu'à la pénurie du riz dans les pays exportateurs. Le gouvernement espère pouvoir réduire ses importations de céréales en 1959 mais il devra néanmoins les maintenir à un certain niveau.

En ce qui concerne le thé - 60 pour cent de sa production sont actuellement exportés - la demande intérieure augmente et cette tendance se maintiendra, tandis que la demande extérieure, bien qu'en voie d'accroissement, est sujette à de fortes fluctuations. Aussi, le Gouvernement indien se féliciterait-il que l'on reconduise l'Accord international sur le thé. Les prix intérieurs des graines oléagineuses et des huiles végétales tendent à monter par suite de l'expansion de la consommation intérieure et le gouvernement s'efforce de faire face à cette demande accrue en prenant des mesures pour stimuler la production d'arachides et de graines de ricin. En même temps, les autorités désirent encourager les exportations de graines oléagineuses et d'huiles végétales et ont en conséquence supprimé les droits qui frappent ces produits.

En ce qui concerne le coton, les perspectives sont, dans une large mesure, fonction de la demande extérieure, mais le gouvernement s'emploie à améliorer la qualité du coton indien surtout en favorisant la production de variétés à longues fibres.

La délégation indienne a souligné l'importance du poivre comme culture d'exportation pour l'Extrême-Orient et a exprimé le regret que la FAO n'ait pas été en mesure jusqu'ici, du fait de ses ressources financières limitées, d'effectuer des études sur ce produit comme elle l'a fait si utilement pour d'autres denrées agricoles.

Des études effectuées dernièrement ont montré que la production alimentaire du Pakistan augmentait moins vite que le rythme de plantation, en raison de facteurs très divers et en particulier des conditions climatiques. C'est dire qu'à court terme, le Pakistan devra maintenir ses importations de céréales; ce pays espère accroître sa production de graines de tournesol d'ici peu afin de développer celle d'huiles végétales.

Le caoutchouc est la deuxième culture d'exportation du Vietnam immédiatement après le riz. Le gouvernement stimule actuellement la production de différentes façons et notamment par l'octroi de prêts à long terme, mais les conseils d'experts sur les perspectives du caoutchouc et en particulier sur la concurrence livrée par le caoutchouc synthétique, problème qui intéresse également le Cambodge, pourraient sérieusement infléchir sa politique. En ce qui concerne ce problème, la Conférence note que, de l'avis des experts de la FAO, la consommation mondiale de caoutchouc continuera à réagir fortement à l'essor de l'activité économique mondiale, mais qu'une concurrence de prix est inévitable entre le caoutchouc naturel et le caoutchouc synthétique. Bien qu'il y ait des utilisations auxquelles l'un ou l'autre soient plus particulièrement adaptés, le prix sera dans beaucoup de cas le principal critère de choix. L'évolution des prix du caoutchouc naturel contribuera également dans une large mesure à encourager ou à retarder l'essor de l'industrie du caoutchouc synthétique. La Conférence a été informée qu'un Comité d'experts nommé récemment par le Conseil des producteurs de caoutchouc avait indiqué que le maintien des recettes en devises étrangères procurées par le caoutchouc naturel dépendra de l'accroissement de la production, de l'amélioration de la qualité et de l'abaissement des coûts de production qui est nécessaire pour renforcer sa position concurrentielle par rapport au caoutchouc synthétique.

Perspectives à long terme et planification agricole

En examinant cette question, la Conférence a observé que l'objectif de la planification de l'agriculture et de l'économie en général, est d'assurer à l'économie l'essor maximum tout en lui garantissant une stabilité suffisante. Comme la plupart des pays de la région planifient leur développement économique pour atteindre cet objectif, il est devenu nécessaire de prévoir l'accroissement de la demande de denrées alimentaires et de matières premières agricoles à usage industriel qui accompagne ce développement, et de prendre les dispositions qui s'imposent pour y faire face.

Un développement équilibré suppose que l'on évite la pression inflationniste qui se produit lorsque la demande tend à augmenter plus vite que les disponibilités de produits agricoles, comme cela a été le cas récemment en Inde et au Pakistan. En revanche, si la production s'accroît plus rapidement que la demande, on assiste à une baisse des cours telle que celle qui a été enregistrée en Inde pour les céréales alimentaires en 1953/54, et parfois même à l'apparition d'excédents comme par exemple pour certains types de tabac aux Philippines et de féculs de pomme de terre et de cocons de vers à soie au Japon. En outre, les recettes en

devises étrangères procurées par les produits agricoles, recettes qui ont une importance capitale pour un grand nombre de pays de la région, diminueront si les ressources agricoles sont axées exagérément sur la production de denrées pour lesquelles la demande faiblissante (ou l'offre excessive) sur les marchés internationaux provoque une baisse de prix.

Cette question a fait l'objet d'exposés des délégués des pays suivants: Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, France, Inde, Japon, Corée, Pakistan, Philippines et Etats-Unis. La Conférence note que l'orientation de la production agricole en fonction de la demande est un aspect de l'expansion sélective qui a été examiné à la dernière Conférence régionale. Le délégué français a souligné combien il était nécessaire, sous l'angle technique, économique et social, d'assurer la diversification de l'agriculture.

Nécessité d'une prévision de la demande intérieure

A cet égard, la Conférence a examiné le rapport de la section "Agriculture" du Groupe de travail CEAEO/FAO sur le développement et la planification économiques; elle s'est félicitée dans l'ensemble de ce rapport qui, à son avis, apporte une contribution précieuse à l'amélioration de la planification du développement agricole dans la région. Elle a estimé, d'accord avec le Groupe de travail, qu'il est indispensable d'évaluer la demande future des denrées agricoles pour entreprendre une planification agricole méthodique et réaliste.

Le délégué indien a signalé qu'à la suite de l'inquiétude causée dans son pays par la hausse des prix des denrées alimentaires en 1956/57, le Comité d'enquête sur les céréales alimentaires a étudié de façon approfondie les facteurs susceptibles d'influer sur la demande future de céréales alimentaires jusqu'à la fin de la période d'application du deuxième plan quinquennal. Cette étude a tenu compte des effets de l'accroissement démographique dans les régions rurales et urbaines et des variations des revenus et de leur distribution. L'examen de ces variations a été fondé sur les données qui ont été recueillies lors de l'enquête nationale par sondage sur les dépenses alimentaires et globales des ménages. En élaborant le troisième plan quinquennal, on s'attachera également aux différences du taux d'accroissement de la demande dans les diverses parties du pays, étant donné que l'élasticité de celle-ci par rapport au revenu varie de l'une à l'autre.

Le délégué japonais a fait rapport sur les méthodes de prévision de la demande que l'on a utilisées pour élaborer le plan de développement économique de 1958-1962. La Conférence a appris avec intérêt que le Japon avait également examiné les besoins nutritionnels en fonction de cette prévision, compte tenu uniquement des facteurs économiques.

Etant donné qu'il faut prévoir la demande intérieure pour établir des plans plus réalistes, la Conférence fait sienne la recommandation du Groupe de travail demandant aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de prendre des mesures afin d'obtenir les données nécessaires pour améliorer leurs prévisions de la demande de denrées alimentaires et autres denrées

agricoles et notamment des renseignements sur l'évolution démographique, les revenus national et par consommateur et les disponibilités alimentaires. Il faudrait notamment exécuter dans les régions tant rurales qu'urbaines des enquêtes par sondage sur les dépenses et la consommation alimentaires des ménages (en fonction des revenus et des dépenses totales des familles) afin de fournir une base à la prévision de la demande.

On a besoin également de prévisions de l'activité industrielle pour étayer l'estimation de la demande future de matières premières agricoles. C'est là une tâche particulièrement ardue et la Conférence a recommandé que l'on approfondisse la question.

Le délégué des Etats-Unis a fait observer que son pays s'intéressait aux prévisions de l'offre et de la demande dans tous les pays, étant donné qu'elles peuvent affecter les perspectives d'exportation des produits agricoles des Etats-Unis. Il a signalé que son Gouvernement aidait financièrement ces études dans divers pays et que l'on faisait actuellement le nécessaire pour mettre en route des études analogues en Inde et aux Philippines, en collaboration avec les instituts locaux de recherche. Il a déclaré qu'il n'était pas exclu que son Gouvernement, dans certaines conditions, facilite l'exécution de telles études dans d'autres pays de la région.

La Conférence a observé que, malgré la précieuse contribution apportée par le Groupe de travail CEAE/FAO, il reste encore des problèmes de technique à résoudre pour élaborer les prévisions de la demande et les utiliser dans la planification, en particulier pour les matières premières agricoles à usage industriel. Il faut pousser davantage l'étude de ces questions et la Conférence est d'avis que l'on pourrait assurer un fructueux échange de connaissances en confiant leur examen dans la région à un comité d'experts.

Commerce international et prévisions de la demande

On peut supposer que l'orientation de la production agricole en fonction de la demande intérieure implique une politique d'autonomie quant à cette production; mais cela n'est pas toujours le cas. Ainsi, le délégué japonais a fait observer que son Gouvernement, dans le cadre de l'actuel plan de développement, envisage d'accroître les importations de denrées agricoles.

La Conférence a estimé dans l'ensemble, d'accord avec le Groupe de travail CEAE/FAO sur la planification agricole, que le principe des avantages comparés devait être la règle d'or des plans et politiques d'importation et d'exportation de produits agricoles. On a reconnu toutefois qu'il convient en pratique d'apporter un certain nombre d'aménagements à ce principe pour tenir compte non seulement des perspectives du marché, mais aussi de facteurs tels que la situation particulière des jeunes industries des pays qui amorcent leur développement, et les problèmes posés par la main-d'oeuvre et la balance des paiements. Le délégué pakistanais a fait observer en outre que l'insuffisance du shipping national pouvait compromettre les disponibilités alimentaires essentielles d'un pays en temps de crise et qu'en conséquence, son Gouvernement prévoyait d'atteindre une quasi-autonomie pour les denrées alimentaires de base.

Le délégué australien a fait observer que dans les pays en voie de développement, les facteurs sociaux et humains peuvent dieter, à court terme, une politique d'autarcie, mais il est de leur intérêt à long terme, lorsque cela devient possible, d'aménager la structure de leur production de façon à assurer une utilisation économique optimale de leurs ressources. Le commerce international s'en trouverait d'ailleurs stimulé.

La Conférence a reconnu la grande part d'incertitude que comporte la prévision de la demande des produits agricoles sur les marchés internationaux plusieurs années à l'avance. Cette prévision est particulièrement difficile pour les matières premières agricoles à usage industriel. On a fait observer néanmoins que l'étude des forces qui influent sur l'offre et la demande des produits agricoles sur les marchés internationaux, tant à court terme qu'à long terme, aiderait à évaluer certains des risques qui se font jour maintenant lorsqu'on axe la production sur certaines denrées. Ces études, en donnant des renseignements sur l'importance relative des forces qui conditionnent la demande internationale des différents produits, mettraient les pays davantage en mesure d'orienter l'utilisation de leurs ressources agricoles dans le sens le plus rentable. A cet égard, plusieurs types d'études ont été examinés.

- i) La Conférence approuve les études courantes de la FAO sur l'évolution internationale à court terme des produits et de la situation économique, études qui facilitent la planification à court terme.
- ii) La Conférence note également que, du fait du développement économique des pays de la région, des changements se produisent dans la composition du commerce extérieur de leurs denrées agricoles et elle recommande que la FAO étudie la nature de ces changements.
- iii) On a observé que dans la région chaque pays sera affecté par les plans et politiques de développement des autres pays et il a été recommandé que la FAO étudie ces incidences de façon continue, par exemple en collaboration avec la CEAEQ. Cette étude pourrait porter notamment sur les progrès de l'agriculture chinoise, lesquels influent sur le commerce international des denrées agricoles produites dans la région. a/
- iv) La Conférence note également que les marchés des produits agricoles de la région sont affectés par l'évolution enregistrée en dehors de celle-ci. A cet égard, le délégué japonais s'est félicité de la prévision que la Commission économique pour l'Europe a établie à l'égard du niveau que la demande de denrées agricoles atteindra en 1975 sur

a/ Le délégué coréen a fait observer que son gouvernement se réserve le droit d'interpréter cette phrase comme il l'entend.

les marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. La Conférence demande à la FAO d'élargir ce travail de prévision à long terme. En outre, la Conférence recommande que la FAO, si possible en collaboration avec la CEEAEO, s'efforce d'évaluer les incidences éventuelles du Marché Commun européen sur les tendances futures de la demande de produits agricoles de la région. Il conviendrait également de tenir compte dans cette étude de la zone européenne de libre-échange si celle-ci voit le jour.

- v) La Conférence se félicite des études dont elle a été saisie sur les perspectives à long terme de la demande des principaux produits agricoles de la région, sur les marchés internationaux, études qui sont précieuses pour la planification agricole et recommande qu'on les poursuive. En particulier, la Conférence approuve la recommandation du Groupe de travail CEEAEO/FAO sur la planification agricole visant à ce que la FAO amplifie son étude de la production et de la structure de la commercialisation des principales denrées agricoles, y compris leurs perspectives d'exportation, ainsi que des causes fondamentales des fluctuations de prix.
- vi) En raison des efforts qu'accomplissent de nombreux pays de la région pour encourager l'essor des coopératives, lesquelles pourraient profiter tant aux producteurs qu'aux consommateurs en réduisant la marge de commercialisation souvent excessive qui est prélevée par les intermédiaires, le délégué indien a fait observer qu'il semblait normal que les pays développent leurs échanges en faisant intervenir les coopératives. Il a été noté par exemple que l'Inde a tenu ces derniers temps à ce que les disponibilités de piments et d'oignons destinées à l'exportation vers Ceylan soient fournies par des coopératives plutôt que par des entreprises privées. La Conférence recommande que la FAO examine comment l'on pourrait intensifier le commerce international par l'intermédiaire des coopératives.

Autres mesures pour améliorer la planification du développement agricole

La Conférence a également examiné les aspects généraux d'une planification réaliste du développement agricole et constate qu'il reste beaucoup à faire dans l'obtention de données concrètes et la mise au point des méthodes de planification agricole.

- i) Évaluation des ressources disponibles pour le développement: La Conférence souligne que la planification agricole doit s'appuyer sur des données précises concernant les ressources nationales, et notamment sur la géographie, la population, le climat, la terre et les sols, la végétation, l'hydrologie, etc., c'est-à-dire tous les facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur les possibilités d'utilisation des terres. Alors qu'à court terme, la planification doit se fonder nécessairement sur les

renseignements dont on dispose, à moyen terme et à long terme elle postule l'exécution d'études permettant d'améliorer progressivement les données nécessaires à l'établissement des plans futurs. C'est pourquoi une étude continue des ressources doit faire partie intégrante de tout effort de planification à long terme.

On a noté qu'à l'intérieur d'un même pays l'essentiel des ressources humaines et naturelles varie d'une région à l'autre. On peut avoir affaire soit à une région non développée où un mode d'utilisation des terres ne s'est pas encore fait jour, soit à une région plus ou moins développée où ce mode d'utilisation apparaît déjà clairement. Selon les régions, ce dernier aura des assises plus ou moins solides et sera plus ou moins proche de l'optimum.

Dans le premier cas, il est évident qu'il faut entreprendre une étude des ressources pour fournir une base à la planification agricole. Ce besoin peut être tout aussi marqué dans le second cas, même s'il apparaît moins nettement. Mais si l'on n'étudie pas de façon plus poussée les ressources actuelles et les possibilités qu'elles offrent, la planification agricole dans les régions partiellement développées reposera sur le mode existant de mise en valeur qui est hérité du passé et qui s'est constitué sans que tous les facteurs en cause soient parfaitement connus. C'est dire que ce mode de mise en valeur sera rarement le meilleur.

Dans les régions partiellement développées, en évaluant l'utilisation actuelle des terres à l'aide des renseignements techniques disponibles, on pourrait mesurer l'écart qui existe entre cette utilisation et celle que l'on pourrait assurer à l'aide des connaissances actuelles. Cette évaluation permettrait en même temps de déterminer dans quels domaines il est le plus urgent de disposer de renseignements supplémentaires afin de tirer parti de toutes les possibilités qui s'offrent. Il importe également d'examiner le potentiel humain d'une région par rapport à l'emploi des ressources et la mesure dans laquelle on peut tirer parti des possibilités d'utilisation des terres. On croit savoir que l'on a mis au point en Australie des techniques permettant d'exécuter ces enquêtes sur les ressources assez rapidement et sans trop de frais.

La Conférence est d'avis qu'il est indispensable de mieux connaître les ressources fondamentales humaines et agricoles, dont on dispose pour le développement si l'on veut améliorer la planification agricole, et elle recommande aux gouvernements de la région d'entreprendre de telles enquêtes de façon continue, dans le cadre des programmes de développement agricole, en se faisant aider, s'ils le désirent, par la FAO au titre du Programme élargi d'assistance technique.

ii) Nécessité d'une planification à long terme du développement agricole:
La Conférence note que la méthode - utilisée de façon générale à l'heure actuelle - qui consiste à établir des plans de développement agricole d'une durée de 3 à 5 ans laisse à désirer étant donné qu'il faut généralement des périodes plus longues pour modifier profondément la structure de la production agricole. De fait, pour certaines cultures telles que le thé, le caoutchouc, et la noix de coco, qui n'entrent en rapport que plusieurs années après la plantation, un plan à court terme de 3 à 5 ans ne saurait donner satisfaction.

En conséquence, la Conférence estime que l'on pourrait inclure dans la planification agricole tout à la fois:

- a) Un plan de développement à long terme qui s'étendrait sur une période de 15 à 20 ans et définissant l'orientation générale qu'il convient de donner à la production agricole nationale.
- b) A l'intérieur de ce cadre d'ensemble, des plans successifs à moyen terme s'étendant par exemple sur 3 à 5 ans. Les principaux objectifs à atteindre durant la période d'application du plan à long terme et les moyens d'y parvenir pourraient être définis avec plus de précision dans ces plans. Chacun d'eux serait élaboré compte tenu des résultats obtenus par le plan précédent.
- c) Des programmes annuels. Ces derniers pourraient être liés au budget annuel et constitueraient une sub-division du plan à moyen terme, dans le temps et dans l'espace (c'est-à-dire aux différents niveaux d'exécution à l'échelon central et local). Les plans à court terme, tout en étant formulés dans le cadre des objectifs à moyen terme, seraient modifiés de façon à tenir compte des résultats obtenus et de l'évolution de la conjoncture sur les marchés tant intérieur qu'extérieur.

iii) Nécessité de la recherche: La Conférence note que le Groupe de travail CEAAO/FAO sur la planification agricole a souligné l'importance de la recherche agricole et fait observer qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine pour planifier l'utilisation des terres et introduire des cultures et des systèmes de récolte adaptés à la région.

La Conférence note également que pour améliorer la planification agricole il faut disposer de renseignements plus précis concernant les efforts que les divers facteurs de production tels que les engrais, les semences et les méthodes de culture améliorées, etc. exercent sur le volume de la récolte. En outre, les répercussions sur la production des changements apportés aux institutions agricoles revêtent une grande importance mais sont très difficiles à évaluer. On a estimé qu'une étude des résultats obtenus par les plans et programmes déjà exécutés pourrait jeter quelque lumière sur ces problèmes. L'étude de la formation de capital en agriculture fournirait également d'utiles renseignements.

La Conférence a souligné à plusieurs reprises l'importance du facteur humain dans le développement agricole, étant donné que ce sont en définitive les efforts de chaque exploitant qui conditionnent tout accroissement de la production. C'est dire qu'il faut disposer de données satisfaisantes sur les problèmes économiques et sociaux des agriculteurs. Le délégué japonais a fait observer que si la planification agricole n'avait porté en général que sur la production, il ne faut pas perdre de vue pour autant les problèmes de l'emploi et des revenus. Le délégué français a souligné que l'évaluation des revenus pose des problèmes particuliers pour l'agriculture de subsistance qui est très répandue dans la région. A cet égard, la Conférence a rappelé que la dernière Conférence régionale

avait recommandé que l'on effectue des études des principales cultures et méthodes d'exploitation, afin de déterminer les dépenses et les revenus qui sont associés à ces dernières et obtenir des renseignements analogues sur le régime foncier, le crédit et la commercialisation agricoles. Le sentiment a été que de telles études fourniraient des renseignements très utiles sur les recettes procurées par les différents systèmes d'exploitation dans la région et sur la situation économique des agriculteurs.

Canevas pour les travaux futurs de planification du développement agricole

La Conférence estime que pour perfectionner les techniques et assurer dans la région un effort réaliste de planification agricole, il faut recueillir les données de base nécessaires et les analyser et améliorer les méthodes de planification. Etant donné qu'une telle action met en jeu un grand nombre de problèmes distincts quoique connexes, la Conférence recommande de procéder par étapes.

Il faut tout d'abord réunir les données de base nécessaires à l'effort de planification dans les divers pays, tâche qui pourrait être entreprise par les gouvernements eux-mêmes, avec l'aide des techniciens de la FAO s'ils le désirent. En même temps, il convient que la FAO entreprenne, comme il est indiqué ci-dessus, des études plus poussées de certains problèmes que les marchés des produits agricoles soulèvent sur le plan international.

La Conférence note également qu'il existe plusieurs questions de méthode dont la solution serait facilitée par un échange international de l'expérience acquise. Aussi, la Conférence recommande-t-elle, qu'en second lieu, la FAO, éventuellement en collaboration avec la CEAEQ, convoque un groupe de travail des experts de la région, par exemple à la fin de 1959, pour examiner certains problèmes posés par la fixation des objectifs en agriculture. Il s'agirait d'étudier i) les méthodes employées pour établir des prévisions de la demande de produits alimentaires et de matières premières à usage industriel sur les marchés intérieur et extérieur, et le parti que l'on peut tirer de ces prévisions dans la planification agricole; ii) les techniques permettant de prévoir l'évolution de la production agricole et d'évaluer les réactions éventuelles de la production à tel ou tel changement dans les facteurs de production; iii) les moyens d'examiner, dans le cadre de la planification, les problèmes soulevés par le revenu et l'emploi en agriculture et notamment par l'évaluation du niveau des revenus et de la consommation des petits exploitants; iv) les méthodes à utiliser pour faire le point des résultats des plans et programmes de développement agricole antérieurs et déterminer notamment le bien-fondé des hypothèses formulées, la mesure dans laquelle les objectifs fixés étaient raisonnables, l'exactitude des données employées et l'efficacité des méthodes choisies; et v) le rôle et le contenu des plans de développement agricole à long terme par rapport aux plans à court et à moyen terme.

La Conférence recommande qu'une fois achevées les études et la réunion précitées, la FAO convoque dans la région une réunion générale d'économistes, d'agronomes et de nutritionnistes afin de dégager des

renseignements obtenus un ensemble de principes permettant l'élaboration de plans réalistes. Il serait préférable de tenir cette réunion avant la cinquième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

La Conférence note également que le Séminaire régional sur la nutrition dans les plans et politiques alimentaires, dont l'organisation est recommandée au Chapitre III-C du présent rapport, doit se tenir avant la réunion précitée et permettra d'obtenir pour celle-ci de précieux renseignements. Cette réunion fournira également l'occasion de formuler des recommandations sur les activités et les études supplémentaires que les gouvernements et la FAO peuvent entreprendre en matière de planification agricole.

B. Politiques de stabilisation et de soutien des prix et des revenus agricoles

On a rappelé que la Conférence régionale précédente avait fait sienne la proposition du Gouvernement indien d'organiser une réunion régionale sur les prix et coûts et les politiques de soutien.

La Conférence a été informée que cette réunion s'était tenue sous la forme d'un Centre sur les politiques de soutien et de stabilisation des prix et des revenus agricoles en Asie et en Extrême-Orient. Ce Centre a eu lieu à New Delhi en mars-avril 1958 grâce à l'hospitalité du Gouvernement indien et a été organisé conjointement par la FAO et la CEAEQ. Des exemplaires du rapport de ce Centre ont été distribués aux délégués. Les conclusions de ce rapport ont été discutées par les délégués des pays suivants: Australie, Birmanie, Cambodge, Ceylan, France, Inde, Japon, Corée, Fédération de Malaisie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande et Etats-Unis.

La Conférence a pris connaissance avec satisfaction de ce rapport, qu'elle a jugé des plus instructifs. Elle s'est félicitée, en particulier, de l'optique réaliste qui s'y affirme et dont différents traits portent témoignage, comme l'a fait observer le délégué indien. Tout d'abord, le rapport reconnaît les conditions propres à la région, et notamment la prédominance et le développement insuffisant de l'agriculture, et le faible niveau de l'ensemble des revenus. Aussi admet-il que l'on ne peut assigner aux politiques de prix agricoles que des objectifs assez limités et écarte-t-il la possibilité d'aider l'agriculture en fixant les prix agricoles à des niveaux qui ne pourraient être maintenus que par l'octroi permanent de fortes subventions par d'autres branches d'activité.

On a estimé que le rapport en mettant l'accent sur la stabilisation des prix plutôt que sur leur soutien adoptait la bonne méthode pour la région. La Conférence est d'avis que l'on est fondé à donner comme principal objectif à la politique des pays de la région d'éliminer les fortes fluctuations des cours agricoles et notamment leur baisse après la récolte. Cet objectif a aussi, au point de vue pratique, l'intérêt de reconnaître la nécessité de protéger les intérêts des consommateurs des secteurs non agricoles - étant donné leurs faibles revenus - ainsi que les intérêts des producteurs.

On a estimé que le rapport faisait également preuve de réalisme en tenant compte de l'importance, pour accroître la production et les revenus agricoles, des mesures autres que celles qui ont trait aux prix. Un grand nombre de gouvernements de la région ont alloué des fonds pour mettre les terres en valeur, subventionner l'emploi d'engrais, de semences améliorées et de crédit par les exploitants, encourager la rationalisation du marketing et modifier la structure institutionnelle par la réforme agraire afin de lever les obstacles qui empêchent les exploitants d'intensifier leur activité et de leur fournir les stimulants nécessaires à cette fin. La Conférence reconnaît que les mesures de cet ordre qui permettent d'accroître la production et l'efficacité des travaux agricoles et de réduire les coûts de production et de commercialisation profitent tant aux producteurs qu'aux consommateurs. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires pour les producteurs que l'on est contraint de mettre l'accent, dans l'élaboration des politiques de prix, sur la protection des intérêts du consommateur des secteurs non agricoles. Cependant, la Conférence est convenue que de telles mesures doivent compléter les politiques de soutien et de stabilisation des prix et non point les remplacer.

Un certain nombre de délégués ont estimé, d'accord avec les conclusions formulées dans le rapport, qu'il n'est pas souhaitable d'utiliser une seule formule pour déterminer les niveaux de fixation des prix. Cette méthode, en effet, tend à être trop rigide en pratique, étant donné qu'il faut en général tenir compte de facteurs multiples. La délégation japonaise a estimé que l'on pouvait se rallier, dans l'ensemble, aux méthodes proposées à cet effet dans le rapport. Toutefois, l'utilisation de ces méthodes obligerait à réunir régulièrement sur la demande, les prix et la commercialisation, des données statistiques beaucoup plus précises que celles dont on dispose actuellement dans la plupart des pays de la région.

Faisant état de la méthode mentionnée dans le rapport pour la fixation des niveaux de prix en fonction d'une moyenne mobile des prix antérieurs, le délégué japonais a déclaré qu'elle était quelque peu tournée vers le passé. Au Japon, la politique des prix fait partie intégrante de la politique agricole générale, laquelle vise à guider le développement futur, d'où la nécessité de tenir compte également d'autres facteurs économiques et sociaux. Ces facteurs varient d'un produit à l'autre, de sorte que la fixation des niveaux de prix exige l'adoption d'une méthode particulière pour chaque produit. On fixera alors peut-être des prix ayant le caractère d'un soutien pour certaines denrées et d'un contrôle pour d'autres. A cet égard, la stabilité des prix, dont le rapport fait le principal objectif à atteindre, doit être interprétée avec quelque souplesse. Il faut maintenant coordonner, dans une certaine mesure, les diverses méthodes adoptées au Japon pour fixer les prix des produits afin d'établir les rapports appropriés entre les différents secteurs de l'agriculture étant donné que les produits auxquels s'applique la politique des prix représentent environ les deux-tiers du revenu agricole brut du Japon.

La Conférence se félicite également que le rapport ait examiné les difficultés pratiques que l'on rencontre pour s'assurer que les prix fixés à la production sont effectivement perçus par les agriculteurs. De nombreux délégués ont fait état de ces difficultés et exposé les mesures

que l'on prend actuellement pour les surmonter. Le délégué de la Fédération de Malaisie a indiqué que le système du prix minimum garanti pour le paddy n'assurait pas dans ce pays une amélioration satisfaisante des revenus agricoles parce qu'il ne permettait pas de mettre fin à l'exploitation des cultivateurs par les intermédiaires. Le système "padi kuncha" dans le cadre duquel les agriculteurs doivent rembourser leurs dettes en nature aux négociants-prêteurs à des taux d'intérêt usuraires a entraîné un endettement chronique des riziculteurs et ne leur donne guère la possibilité de vendre leur paddy au prix minimum. Aussi est-on en train de mettre en place un nouveau système de commercialisation fondé sur le coopératisme. Les coopératives sont dotées du monopole d'achat du paddy et les avances aux agriculteurs, durant la campagne, se feront également par leur intermédiaire. Lorsqu'un système de ce genre a été mis en oeuvre dans le nord de la Malaisie, le prix du paddy s'est porté immédiatement de 13,20 à 14,80 M\$ par picul. Dans le cadre d'un système analogue les coopératives ont vendu, dans le centre de la Malaisie, 27 000 tonnes de paddy provenant de la récolte de 1957/58. On étend actuellement ce système à d'autres régions du pays.

Le délégué cambodgien a signalé que dans son pays le commerce du riz est assuré également par des intermédiaires qui fournissent du crédit aux exploitants à des taux d'intérêt dépassant 100 pour cent, achètent la récolte des exploitants et vendent à ces derniers des biens importés. Au moment de la récolte, en janvier ou février, les riziculteurs doivent vendre leur paddy parce qu'ils ont besoin d'espèces et les prix tombent. Les cours remontent en juillet et en août à un niveau qui est presque le double de celui de janvier, ce au profit des négociants. Afin de remédier à cet état de choses, le Gouvernement s'est intéressé à la mise sur pied d'un système de crédit coopératif pour vendre aux agriculteurs les biens dont ils ont besoin et acheter leur récolte. On se heurte toutefois à de nombreuses difficultés et en particulier à la concurrence livrée par les négociants et aux problèmes soulevés par le transport, l'entreposage de la production et la pénurie de fonds.

On a signalé que les méthodes traditionnelles de commercialisation dans d'autres pays et notamment la Birmanie, Ceylan, l'Inde et la Corée ont eu des effets analogues sur l'efficacité des politiques assurant des prix fixés ou minimums à la production et que l'on était en train d'essayer différents correctifs. En Birmanie, l'Office d'Etat de la commercialisation agricole a installé dans la campagne des centres d'achat auquel les cultivateurs peuvent se rendre facilement pour vendre leur paddy au prix officiel. A Ceylan, le Gouvernement s'efforce de veiller à ce que les intermédiaires ne profitent pas du soutien des prix, en ordonnant que les coopératives n'achètent les produits dont les prix sont garantis qu'aux véritables agriculteurs. En Corée, on a maintenant rendu la liberté aux prix du paddy et du riz, mais des moyens d'entreposage et de crédit sont fournis aux cultivateurs avec l'aide de la nouvelle Banque agricole, de sorte qu'ils ne sont plus obligés de vendre leur production contre paiement en espèces au moment de la récolte. De cette façon, on espère éliminer les fortes fluctuations saisonnières des prix du riz et faire en sorte que les riziculteurs perçoivent un prix équitable.

Le délégué ceylanais a indiqué que le système de prix garantis utilisé dans son pays s'applique à quinze cultures et a pour principal objectif d'encourager les exploitants à accroître leur production et à adopter des méthodes améliorées. Il a signalé toutefois que les agriculteurs avaient tendance à consacrer les bénéfices réalisés grâce au soutien des prix à l'achat de produits de luxe. Afin de s'assurer qu'une grande partie de ces bénéfices sont utilisés pour améliorer la production, on a proposé de mettre au point un système prévoyant le paiement d'une partie du prix de soutien en espèces, le reste étant couvert par la délivrance de bons valables pour l'achat d'engrais et autres biens nécessaires à l'agriculture.

Il semble que l'on se soit accordé de façon générale à estimer, d'accord avec les conclusions formulées dans le rapport, que les politiques de prix agricoles et alimentaires de la plupart des pays de la région ont été fortement influencées dans le passé par les intérêts des consommateurs. Si les circonstances y ont été pour beaucoup, il est également vrai, comme l'a fait observer le délégué indien, que les consommateurs urbains font davantage entendre leur voix que les producteurs et qu'il faut s'attendre qu'une légère hausse de prix suscite une action plus résolue qu'une forte baisse.

La Conférence note toutefois qu'un grand nombre de pays prennent de plus en plus conscience des difficultés auxquelles on pourrait se heurter si l'on ne met pas au point des politiques de prix à long terme s'harmonisant avec les objectifs d'ensemble du développement agricole. On s'occupe plus activement d'élaborer des méthodes appropriées pour sauvegarder les intérêts des consommateurs tout en évitant que les producteurs ne soient découragés par les prix ou d'autres facteurs.

La Conférence recommande le rapport du Centre à l'attention des gouvernements de la région et se félicite du rôle que le Gouvernement indien a joué en lui offrant son hospitalité.

La Conférence prend acte de l'importance attachée par le Centre à la disponibilité de données sûres concernant les prix agricoles et d'autres indicateurs pertinents nécessaires pour la fixation du niveau des prix; elle fait sienne la proposition de renvoyer l'étude de cette question à la Conférence des statisticiens asiatiques. Certains délégués ont estimé qu'il était souhaitable que des économistes et des administrateurs participent à l'examen de ces questions et on a formulé le vœu que la Conférence précitée en tiendra compte.

La Conférence prend note des études que la FAO poursuit sur les mesures de soutien des prix agricoles. La réunion du Groupe de travail des experts sur le soutien des prix qui s'est tenue à Rome en décembre 1956 a examiné les problèmes des pays sous-développés, mais c'est au Centre de New-Delhi que l'on s'est concentré pour la première fois sur les politiques de stabilisation et de soutien des revenus et des prix agricoles dans ces pays. On a noté que la FAO doit tenir des réunions analogues dans d'autres régions sous-développées et que l'on se propose de convoquer une réunion mondiale d'experts en avril 1959, afin d'examiner d'une part l'élaboration d'un ensemble de principes pour guider les politiques de soutien des prix agricoles et d'autre part les effets de ces politiques sur le commerce international. La Conférence est convenue que la FAO doit continuer à oeuvrer dans ce sens.

C. La nutrition dans ses rapports avec les politiques alimentaires et agricoles

La Conférence a examiné cette question surtout pour prendre en considération, en ce qui concerne spécialement l'Asie et l'Extrême-Orient, les recommandations formulées à ce sujet par la Conférence de la FAO à sa neuvième session. La Conférence régionale a reconnu que, en ce qui concerne l'Asie et l'Extrême-Orient, il importe particulièrement que les programmes alimentaires et agricoles nationaux mis en oeuvre dans la région tiennent compte de la nécessité de relever les niveaux de nutrition, car la plupart des pays de la région doivent faire face à de graves problèmes de nutrition qui compromettent la santé et réduisent la capacité de travail de la population. Elle a aussi reconnu que les efforts accrus déployés par de nombreux gouvernements pour intégrer le développement de la production alimentaire et agricole dans des plans plus vastes de développement économique offraient la possibilité de mieux lier les politiques alimentaires à l'amélioration recherchée de la nutrition.

La Conférence a donc chaleureusement souscrit à la recommandation de la Conférence de la FAO invitant les Etats Membres à prendre dûment en considération les besoins nutritionnels de leurs populations lorsqu'ils élaborent et appliquent leurs plans et programmes alimentaires, en tenant compte à la fois de la production alimentaire locale et du commerce international des denrées alimentaires.

La Conférence est convenue de la nécessité de créer à cet effet, chaque fois que le besoin s'en fait sentir, des organismes nationaux de nutrition dotés des pouvoirs et des moyens propres à leur permettre d'agir sur ces politiques et ces programmes. En outre, reconnaissant la nécessité de réaliser dans ce domaine des progrès rapides, la Conférence a instamment prié tous les Etats Membres de la région d'informer le plus tôt possible la FAO des mesures prises pour relever les niveaux de nutrition et des résultats obtenus à cet égard, de manière que le Directeur général puisse faire rapport sur ces questions à la prochaine session ordinaire de la Conférence de la FAO, comme il a été demandé à la neuvième session.

La plupart des délégations participant à la Conférence ont présenté un exposé assez détaillé sur les principaux problèmes qui se posent dans leur pays en matière de nutrition et sur les mesures qu'ils avaient prises jusqu'à présent pour relever les niveaux de nutrition en appliquant des politiques alimentaires mieux conçues et dans le cadre de programmes spéciaux d'amélioration de la nutrition. Ces déclarations ont clairement montré que des progrès encourageants, bien que lents, avaient déjà été accomplis et que de meilleurs résultats pouvaient être attendus à l'avenir, nonobstant l'importance des problèmes de nutrition qui risquent même de s'aggraver sous l'influence de la pression démographique croissante.

Bien que les problèmes de nutrition et les progrès réalisés vers leur solution varient beaucoup suivant les pays, il est apparu que les autorités comprenaient beaucoup mieux qu'auparavant la place à donner à la nutrition dans les politiques alimentaires. Par exemple, le délégué du

Japon a signalé que le nouveau plan japonais de développement économique à long terme mettait désormais l'accent sur l'accroissement de la ration de protéines plutôt que sur celle de calories. Le délégué de l'Inde a signalé que dans son premier plan quinquennal, son pays avait dû mettre l'accent sur les céréales vivrières pour remédier à la carence quantitative de céréales dans le régime alimentaire national, mais le second plan quinquennal insiste sur les aliments de suppléments de plus grande valeur nutritive.

Certains pays de la région ne sont pas encore parfaitement conscients de ces problèmes mais il est évident que d'autres commencent à les considérer avec beaucoup d'attention. C'est ainsi que le délégué de Ceylan a présenté une communication intéressante sur l'influence des facteurs nutritionnels et économiques sur la composition future du régime alimentaire en Asie en concluant que les régimes alimentaires futurs, spécialement dans des pays comme Ceylan, seront surtout lacto-végétariens. La Conférence a souligné l'intérêt de ces études.

La Conférence a ensuite examiné les principaux obstacles que les différents pays doivent vaincre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en matière de nutrition. La principale difficulté pour la plupart des pays de la région réside dans le fait que les revenus sont généralement trop faibles pour que la majorité de la population, en particulier les classes les plus pauvres, puisse acheter une nourriture satisfaisante en quantité et en qualité. Il ne faut donc espérer aucun relèvement durable des niveaux de nutrition tant que le revenu réel des consommateurs n'aura pas sensiblement augmenté. Il est quand même possible d'améliorer notablement leur nutrition avant que le niveau de vie général ait augmenté. Ainsi, ce serait réaliser déjà un grand progrès que d'accoutumer les habitants, en leur enseignant les principes de la nutrition et de l'économie ménagère, à mieux employer leurs maigres ressources. Cette éducation est encore plus utile si le revenu augmente car il n'est pas du tout certain qu'à cette augmentation corresponde un progrès de la consommation alimentaire du point de vue nutritionnel.

La Conférence a donc souligné que tout plan visant à améliorer la consommation de denrées alimentaires pouvait fort bien se montrer inutile s'il ne s'accompagnait de mesures appropriées pour inculquer aux consommateurs les principes de la nutrition et de l'économie ménagère.

Un autre obstacle réside dans le manque de renseignements suffisants sur les disponibilités en denrées alimentaires, leur utilisation et leur répartition. Plusieurs pays de la région possèdent des données assez exactes sur les disponibilités alimentaires en général, mais elles ne font pas apparaître les différences de consommation considérables entre les divers groupes socio-économiques de la population. En outre, ces bilans ne sont pas assez détaillés pour permettre d'apprécier la situation du point de vue nutritionnel. Pour obtenir des données de cet ordre, il faut procéder à des enquêtes alimentaires sur des échantillons représentatifs de la population. La Conférence a noté avec intérêt que le Japon était pour l'instant le seul pays de la région effectuant régulièrement des enquêtes alimentaires à l'échelon national, bien que plusieurs autres pays

aient réalisé un grand nombre d'enquêtes fragmentaires s'échelonnant sur une période de plusieurs années. Etant donné que des mesures appropriées ne peuvent être proposées pour relever les niveaux de nutrition que sur la base d'une étude des niveaux de consommation alimentaire par rapport aux besoins nutritionnels de la population, la Conférence a récemment invité les Etats Membres à exécuter le plus tôt possible les enquêtes appropriées sur leur territoire.

L'absence fréquente des services nationaux de nutrition pouvant opérer la liaison entre les organismes techniques, tels que les instituts ou départements de la nutrition, et les organismes chargés de l'élaboration des politiques et des programmes, constitue un autre obstacle à l'application des résultats des enquêtes alimentaires et des découvertes de la recherche nutritionnelle dans le cadre de politiques alimentaires rationnelles. Bien que la FAO ait recommandé l'établissement de services de nutrition de ce genre, les progrès réalisés dans ce sens ont été lents. Ceci est dû principalement au fait que les services de nutrition, lorsqu'il en existe, manquent souvent de crédits et d'autorité, si bien qu'ils ne sont pas en mesure d'exercer une influence sur l'élaboration des programmes nationaux. Cette carence s'explique également par le fait que certains pays manquent de nutritionnistes compétents capables de prendre les initiatives nécessaires. Néanmoins, ces difficultés peuvent être résolues - et le sont dans certains pays - par une action énergique de l'Etat. Par exemple, il existe maintenant dans plusieurs pays de la région, notamment en Inde, en Indonésie, au Japon et aux Philippines, des services et des instituts de nutrition qui font preuve d'une grande activité, tandis que certains autres pays sont sur le point de prendre des mesures dans ce sens, comme en témoigne le projet de création d'un institut pour l'alimentation et la nutrition à Ceylan.

Etant donné que la création de services de nutrition appropriés faciliterait grandement l'élaboration de politiques alimentaires orientées vers l'amélioration de la nutrition, la Conférence a instamment invité les Etats Membres à constituer des organismes de ce genre ou, lorsqu'il en existe déjà, à les renforcer, en leur conférant les attributions et les pouvoirs voulus et en leur donnant les crédits et les moyens d'action nécessaires.

Ces organismes devraient se composer de préférence de personnes faisant autorité dans les domaines de l'hygiène, de la nutrition, de l'économie et de l'agriculture, ainsi que d'administrateurs et de représentants des consommateurs, mais l'organisation de détail pourrait varier suivant les pays pour tenir compte des conditions locales. L'objectif essentiel est d'obtenir que ces organismes puissent influencer sur l'élaboration des politiques nationales dans le domaine agricole, économique et social, de manière qu'elles tiennent dûment compte des impératifs de la nutrition.

A cet égard, la Conférence a souligné que les principes nutritionnels ne sauraient constituer à eux seuls les facteurs déterminant des politiques alimentaires, qui doivent tenir compte de divers autres facteurs agricoles, économiques et sociaux, mais ils doivent intervenir dans les décisions finales. Autre point important: il est impossible de satisfaire entièrement les besoins nutritionnels, d'un seul coup ou même dans l'avenir immédiat; les objectifs fixés ne peuvent être atteints que par étapes.

Etant donné que ces questions ainsi que d'autres problèmes techniques, tels que le rôle relatif des aliments d'origine végétale et de ceux d'origine animale dans le régime alimentaire de la région, demandent à être étudiés de plus près sous l'angle nutritionnel pour l'orientation des gouvernements, la Conférence a recommandé au Directeur général de convoquer le plus tôt possible et, de préférence pas après le début de 1960, un séminaire régional chargé d'examiner les divers aspects du problème de la corrélation des besoins nutritionnels de la population avec les politiques nationales en matière alimentaire et agricole. Ce séminaire devrait réunir à cet effet des nutritionnistes spécialistes de l'application des connaissances nutritionnelles aux politiques alimentaires et les nutritionnistes chargés d'élaborer et d'exécuter les politiques alimentaires nationales.

La Conférence a pris acte avec plaisir de l'invitation généreuse du délégué de Ceylan qui, au nom de son gouvernement, a offert d'accueillir le séminaire dans son pays, et le Directeur général a été prié de prendre cette proposition en considération au moment de fixer la date et le lieu du séminaire. (Voir aussi chapitre III-A de ce rapport).

Tout en reconnaissant que seuls les gouvernements eux-mêmes peuvent prendre les mesures nécessaires pour relever les niveaux de nutrition, la Conférence a appelé l'attention sur le fait que la FAO pourrait aider les Etats qui en feraient la demande à orienter leurs politiques alimentaires de manière à mieux satisfaire les besoins nutritionnels de leurs habitants. La FAO pourrait les aider à rassembler les données nécessaires sur le régime alimentaire moyen, de la population et prêter son concours pour l'interprétation de ces données du point de vue nutritionnel et leur exploitation aux fins de l'élaboration de politiques appropriées. Les participants à la Conférence ont exprimé l'espoir que la FAO, en fournissant cette aide, utilisera au maximum les services des experts ayant une connaissance approfondie de la région et provenant de préférence de la région elle-même.

La Conférence a demandé au Directeur général de développer, dans le programme de travail et le budget qu'il proposera pour 1960/61, les activités de la Division de la nutrition, non seulement dans la région, mais aussi dans l'ensemble du monde, spécialement en ce qui concerne les politiques alimentaires et agricoles.

Résumé et conclusions

Ayant passé en revue les progrès encourageants, bien que lents, réalisés par divers pays de la région en vue de relever les niveaux de nutrition grâce à des politiques alimentaires rationnelles, la Conférence reconnaît que les recommandations formulées en la matière par la Conférence de la FAO à sa neuvième session présentaient une importance particulière pour la région et invite donc instamment les Etats Membres à leur donner rapidement les suites nécessaires.

En outre, la Conférence régionale invite le Directeur général:

- a) à organiser, à une époque et en un lieu appropriés, et de préférence au début de 1960, un séminaire régional sur la place de la nutrition dans les politiques et les plans alimentaires, en tenant compte de l'offre généreuse du Gouvernement de Ceylan qui a proposé d'accueillir ce séminaire, et
- b) à mettre un accent accru sur les activités de la Division de la nutrition dans le programme de travail pour 1960/1961, spécialement en ce qui concerne les politiques alimentaires et agricoles dans la région et dans l'ensemble du monde.

D. Fixation des priorités dans les plans de développement des pêches

La Conférence a examiné certains des problèmes particuliers que soulèvent les programmes actuels visant à assurer une exploitation plus extensive et plus intensive des ressources en poissons et elle a conclu, comme les conférences précédentes, que le développement des pêches dans la région pouvait fort bien se justifier par des considérations économiques et sociales valables. De l'avis général, les efforts dans ce sens doivent être intensifiés et coordonnés et, si les progrès récemment accomplis dans certaines régions apportent quelques motifs de satisfaction, il y a encore une large place pour une action plus efficace. Il est apparu que les difficultés auxquelles se heurtent la préparation et l'application d'un programme de mise en valeur systématique, c'est-à-dire dans lequel les diverses activités se renforcent mutuellement au maximum, sont particulièrement sérieuses dans le cas des pêches. Elles proviennent principalement du fait que, dans la plupart des pays, les pêches ne représentent qu'un secteur restreint de l'économie nationale avec laquelle elles ont sur le plan économique des liens très étroits mais qui le sont beaucoup moins sur celui de l'organisation.

Dépendance des pêches vis-à-vis des autres secteurs de l'économie

Plusieurs délégués ont fait état de la faible importance des pêches dans l'économie générale et des problèmes qui en résultent en matière de planification. Il a été reconnu que la mise en valeur des pêches, loin d'influer sur la physionomie générale et le niveau de développement de l'économie d'un pays, dépendait étroitement des changements intervenant dans les autres secteurs de l'économie, spécialement dans les revenus, les habitudes d'achat et les préférences des consommateurs, dans la distribution des produits alimentaires qui est influencée à son tour par le développement des transports, des installations d'entreposage et des facilités de commercialisation, et dans les ressources en techniciens généralement trop rares. Il est fréquemment arrivé qu'un programme de mise en valeur des pêches judicieusement conçu et étayé par des crédits suffisants ait échoué faute d'une contribution essentielle d'un autre secteur de l'économie, par exemple la construction d'entrepôts frigorifiques ou l'organisation de transports en véhicules réfrigérés. L'importance restreinte de l'industrie des pêches et son éloignement des services où

s'élaborent les programmes font que son organisation et ses caractéristiques techniques très spéciales ne sont généralement connues que des services des pêches. Dans un cas analogue, les programmes agricoles ont plus de chance d'exercer sur les autres secteurs économiques intéressés une pression suffisante pour que les responsables des programmes et des politiques soient informés de leurs besoins. Etant donné cette étroite interdépendance des pêches vis-à-vis du reste de l'économie, les participants à la Conférence ont conclu que les transformations apportées ou envisagées dans l'ensemble de l'économie d'un pays conditionnent nécessairement les mesures qui peuvent être prises en vue du développement des pêches.

Objectifs des plans et programmes actuels de développement des pêches dans la région

Il a été fait état non seulement des difficultés particulières que rencontrent ceux qui doivent exécuter des programmes de développement des pêches mais aussi des problèmes plus fondamentaux que pose la fixation des objectifs assignés à ces programmes. Il est souvent difficile de faire mieux que leur fixer des objectifs assez lointains, tels que l'amélioration de la nutrition, l'autarcie alimentaire, etc. qui peuvent justifier une gamme d'activités très diverses sans jeter beaucoup de clarté sur les priorités à observer dans l'immédiat. Au stade de l'exécution, spécialement lorsqu'il s'agit par exemple d'améliorer les revenus et les conditions de vie des pêcheurs, il peut être nécessaire de fixer quelques objectifs précis à plus court terme. Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, de Ceylan, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Corée, du Laos, de la Fédération de Malaisie, du Pakistan, des Philippines, de la Thaïlande, du Vietnam, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont soumis à la Conférence des rapports illustrant les objectifs poursuivis et les problèmes rencontrés dans la préparation et l'exécution de programmes de développement des pêches couvrant une gamme d'activités très diverses.

Si la majorité des programmes exposés visaient un certain nombre d'objectifs généraux communs, spécialement l'accroissement des ressources en protéines animales et une plus grande autarcie en matière de production alimentaire, il était pourtant clair que les facteurs à considérer au stade de l'exécution différaient beaucoup suivant les pays, soit en raison de considérations économiques générales, telles que la pénurie de capitaux d'investissement et de devises étrangères, soit à cause des caractéristiques spéciales de l'industrie des pêches et des ressources naturelles qu'elles exploitent.

Un groupe de pays - Inde, Fédération de Malaisie, Pakistan, Philippines, Vietnam et territoires dépendant du Royaume Uni - mettait l'accent surtout sur la mécanisation des méthodes et de l'équipement de pêche traditionnels et sur l'intensification de l'exploitation des ressources des pêches intérieures. Certains pays, comme l'Inde, la Corée, le Pakistan et les Philippines, voulaient aussi introduire des bâtiments modernes de plus gros tonnage pour exploiter les lieux de pêche lointains. La Conférence a reconnu l'importance fondamentale de la recherche et, à cet égard, plusieurs délégués ont fait état de travaux actuellement entrepris pour évaluer l'importance, la composition et le comportement des populations de poissons qui présentent ou peuvent présenter un intérêt économique, tant

dans les pêches maritimes que dans les pêches intérieures. Dans certains cas, ces recherches ont été rendues nécessaires par le danger d'épuiser par une pêche trop intensive les ressources côtières en poisson.

En ce qui concerne les pêches en eau douce, plusieurs délégations ont appelé l'attention sur le fait que l'introduction d'espèces exotiques qui peuvent menacer la survivance d'espèces indigènes intéressantes risque de compromettre l'équilibre écologique. Beaucoup ont cité le cas du Tilapia mossambica qui avait suscité un grand intérêt à cause de sa croissance et de son rythme de reproduction rapides mais qui, malgré les succès enregistrés dans quelques cas, s'était dans d'autres cas montré un prédateur coûteux. La Conférence a été informée à ce sujet que la FAO avait constamment recommandé de faire preuve d'une extrême prudence avant d'introduire des espèces exotiques dans un milieu écologique imparfaitement connu et que, en ce qui concerne le Tilapia, elle s'était surtout intéressée à son introduction sous contrôle comme l'un des moyens le plus simple de créer une nouvelle source de protéines animales pour les cultivateurs inexpérimentés.

Il a été fait mention de la pauvreté chronique des pêcheurs qui constitue un sérieux obstacle au développement; en outre, des problèmes de commercialisation complexes apparaissent par suite de l'insuffisance des moyens d'entreposage et de transport. Quelques cas spéciaux ont été cités tels celui du Laos, qui n'a pas d'accès à la mer, et celui de l'Australie dont l'industrie des pêches assez modeste s'est développée surtout sous l'influence de la demande accrue dans une économie où les revenus et les niveaux de vie avaient déjà atteint un niveau élevé.

Les résultats en tous points remarquables obtenus par le Japon, actuellement le plus gros producteur mondial de poisson, ont été souvent évoqués durant la Conférence et certains problèmes qui se posent au stade de l'élaboration des politiques ont été mentionnés. Par exemple, celui de concilier plusieurs objectifs distincts. C'est ainsi que dans la politique de plein emploi et de relèvement des niveaux de nutrition, l'accent était mis surtout sur les pêches côtières et sédentaires de moindre envorgure - qu'il fallait cependant préserver de l'épuisement - tandis que, pour développer les recottes à l'exportation, l'effort devait porter principalement sur les secteurs des pêches plus fortement industrialisés.

En ce qui concerne l'ensemble de la région, il est apparu que la majorité des pays devait se fixer comme objectif essentiel l'accroissement rapide des produits de la pêche livrés à la consommation intérieure. Pour atteindre ce but, il faut entreprendre un effort dans trois directions principales: amélioration du rendement des opérations de pêches maritimes traditionnelles, surtout de la petite pêche côtière; exploitation plus complète et plus rationnelle des ressources des eaux intérieures (rivières, lacs et bassins artificiels); introduction de bateaux nouveaux de beaucoup plus gros tonnage et d'équipement beaucoup plus robuste pour l'exploitation des fonds éloignés non encore pêchés. Ces trois catégories de mesures ont chacune leurs exigences propres et mettent à contribution de façon différente les ressources limitées en personnel et en argent. De même, dans chaque

programme de développement, il faut concilier les impératifs de l'amélioration immédiate des opérations commerciales avec le besoin de recherches pour amasser les connaissances sur la base desquelles pourront être établis les plans d'une action systématique.

Renforcement et coordination des services gouvernementaux

Faisant écho aux préoccupations exprimées à ce sujet lors des conférences précédentes et spécialement aux recommandations formulées à l'issue de la troisième conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, de nombreuses délégations ont souligné l'insuffisance des services officiels des pêches et évoqué les efforts récemment entrepris pour les renforcer par le recrutement de personnel nouveau et le développement des facilités de formation.

Diverses délégations ont cité des exemples caractéristiques des mesures prises par les gouvernements pour essayer de remédier aux lacunes constatées à cet égard: augmentation de 130 pour cent des cadres subalternes des services des pêches en Malaisie, recrutement de personnel supplémentaire et développement des moyens de formation mis à sa disposition dans le cadre du second plan quinquennal en Inde et création d'un nouveau service des pêches en Birmanie. De nombreux délégués ont signalé à cet égard l'usage croissant qui est fait des facilités de formation offertes dans le cadre des programmes d'aide internationale instaurés sous l'égide du plan de Colombo, de l'ICA et de la FAO. Toutefois, de manière générale, la pénurie aiguë de personnel qualifié continue à être considérée comme un problème majeur, spécialement dans un certain nombre de pays de la région où les services des pêches et les programmes de développement n'en sont encore qu'au stade embryonnaire.

Quant à la coordination de la planification, plusieurs délégués ont signalé que le développement des pêches avait été prévu dans les plans de développement économique généraux et dans certains pays, comme le Japon et l'Inde, un mécanisme de consultation entre les divers départements ministériels fonctionnait efficacement. Les délégués ont toutefois considéré qu'il existait dans l'ensemble un grand besoin de resserrer la collaboration entre les autorités de planification et les services des pêches. A cet égard, les délégués de l'Australie et des Etats-Unis ont souligné que les services des pêches manquaient généralement d'expérience en matière d'investigation et de planification économiques et ils ont insisté sur la nécessité de veiller à ce que les problèmes et les besoins particuliers des pêches soient parfaitement compris au niveau de l'élaboration des politiques et des plans.

Conclusion

La Conférence a conclu que l'un des moyens concrets d'aider à la solution des problèmes examinés ci-dessus consisterait à organiser des séminaires à l'échelon national ou entre de petits groupes de pays ayant des problèmes communs. Ces séminaires devraient réunir des représentants des diverses autorités ayant à s'occuper directement ou indirectement du développement des pêches, tant dans les services des pêches proprement

aits que dans les services généraux de planification et les services administratifs. On a estimé que les dispositions ainsi prises pour l'examen en commun de ces problèmes permettraient sans doute de guider utilement les services des pêches et d'examiner en meilleure connaissance de cause, à l'échelon de l'élaboration des politiques, les problèmes et les plans relatifs aux pêches. La Conférence sera heureuse de toute aide que la FAO pourra accorder à cet égard.

E. Evaluation des mesures de réforme agraire

Bien avant que cette question vienne en discussion, les délégués de plusieurs pays avaient déclaré que la réforme agraire était une condition importante du développement de la production, du relèvement du niveau de vie des populations rurales et de l'accélération du développement économique. Les participants à la Conférence ont parfaitement compris que, pour réveiller les énergies latentes de la masse des agriculteurs, il fallait leur offrir des conditions d'occupation du sol qui les incitent à produire davantage et qui favorisent leur promotion économique et sociale. Les agriculteurs ne montreront aucun empressement à produire plus efficacement, à empêcher la dégradation des terres et à moderniser leurs techniques si le fruit de leurs efforts doit profiter aux propriétaires, aux intermédiaires, aux prêteurs ou au fisc.

Il a été reconnu que les mesures de réforme agraire comportaient une grande variété de modalités plus ou moins bien applicables suivant les régions. Les principales sont la redistribution des terres aux cultivateurs; l'amélioration des conditions de tenure, spécialement en ce qui concerne la sécurité d'occupation des terres; le contrôle des fermages; le remembrement parcellaire; les programmes bien conçus de colonisation agricole et, dans certaines conditions, diverses formes d'exploitation collective ou coopérative. Ces réformes de la structure agraire doivent être complétées par l'organisation de services appropriés de crédit, de vulgarisation et de coopération et par la mise sur pied de services administratifs locaux efficaces.

La conférence régionale précédente, tenue à Bandoung en 1956, avait souligné la nécessité de procéder à des études dans ce domaine et de mettre sur pied des programmes de réforme agraire de plus vaste portée. Il ressort des rapports des délégués à la conférence actuelle que plusieurs pays ont accompli des progrès dans l'évaluation de leurs programmes agraires et de leur efficacité d'application. De l'avis général, il reste néanmoins beaucoup à faire dans ce domaine. Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, de Ceylan, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Corée, du Laos, de la Malaisie et des Philippines ont participé au débat et ont présenté de nombreuses observations intéressantes. Les principales questions soulevées durant la discussion peuvent se résumer comme suit:

Activités concernant la réforme agraire

Tous les pays représentés à la Conférence ont adopté quelques dispositions législatives ou institué quelque programme pour améliorer la structure agraire. L'accent a été mis sur la nécessité d'élaborer des

programmes plus systématiques, d'insister spécialement sur la mise en oeuvre de ces programmes et de mettre sur pied des mécanismes administratifs plus efficaces pour appliquer les mesures de réforme agraire. Des allusions fréquentes ont été faites au prochain centre régional de perfectionnement sur les politiques et les problèmes de colonisation agricole, qui doit se tenir à Ceylan en novembre sous le patronage du Gouvernement de Ceylan, de la FAO, des Nations Unies et de la Fédération mondiale des anciens combattants. Le délégué de Ceylan a invité les autres délégués à participer à ce centre qui sera précédé d'un voyage d'étude dans la région, organisé par les Nations Unies et la Fédération mondiale des anciens combattants. Les participants au voyage d'étude prendront part au centre de Ceylan et les observations qu'ils auront pu faire éclaireront utilement les discussions.

Nécessité d'évaluer les mesures de réforme agraire

L'exécution d'études sur l'efficacité d'application des mesures de réforme agraire et sur leurs répercussions sur la production, les niveaux de vie et la formation de capital dans le secteur agricole a soulevé beaucoup d'intérêt. Le délégué de l'Inde a fait état d'un rapport établi par une équipe mixte de spécialistes indiens et de spécialistes de la FAO et exposant diverses méthodes pour organiser et exécuter ces études. Ce rapport, qui devrait intéresser directement les autres pays de la région, va être prochainement publié par les soins du Gouvernement indien. Plusieurs autres pays ont exprimé l'espoir que la FAO prêterait son concours pour effectuer de telles études.

Problèmes relatifs au contrôle des fermages

Les délégués ont vivement insisté sur la nécessité de réduire les fermages actuels et de passer du système du métayage au paiement d'un fermage en espèces. L'application de ce contrôle des fermages rencontre de nombreuses difficultés, mais, de l'avis général, il faut entreprendre une réforme dans ce sens pour inciter les cultivateurs à produire davantage, pour favoriser la formation de capital et pour relever les revenus agricoles. La redistribution des grands domaines aux cultivateurs étant pour l'instant politiquement ou légalement impossible dans de nombreuses régions, le contrôle du prix et de la nature du fermage dans ces pays est considéré comme une mesure essentielle de réforme agraire. La sécurité d'occupation des terres par les fermiers constitue un autre problème important. Ceylan, dans le cadre des lois que ce pays vient d'adopter sur les terres rizicoles, la Malaisie, et les Philippines, se sont efforcés récemment d'améliorer les conditions de tenure.

Programmes de colonisation agraire

Plusieurs pays ont signalé un effort accru de colonisation des terres nouvellement ouvertes à l'agriculture. Ces dix ou quinze dernières années ont été marquées par des tentatives sporadiques de colonisation sans plans méthodiques, sans étude du terrain et sans que les familles des colons reçoivent l'aide et les conseils nécessaires. Il en est résulté un gaspillage de terres, d'argent et de travail et les espoirs de nombreux colons ont été déçus. Le besoin d'inventorier systématiquement les

ressources en terres et en eaux et d'établir des plans de colonisation méthodiques a été pleinement reconnu. Une fois encore, plusieurs délégués ont déclaré que l'aide que la FAO pourrait apporter serait extrêmement bienvenue.

Conclusions et recommandations générales

La Conférence a été unanime à attacher une importance capitale à l'amélioration de la structure agraire moyennant diverses réformes adaptées aux situations différentes suivant les pays et les régions. Elle a noté avec satisfaction que le Conseil économique et social des Nations Unies, à sa session de printemps de 1957, avait adopté une résolution demandant que "les gouvernements entreprennent des études spécialement consacrées à l'application des mesures de réforme agraire et à leur influence sur la production, les niveaux de vie et le développement économique et social". La Conférence demande à la FAO d'aider à la préparation et à l'interprétation de ces études et de favoriser les échanges de vues entre les Etats Membres de la région.

L'attention a été appelée sur la nécessité pressante dans beaucoup de pays d'améliorer l'application et l'administration des mesures de réforme agraire à l'échelon local. De nombreux cas ont été signalés où des lois bien intentionnées étaient restées inopérantes et n'avaient pas apporté aux agriculteurs les avantages pratiques attendus.

Les participants à la conférence ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur quatre grands aspects de la réforme agraire, qui semblent particulièrement importants dans de nombreux pays de la région:

- i) réglementation du métayage, montant et nature du fermage et sécurité d'occupation des terres par les fermiers;
- ii) préparation et organisation méthodique des projets de colonisation, notamment sur la base d'enquêtes sur les ressources en terres et en eau, création de fermes de dimensions économiques et institution de systèmes de tenure satisfaisants permettant aux colons d'améliorer leurs méthodes de production et de relever leurs niveaux de vie;
- iii) renforcement des mesures de réforme agraire par des institutions aussi essentielles que le crédit contrôlé, les coopératives et les services de vulgarisation et d'éducation;
- iv) études sociologiques et études sur l'utilisation des terres dans les régions où ne s'appliquent pas encore des formes plus orthodoxes de réforme agraire, afin de déterminer le genre de réforme agraire réalisable et souhaitable.

F. Organisation de services d'éducation et de vulgarisation agricoles adaptés aux conditions locales

La Conférence a noté que la question des services de vulgarisation et d'éducation agricoles, qui sont indispensables au développement agricole, avait été évoquée plus ou moins longuement lors de chacune des trois conférences régionales précédentes de la FAO. Les conclusions de ces trois conférences peuvent être résumées comme suit:

Lors de la première conférence, tenue à Singapour en 1949, il a été recommandé aux Etats Membres de prévoir, en vue du développement futur de leurs services de vulgarisation, des crédits budgétaires et un personnel plus adéquats et de se faire connaître mutuellement le matériel et les méthodes d'enseignement qu'ils pourraient mettre au point en matière de vulgarisation.

Lors de la seconde conférence, tenue en Inde en 1953, il a été souligné que le principal obstacle au développement agricole dans la région résidait dans le manque de personnel qualifié à tous les échelons et spécialement au niveau de l'exploitation agricole.

Lors de la troisième conférence, tenue en Indonésie en 1956, il a été recommandé aux Etats Membres de renforcer leurs services agricoles, afin de mieux servir la cause du développement des collectivités.

La Conférence a examiné les moyens d'adapter ces services aux conditions et aux besoins locaux, en vue d'accroître leur efficacité.

Dans la déclaration qu'il a faite devant la Conférence, le Directeur général de la FAO a appelé l'attention sur l'importance particulière pour cette région du travail de vulgarisation et de la formation de personnel agricole. Il a rappelé que les "savants peuvent bien mettre au point des variétés ou des méthodes améliorées, celles-ci resteront sans valeur tant que les exploitants ne les auront pas adoptées".

Services de vulgarisation agricole

La Conférence a noté avec satisfaction que la FAO avait entrepris diverses activités pour promouvoir le développement des services de vulgarisation dans la région, à savoir:

- i) Organisation à Bhopal (Inde), en 1955, d'un centre pour le développement de la vulgarisation agricole en Asie et en Extrême-Orient. A cette occasion, plusieurs recommandations ont été formulées qui ont servi à guider les activités de la FAO dans la région.
- ii) Publication tous les six mois, conformément aux recommandations de la première conférence régionale de la FAO tenue en 1949, d'une brochure intitulée "La vulgarisation en Asie" et dans laquelle les pays se font connaître mutuellement leurs méthodes et leur matériel d'enseignement en matière de vulgarisation.

- iii) Organisation d'un voyage d'étude sur la vulgarisation agricole en Asie et en Extrême-Orient. Au cours d'un voyage qui a duré six semaines au total, les participants ont visité en 1957 le Japon, les Philippines et l'Inde pour effectuer une étude comparée sur l'organisation de la vulgarisation dans ces pays.
- iv) Organisation d'un centre de perfectionnement en matière de vulgarisation agricole pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Ce centre, qui a duré six semaines en avril et mai 1958, s'est tenu à l'école supérieure d'agriculture des Philippines à Los Banos. Le but était de former des professeurs de vulgarisation qui puissent organiser des programmes nationaux de formation dans leurs propres pays à l'intention d'agents de vulgarisation locaux.

Tous les délégués ont exprimé leur adhésion aux conclusions des participants au voyage d'étude sur la vulgarisation agricole en Asie et en Extrême-Orient, telles qu'elles sont exposées dans le document du secrétariat (FERC 58/10). Ils ont estimé que ces conclusions devaient servir de principes directeurs au développement de la vulgarisation dans la région. Le délégué des Etats-Unis a présenté les suggestions complémentaires suivantes pour le succès du travail de vulgarisation: a) Les services de vulgarisation, pour atteindre leurs objectifs, doivent être assurés de la continuité et de la stabilité nécessaires. Le service de vulgarisation doit être organisé de manière que les influences politiques ne puissent s'exercer sur les conditions d'emploi du personnel et sur la mise en oeuvre des programmes de développement rural. b) Il faut prévoir le perfectionnement continu des agents de vulgarisation en cours d'emploi pour les tenir au courant des faits nouveaux survenus dans les domaines social et technique. c) Le service de vulgarisation doit s'efforcer de susciter la coopération active de la population locale et chercher à découvrir dans celle-ci des dirigeants et des animateurs. d) Les agents de vulgarisation doivent gagner la confiance de la population agricole par leur intégrité professionnelle et leur sens du devoir.

Le délégué des Etats-Unis a aussi suggéré de prêter une plus grande attention à l'amélioration des dispositifs de commercialisation et des moyens d'entreposage à l'échelon local, à l'amélioration de la qualité par la rationalisation des méthodes de récolte et de traitement et à l'institution de facilités de crédit.

Le délégué de l'Inde a déclaré que, pour déterminer la forme la plus appropriée à donner à l'organisation de la vulgarisation dans un pays, il fallait tenir compte des importants facteurs suivants: a) conditions sociales, culturelles et économiques de la population; b) degré d'instruction; c) ressources du pays; d) existence de personnel qualifié; e) possibilité pour les programmes de vulgarisation de s'appuyer sur la recherche. Il a souligné, en outre, l'importance de considérer les problèmes ruraux comme un tout plutôt que de les traiter individuellement. Il a aussi fait observer que la participation active de la population était un facteur important du succès de tout programme de vulgarisation.

A la lumière de l'expérience acquise dans l'oeuvre de réforme rurale accomplie les années précédentes et dans le cadre de la campagne pour l'accroissement de la production alimentaire, le Gouvernement de l'Inde estime que la formule du programme de développement des communautés constitue la meilleure approche pour résoudre les problèmes ruraux.

Le délégué du Royaume-Uni a fait observer que les agriculteurs n'étaient pas forcément conservateurs, mais plutôt très prudents. En continuant à pratiquer les méthodes de culture traditionnelle, ils savent quelle récolte ils peuvent obtenir. Ils se refuseront à adopter des méthodes nouvelles s'ils ne sont pas certains que les résultats seront avantageux. L'orateur a ajouté que les agents de vulgarisation devaient s'abstenir de préconiser des méthodes nouvelles tant que leur valeur n'avait pas été clairement démontrée par la recherche et les applications pratiques.

Le délégué de la France a souligné l'importance de recruter les agents de vulgarisation à former parmi les agriculteurs et les fils d'agriculteurs. Connaissant les conditions et les coutumes locales, ils pourront facilement gagner la confiance de la population. Le délégué du Pakistan a fait état des traitements relativement bas des agents de vulgarisation et souligné que cette rémunération médiocre détournait souvent beaucoup de personnes compétentes d'entrer dans les services de vulgarisation pour travailler à l'échelon du village.

Les rapports présentés par les divers délégués au sujet de leurs pays respectifs ont montré que certains Etats Membres avaient réorganisé et développé récemment leurs services de vulgarisation agricole pour y faire place à une action parmi les agriculteurs, les femmes d'agriculteurs et la jeunesse rurale, tandis que d'autres, comme l'Inde, avaient intégré la vulgarisation agricole dans une approche systématique du problème de plusieurs côtés à la fois suivant la formule du développement des communautés. Dans d'autres pays, le travail de vulgarisation agricole en était tout juste à ses débuts.

Les participants à la conférence ont conclu que la vulgarisation, service éducatif extra-scolaire destiné à la population agricole, doit prendre celle-ci en charge au point où elle se trouve. Comme la situation varie d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays, le travail de vulgarisation doit être organisé de manière à s'accorder avec les conditions socio-économiques locales. Il n'existe pas de formule d'organisation unique applicable à tous les pays.

Enseignement agricole

En ce qui concerne l'enseignement agricole, les participants à la seconde conférence régionale tenue en Inde en 1953 ont conclu que le principal obstacle au développement agricole de la région résidait dans le manque de personnel qualifié à tous les échelons, et spécialement au niveau de l'exploitation agricole, comme on l'a déjà dit plus haut. Cette conclusion s'applique encore à la situation dans la région telle qu'elle se présente aujourd'hui.

La Conférence a noté que l'enseignement agricole dans la région avait été et continuait souvent à être trop théorique. Elle a toutefois noté que l'enseignement agricole avait parfois considérablement progressé dans la région au cours de ces dernières années, notamment dans les cas suivants:

Aux Philippines, il existe une bonne coopération en matière de recherche agricole et d'enseignement de la vulgarisation entre l'Ecole supérieure d'agriculture de Los Banos et le Département de l'agriculture et des ressources naturelles. Les professeurs de l'Ecole sont maintenant chargés d'un programme combiné d'amélioration du riz et du maïs pour l'ensemble du pays et de formation de personnel pour le Bureau de la vulgarisation agricole, l'enseignement étant ainsi relié à la recherche et à la vulgarisation. Ce genre de collaboration permet certainement d'améliorer la qualité de l'enseignement donné à l'Ecole, car les étudiants, ainsi que les professeurs, ont l'occasion de participer à des travaux de recherche et de vulgarisation.

Au Japon également, il existe entre le Ministère de l'agriculture et des forêts et celui de l'éducation une bonne coopération grâce à laquelle une vingtaine d'écoles agricoles sont devenues des centres de vulgarisation agricole à l'échelon du village. Des agents de vulgarisation agricole ont été affectés à ces écoles pour aider, en plus de leur travail de vulgarisation ordinaire, à enseigner aux élèves les techniques de vulgarisation. Si cette coopération se révèle fructueuse, elle sera organisée sur une échelle beaucoup plus large.

Au Japon, le programme de formation de la jeunesse rurale est unique en son genre. Il existe actuellement 56 établissements de formation de la jeunesse rurale admettant garçons et filles qui ont terminé leur scolarité obligatoire. Les cours, orientés dans un sens très pratique, durent deux ans.

Le Gouvernement indien a récemment créé, sous l'égide du Conseil de la recherche agricole, un Conseil de l'enseignement agricole, chargé d'uniformiser l'enseignement donné dans les différentes écoles supérieures d'agriculture du pays. Plusieurs de celles-ci ont récemment créé des sections pour former des agents de vulgarisation et pris en charge quelques projets de développement communautaire pour donner aux étudiants l'occasion d'effectuer des travaux pratiques.

La Conférence estime que, pour adapter l'enseignement agricole aux conditions et aux exigences locales, la meilleure solution consiste à associer les établissements de formation agricole aux activités menées dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation agricoles.

Recommandations et suggestions

La Conférence recommande que la FAO entreprenne une étude sur l'enseignement agricole dans tous les pays de la région, cette enquête devant porter sur l'enseignement agricole supérieur et secondaire, l'enseignement agricole dispensé dans les écoles élémentaires, spécialement dans les

zones rurales, et les cours donnés aux agriculteurs, et de soumettre un rapport à ce sujet à l'examen de la Conférence à sa session de 1960. Grâce aux données de fait ainsi recueillies, les pays seront mieux en mesure de décider des mesures à prendre, individuellement ou collectivement, pour améliorer leur enseignement agricole.

La Conférence recommande en outre que la FAO fasse sur la situation de la vulgarisation agricole dans la région une étude analogue devant servir de base de discussion à la prochaine conférence régionale. L'espoir a été exprimé que cette étude donnerait des informations aussi bien sur les échecs que sur les succès enregistrés.

Le délégué du Vietnam a proposé que les activités des associations d'agriculteurs de la République chinoise soient aussi prises en considération.

Le délégué de l'Inde a suggéré que la FAO étudie les possibilités de poursuivre et d'intensifier les programmes d'échanges de représentants de la jeunesse rurale, spécialement entre les pays de la région. Cette proposition a été appuyée par le délégué des Philippines.

La Conférence, félicite la FAO de l'excellent travail accompli dans le domaine de la vulgarisation, et recommande qu'elle continue à faire paraître la publication intitulée "La vulgarisation en Asie" et organise de nouveaux centres nationaux et régionaux de formation en matière de vulgarisation.

Chapitre IV

ACTIVITES PARTICULIERS APPELANT DES DIRECTIVES DE LA CONFERENCE OU UNE ACTION DES GOUVERNEMENTS

A. Commission internationale du riz

La Conférence a noté que la Commission internationale du riz, répondant à l'aimable invitation du Gouvernement japonais, avait tenu sa sixième session à Tokyo, immédiatement avant la réunion de la présente conférence, de sorte que certains membres des délégations ont aussi participé à la réunion de la Commission.

La Conférence a noté que la Commission, à sa sixième session, a examiné et loué le travail déjà accompli, particulièrement depuis la cinquième session, et qu'elle s'est spécialement penchée et est arrivée à un accord sur les questions d'organisation, ainsi que sur le programme de ses activités futures et de celles de ses organismes subsidiaires.

La Conférence conclut, comme la Commission, que les groupes de travail de cette dernière devraient être réorganisés de manière que la Commission comporte à l'avenir les trois Groupes de travail techniques suivants:

Groupe de travail de la production et de la protection du riz.

Groupe de travail des sols, des eaux et des engrais.

Groupe de travail de la mécanisation de la production, de l'emmagasiner et de l'usinage.

La Conférence a noté que les groupes de travail pourraient constituer en cas de besoin des groupes d'étude spéciaux pour l'examen plus poussé de certaines questions.

En ce qui concerne les activités du Groupe de travail de la production et de la protection du riz, le délégué de Ceylan a souligné la nécessité d'expérimenter la réaction aux engrais des variétés intermédiaires entre les variétés Japonica et Indica avant de les utiliser pour des croisements avec Indica dans des programmes de sélection. En effet, il est apparu que certaines variétés "intermédiaires" réagissaient moins bien à l'emploi des engrais que beaucoup de variétés Indica.

La Conférence souscrit aux propositions que la Commission a formulées au sujet de l'organisation des réunions futures et qui sont exposées ci-après:

Session de la Commission: En règle générale, les sessions futures de la Commission se tiendront juste avant la Conférence régionale de la FAO pour

l'Asie et l'Extrême-Orient et dans le même lieu, mais cela ne veut pas dire que la Commission perdra son indépendance et cela n'implique pour elle aucun lien de subordination vis-à-vis de la Conférence régionale. L'organisation d'une session future quelconque pourrait s'écarter de ces règles si le Directeur général jugeait que les circonstances l'exigent.

Réunions des Groupes de travail: Les fréquences des réunions des Groupes de travail dépendra des exigences de la situation dans chaque cas. De manière générale, ils se réuniront à deux ans d'intervalle soit seuls, soit par groupe de deux. Un ou plusieurs groupes de travail pourraient aussi se réunir parfois au même moment que la Commission elle-même. Les trois groupes de travail pourraient également se réunir en même temps lorsque les circonstances le permettent. A la lumière de ce qui précède, les dispositions de détail régissant les réunions combinées devront être élaborées dans chaque cas en fonction des circonstances.

En organisant réunions et débats, le Secrétariat tiendra compte du vœu de la Commission qui désire qu'aucun effort ne soit épargné pour intégrer les activités des chercheurs dans les différentes disciplines scientifiques.

La Conférence a examiné la proposition de la Commission tendant à la création d'un Institut international du riz auquel pourraient être affiliés des laboratoires régionaux et elle a noté avec satisfaction que le délégué des Philippines, au nom de son Gouvernement, avait offert de mettre à la disposition de la Commission les installations nécessaires à cet effet.

La Conférence a reconnu que diverses questions financières et juridiques devraient être prises en considération avant que puisse être envisagée la création pour une longue durée d'un institut international de ce genre. Il serait indispensable que plusieurs gouvernements assument de nouvelles obligations financières précises pour que ce projet puisse se réaliser. Certains délégués ont fait savoir qu'ils n'étaient pas en mesure de promettre une aide financière de leurs gouvernements.

Certains délégués ont insisté sur l'utilité de ce projet, en mettant l'accent sur sa justification technique, et ils ont exprimé l'espoir que des fonds spéciaux pourraient être obtenus à cet effet auprès de l'une ou l'autre des grandes fondations ou à des sources analogues. Ils ont aussi exprimé l'espoir qu'une partie des fonds nécessaires pourrait être obtenue par l'inscription de ce projet dans les programme et budget ordinaires futurs de la FAO.

La Conférence recommande que les Etats Membres et la FAO étudient activement cette proposition de manière à trouver les moyens de créer l'Institut en question et d'en assurer le fonctionnement.

La Conférence, en examinant non seulement les travaux de la Commission internationale du riz mais aussi d'autres points de l'ordre du jour, a reconnu l'importance des travaux sur le riz envisagés par la Commission pour l'avenir et a souligné la nécessité, tant pour la FAO que pour les Etats Membres, de continuer à accorder leur constant appui aux activités de la Commission.

B. Amélioration de la gestion des exploitations dans les régions rizicoles

La Conférence a noté que les plans de développement agricole élaborés par les gouvernements et les organismes de planification restaient sans valeur pratique tant qu'ils n'étaient pas effectivement appliqués à l'échelon local, dans les villages et dans les exploitations. La gestion des exploitations agricoles est la science grâce à laquelle toutes les recommandations relatives à l'emploi de semences améliorées, à l'utilisation des engrais, à l'amélioration du bétail et à l'emploi plus rationnel de la main-d'oeuvre et des machines se matérialisent dans les applications concrètes qu'elles reçoivent dans les exploitations de la part des agriculteurs qui labourent le sol et élèvent le bétail. C'est l'agriculteur qui doit gérer les ressources dont il dispose en terre, en main-d'oeuvre et en capital et combiner leur exploitation selon des formules qui lui procurent un gain maximum.

La Conférence a reconnu la nécessité d'insister davantage sur la recherche et la vulgarisation en matière de gestion des exploitations et elle a noté avec satisfaction le travail accompli dans ce domaine par plusieurs pays, spécialement le Japon et l'Inde, ainsi que par la FAO. Les délégués de l'Inde, du Japon, de la Corée, de la Thaïlande, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont participé aux débats.

Activités exercées dans la région en matière de gestion des exploitations

Il a souvent été fait état des centres régionaux de formation en matière de gestion des exploitations organisés par la FAO à Tokio en 1956 et à la Nouvelle-Delhi en 1957; ils se sont révélés très utiles et ont donné de bons résultats. La Conférence a noté que des centres analogues étaient prévus au Vietnam en octobre-novembre 1958 et en Thaïlande au début de 1959. Le délégué de la Thaïlande a invité les autres délégués à prendre part au centre qui sera organisé à Bangkok en 1959.

La Conférence a noté que la Commission internationale du riz avait demandé en 1954 que des études soient faites sur la gestion des exploitations en vue d'améliorer la productivité du travail ainsi que les machines et l'équipement utilisés dans les exploitations rizicoles. Un Groupe de travail ad hoc avait été constitué et il a rédigé un rapport très intéressant qui avait été soumis à la Commission internationale du riz en 1956.

La Conférence a noté que la FAO, avec l'aide financière du "Council on Economic and Cultural Affairs, Inc.", New York, avait engagé un spécialiste de la gestion des exploitations, uniquement chargé de s'occuper de ce problème dans la région. Ce spécialiste s'est mis en rapport avec des spécialistes de la recherche et de la vulgarisation dans la plupart des Etats Membres. Il les a consultés au sujet de divers projets envisagés en matière de gestion des exploitations et il est aussi le principal organisateur des centres de formation en matière de gestion des exploitations. Il a également entrepris de publier un bulletin intitulé "Farm Management Newsletter" qui est distribué à tous les participants aux centres et aux autres personnes intéressées. La FAO se prépare à publier une série de monographies sur les problèmes de gestion des exploitations qui se posent aux agriculteurs des principales régions rizicoles d'Asie et d'Extrême-Orient et sur les méthodes qu'ils appliquent.

L'organisation de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion des exploitations a commencé à démarrer dans un certain nombre de pays. Les délégués de l'Inde et du Japon notamment ont annoncé des progrès notables dans ce domaine et se sont déclarés convaincus de l'utilité de cette oeuvre. Il a été reconnu que les progrès seraient lents, spécialement dans les régions où la plupart des agriculteurs sont analphabètes et pratiquent encore une agriculture de subsistance de type très traditionnel. Il a été fait observer que des études sur la gestion des exploitations seraient prématurées dans les régions où l'agriculture est encore très primitive, comme les régions de culture itinérante. Toutefois, les travaux dans ce domaine devraient prendre un départ aussi rapide que possible dans les autres régions pour accélérer l'adoption de méthodes de production plus efficaces.

La Conférence approuve les recommandations formulées par les centres de formation en matière de gestion des exploitations et par le Groupe de travail ad hoc de la Commission internationale du riz; ces recommandations peuvent se résumer comme suit:

i) Les pays membres de la région devraient organiser, avec l'aide de la FAO, des centres ou cours de perfectionnement en matière de gestion des exploitations agricoles pour former un personnel capable de s'acquitter sur place des tâches concrètes de gestion agricole afférentes aux divers programmes nationaux de développement, notamment en matière de réforme agraire, de colonisation, d'irrigation et de drainage, de boisement, de conservation des sols, de développement communautaire et de vulgarisation agricole. En outre, les centres régionaux de formation en matière de gestion des exploitations agricoles devraient continuer à fonctionner quelques années encore pour permettre aux fonctionnaires principaux et aux spécialistes de discuter les méthodes de mise sur pied de programmes de gestion agricole dans les différents pays.

ii) Il faudrait créer un comité régional de travail en matière de gestion des exploitations agricoles dont les membres auraient entre eux des rapports suivis et échangeraient des renseignements et des idées. Ce comité aiderait à coordonner les programmes de recherche entrepris dans la région sur les problèmes de gestion. Chaque pays devrait désigner un ou deux spécialistes d'économie rurale pour participer aux travaux du Comité.

iii) Les pays membres devraient organiser, dans certaines zones appropriées des différents pays, des projets-pilotes ou des centres de démonstration afin de faire connaître les méthodes et les avantages afférents à la recherche, l'enseignement et la vulgarisation dans le domaine de la gestion des exploitations agricoles.

iv) Il faudrait continuer à employer un spécialiste chargé de s'occuper dans la région des problèmes de gestion des exploitations agricoles et celui-ci devrait être affecté dans la région plutôt qu'à Rome pour avoir des contacts plus étroits avec les pays membres de la région.

C. Campagne mondiale pour l'emploi de meilleures semences

La Conférence a noté que la Conférence de la FAO à sa neuvième session avait décidé de lancer une campagne internationale pour l'emploi de meilleures semences dont le couronnement sera marqué par la désignation, à la dixième session de la Conférence de la FAO, d'une année mondiale de la semence, qui sera sans doute 1960 ou 1961.

Le rôle très important que des semences améliorées et bien adaptées peuvent jouer dans le développement de l'agriculture et des forêts a été pleinement reconnu. Tous les pays de la région ont mis sur pied des programmes de sélection, de multiplication et de distribution de semences de variétés améliorées de diverses plantes cultivées. Toutefois, ces programmes pourraient souvent être intensifiés et il se peut que de nouvelles activités doivent être entreprises pour que le développement de l'agriculture et des forêts ne soit pas distancé par l'accroissement des besoins.

La Conférence a donc pleinement souscrit au projet d'une campagne mondiale pour les semences. Elle a cru comprendre que l'impulsion et l'extension données à cette campagne dépendraient dans une large mesure des initiatives individuelles ou collectives prises par les pays intéressés, la FAO se chargeant d'une tâche de coordination générale en vue de faciliter les échanges d'idées et de suggestions.

La Conférence félicite la FAO de l'oeuvre accomplie jusqu'à présent dans ce domaine et elle demande qu'elle soit intensifiée à mesure que la campagne prendra de l'ampleur. Au cours des débats, il est apparu que de nombreux pays avaient déjà pris ou envisageaient de prendre prochainement des mesures pour contribuer à cette campagne. A cet égard, la Conférence a noté avec satisfaction la suggestion du Directeur général de la FAO invitant les différents pays à envisager de créer des comités nationaux de propagande qui seraient chargés de coordonner la campagne ou proposant à défaut que cette tâche soit confiée à un comité national existant s'occupant de l'amélioration des semences.

Tout en reconnaissant que l'aide-mémoire du Directeur général sur l'organisation des activités nationales contenait des suggestions parmi lesquelles chaque pays pouvait choisir celles qui présentaient pour lui un intérêt particulier, quelques délégués ont néanmoins estimé que le champ d'activités couvert était trop vaste pour la plupart des pays de la région et qu'il pourrait en résulter une dispersion excessive des efforts dans chaque pays. Ils ont pensé que, pour faire oeuvre réellement utile, les comités nationaux devraient concentrer leurs efforts sur quelques projets d'importance majeure, comme la multiplication et la distribution des semences.

La possibilité d'entreprendre dans le cadre de la campagne pour les semences un programme de production de noix pour la culture du cocotier a été mise en doute. Il n'existe pas de variétés améliorées dans la région et, pour être certain d'obtenir de bons résultats, il ne suffirait pas de choisir des palmiers à haut rendement pour la production de noix destinées à être semées car ce choix ne reposerait pas sur une base génétique appropriée.

Les délégués de l'Inde, du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont signalé le rôle important de la prospection et de l'introduction des plantes dans l'amélioration végétale.

Ils ont toutefois reconnu que, en ce qui concerne spécialement l'introduction des plantes, il fallait agir avec de grandes précautions. Ce genre de travail exige d'abord l'existence de stations d'acclimatation des plantes bien organisées dans divers pays. Le délégué du Royaume-Uni a signalé qu'il existait un centre de ce type aux îles Fidji et le délégué du Japon a informé la Conférence de la création dans son pays, avec l'aide des Etats-Unis, d'un centre d'acclimatation des plantes dont les services pourraient être mis à la disposition d'autres pays de la région. La Conférence souhaite que la FAO prête plus d'attention à l'introduction des plantes et à la prospection végétale.

La Conférence a noté avec satisfaction que certains délégués, dont ceux d'Australie et des Etats-Unis, avaient offert, au nom de leurs pays, de venir en aide à d'autres pays dans le domaine de l'amélioration végétale en mettant à leur disposition du matériel éducatif et des facilités de formation pour des techniciens.

Etant donné l'importance capitale du riz dans la région, la Conférence estime que les programmes nationaux d'amélioration du riz devraient recevoir une attention spéciale dans le cadre de la campagne mondiale des semences.

Dans leurs programmes de multiplication et de distribution de semences de riz, beaucoup de pays rencontrent des difficultés résultant de l'existence d'un trop grand nombre de variétés locales. La Conférence suggère que la Commission internationale du riz, par l'intermédiaire de son Groupe de travail de la production et de la protection du riz, envisage, à titre de contribution à la campagne mondiale pour les semences, de créer un groupe d'étude chargé d'étudier cette question en vue de formuler des recommandations sur les moyens de réduire le nombre des variétés locales susceptibles d'être utilisées dans les programmes de multiplication et de distribution de semences.

Tout en reconnaissant que la plupart des pays d'Asie et d'Extrême-Orient ont mis sur pied des programmes de sélection, de multiplication et de distribution de semences améliorées, la Conférence estime que l'essai et la certification des semences ne reçoivent pas une attention suffisante. La plupart des pays de la région manquent de personnel qualifié et des installations nécessaires pour l'essai et la certification des semences. La Conférence estime que la formule des bourses de perfectionnement à l'étranger constituerait un bon moyen d'améliorer les compétences techniques de ce personnel. Elle exprime les vœux que les pays tiennent compte de cette suggestion en préparant leurs demandes d'assistance technique au titre du PEAT pour 1960.

En outre, la Conférence prie le Directeur général à organiser en 1960, dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique, un centre régional de perfectionnement sur l'essai et la certification des semences.

D. Recensement mondial de l'agriculture

La Conférence souligne l'importance des recensements agricoles pour les pays de la région en raison du caractère surtout agricole de leur économie et du manque de statistiques agricoles dignes de foi. Comme la plupart des pays de la région se sont lancés dans des programmes de développement agricole à long terme, la Conférence estime que ces recensements sont indispensables pour leur permettre de fixer, pour des zones homogènes de leurs territoires, des objectifs de production réalistes qui puissent effectivement être atteints.

La valeur des recensements agricoles aux fins de la planification du développement régional augmenterait s'ils pouvaient faire l'objet d'un programme régional. La Conférence a donc noté avec satisfaction les plans visant à la préparation d'un programme de recensement régional à la deuxième session de la conférence des statisticiens asiatiques qui doit se tenir prochainement.

La Conférence a constaté avec plaisir que la plupart des pays de la région avaient déjà pris des mesures concrètes - octroi de crédits budgétaires, préparation de la législation régissant le recensement et désignation de hauts fonctionnaires - pour procéder à leurs recensements agricoles en 1960 ou environ.

La Conférence a pris note des plans établis par la FAO pour promouvoir l'organisation du recensement mondial de l'agriculture de 1960 dans la région. Tout en affirmant le désir de leurs pays de participer au recensement, plusieurs délégués ont fait état de certaines des principales difficultés que rencontre l'application de ces plans: a) grosses dépenses à supporter; b) manque de personnel qualifié; c) manque de spécialistes et d'équipement pour le dépouillement des données.

La Conférence a noté toutefois que, grâce à l'emploi des méthodes de sondage, le recensement pourrait rester dans les limites des possibilités et des ressources de nombreux pays de la région. Elle reconnaît que, contrairement à ce qui se passe en Europe et dans les autres pays, les recensements agricoles organisés dans cette région englobent une multitude de petites exploitations dont l'identification et le dénombrement présentent des difficultés considérables et exigent l'intervention d'une véritable armée d'agents de recensement généralement introuvables.

La Conférence estime en conséquence qu'une combinaison judicieuse des méthodes de sondage et de dénombrement complet, consistant notamment à séparer les petites exploitations de subsistance des grandes exploitations, et la limitation du recensement aux données fondamentales ramèneraient dans une large mesure les dépenses à des chiffres raisonnables. Elle souligne en outre la nécessité d'employer des méthodes objectives dans les opérations de dénombrement étant donné la difficulté d'obtenir des renseignements valables sur de nombreux points, en interviewant les agriculteurs qui, pour la plupart, ne savent ni lire ni écrire, ignorent la terminologie du recensement et ne comprennent pas le but des questions qui leur sont posées.

Tout en notant avec satisfaction que la FAO avait déjà préparé à l'intention des pays intéressés un manuel sur l'utilisation des méthodes de sondage dans les recensements, la Conférence estime qu'une publication détaillée sur les techniques de recensement décrivant les méthodes de dénombrement, d'organisation et d'administration à utiliser dans différentes situations et exposant l'expérience acquise par les différents pays dans cette région et dans d'autres lors de recensements et dans des centres de perfectionnement aiderait dans une large mesure les gouvernements à établir des plans rationnels pour le recensement de 1960.

La Conférence recommande donc qu'une publication de ce genre soit préparée le plus tôt possible.

La Conférence note avec satisfaction les efforts accomplis par la FAO pour former du personnel en vue des recensements et exprime ses vifs remerciements aux Nations Unies, à la FAO et au Gouvernement japonais d'avoir organisé le centre international de perfectionnement qui se tient actuellement à Tokio.

La Conférence a constaté qu'un certain nombre de pays éprouvaient des difficultés considérables à dépouiller les données des recensements en raison du manque de personnel qualifié, d'équipement et de fonds, et elle a appris avec satisfaction que les Nations Unies et la FAO avaient effectué des études sur les méthodes de traitement des données. Elle exprime l'espoir que la FAO organisera un centre de perfectionnement sur le dépouillement des données et elle s'est vivement intéressée, étant donné les économies de temps et d'argent qui en résulteraient, à la possibilité, actuellement étudiée par la FAO, de centraliser le dépouillement des données à l'aide de bandes magnétiques et de calculatrices électroniques.

La Conférence exprime l'espoir que les diverses mesures exposées ci-dessus et celles envisagées dans le cadre de l'assistance technique, comme l'envoi d'experts pour préparer et effectuer le recensement dans la région, l'octroi de bourses d'étude, l'offre d'autres facilités de formation et les diverses formes d'assistance qui seront offertes grâce aux dons de la Fondation Ford, notamment la création de centres nationaux de perfectionnement, contribueront pour beaucoup à permettre aux différents pays de participer avec succès au recensement mondial de l'agriculture de 1960.

La Conférence remercie la Fondation Ford des crédits accordés pour promouvoir les recensements de l'agriculture et de la population dans la région.

La Conférence invite instamment les Etats Membres à profiter des diverses formes d'assistance qui leur sont offertes par la FAO pour l'organisation de leur recensement et notamment à utiliser les facilités et la documentation disponibles dans la région.

E. Commercialisation des céréales vivrières

La Conférence a constaté que les problèmes de commercialisation comptaient parmi les principaux rencontrés par les pays de la région et elle a noté avec plaisir que la FAO portait une grande attention à cette question. Comme l'a

fait observer le délégué de la Birmanie, les problèmes de commercialisation se classent immédiatement après ceux de production par ordre d'importance et toutes les lacunes de la structure de la commercialisation ont des conséquences fâcheuses tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Une aide de la FAO dans ce domaine serait donc d'une grande valeur pour les pays de la région et les manuels de commercialisation que la FAO va publier sont attendus avec un vif intérêt. Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, de la France, du Japon, de l'Inde, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont pris part aux débats sur cette question.

Plusieurs délégués ont signalé les marges considérables qui existent souvent entre les prix des produits agricoles à la production d'une part et à la consommation de l'autre. Le délégué de l'Inde, par exemple, a annoncé que dans son pays cette différence représentait 40 pour cent ou même davantage du prix à la consommation.

La Conférence a observé que de nombreuses imperfections pouvaient être décelées dans les systèmes de commercialisation de nombreux pays de la région. Parmi les lacunes les plus importantes, il faut citer l'insuffisance des moyens de transport et de communication et des facilités de commercialisation, l'absence de classement et de normalisation des produits agricoles; l'inconstance des coûts de commercialisation; les poids et mesures approximatifs; le manque d'installations d'emmagasinement et d'entrepôt. Cet état de choses aggrave les fluctuations saisonnières caractéristiques des prix agricoles sur les marchés libres et, joint à l'insuffisance du crédit agricole ainsi qu'à l'analphabétisme des cultivateurs et à leur manque de connaissance des conditions du marché, offre aux marchands peu scrupuleux de nombreuses possibilités de réaliser des bénéfices excessifs.

La Conférence a noté que beaucoup de pays de la région avaient institué des programmes pour remédier à cette situation. L'Inde par exemple a adopté une législation fixant les qualités, poids, mesures et coûts de commercialisation; des marchés réglementés et placés sous contrôle officiel ont été créés; du personnel commercial a été formé et des installations de commercialisation, notamment des entrepôts, ont été construits. Dans certains pays, comme en Birmanie et au Japon, le gouvernement participe aussi plus ou moins directement à la commercialisation de quelques produits agricoles.

La Conférence estime toutefois que la création de coopératives de commercialisation solides offre les meilleures possibilités de résoudre les nombreux problèmes de commercialisation interdépendants qui se posent dans de nombreux pays de la région. Elle note le succès des coopératives agricoles créées au Japon, par l'intermédiaire desquelles se font la plupart des achats gouvernementaux de produits agricoles. Cela se conjugue avec l'octroi de crédits aux cultivateurs pour l'achat d'engrais, de graines, etc. Un système cohérent de crédit, de commercialisation, d'emmagasinement et de traitement suivant la formule coopérative est en train d'être mis sur pied en Inde avec l'aide financière et technique du gouvernement. De l'avis de la Conférence, cette aide présente une grande importance pour le développement d'un mouvement coopératif florissant.

La Conférence souscrit chaleureusement au projet d'organisation d'une réunion technique des spécialistes de la commercialisation de la région, prévue par la FAO en Indonésie au début de mars 1959. Cette réunion viendrait à point pour offrir l'occasion d'un utile échange de vues sur les problèmes et les programmes de commercialisation entre les pays de la région. La Conférence recommande que les gouvernements désignent, pour participer à cette réunion, des spécialistes qualifiés de la commercialisation capables d'influer sur l'application des recommandations de la réunion dans leur propre pays. Le délégué de la France a déclaré que son gouvernement et les autorités des différents territoires seraient heureux de désigner des représentants ou des observateurs pour participer à cette réunion. Le délégué des Etats-Unis a fait savoir que son gouvernement désirait envoyer un délégué ou un observateur à la réunion et se tenait prêt à fournir toute la documentation et tous les renseignements qui pourraient être jugés utiles.

En ce qui concerne l'ordre du jour de cette réunion, la Conférence est convaincue que le Secrétariat y fera figurer les aspects plus élémentaires de l'amélioration de la commercialisation. La Conférence suggère que les participants prêtent spécialement attention dans l'ordre du jour aux deux questions suivantes:

- i) création de coopératives de commercialisation, de traitement et d'entreposage, et
- ii) formation de personnel commercial.

Les délégués de l'Inde et de la Malaisie ont recommandé que les discussions relatives aux coopératives de commercialisation portent aussi sur les possibilités d'organiser sur une base coopérative le commerce international aussi bien que le commerce intérieur. Le délégué de l'Inde a aussi suggéré que les participants à la réunion examinent dans quelle mesure la prospérité des cultivateurs japonais était due à la stabilité des prix qu'ils ont perçus pour leur produits au cours de ces dernières années.

F. Développement de l'industrie de la pâte et du papier

La Conférence reconnaît pleinement l'urgent besoin et l'importance considérable qui s'attachent à organiser une consultation régionale sur le développement de l'industrie de la pâte et du papier pour permettre d'utiles échanges de renseignements économiques et techniques à ce sujet.

La Conférence a été heureuse d'apprendre du Secrétariat que la réunion serait aussi parrainée par la CEAEU et que les préparatifs avaient déjà commencé. Les contacts pris avec le Gouvernement japonais permettent d'espérer que la réunion pourra avoir lieu à Tokyo, probablement en octobre ou en novembre 1960.

Plusieurs délégués ont fait part de l'intérêt que leur pays portait à cette réunion.

G. Statistiques des pêches

La Conférence a examiné les problèmes relatifs aux statistiques des pêches en considérant spécialement les projets actuels de la FAO dans ce domaine et notamment l'organisation en Inde en 1959 d'un centre de perfectionnement FAO en matière de statistiques des pêches pour la région indo-pacifique et l'organisation d'une "année des pêches" par le Conseil indo-pacifique des pêches. Les délégués de l'Inde, du Japon et de Corée ont brièvement exposé les systèmes adoptés dans leurs pays pour le rassemblement des statistiques des pêches. Un certain nombre de conclusions ont été tirées de ces exposés et des renseignements fournis par d'autres délégués qui ont décrit les problèmes et les besoins particuliers de leur pays respectif.

Utilité des statistiques des pêches

Tous les délégués ayant participé aux débats ont généralement admis que le manque très fréquent de statistiques appropriées constituait l'un des principaux obstacles pratiques à l'élaboration et à l'exécution de programmes de développement des pêches. Ils ont souligné que des données valables concernant non seulement la composition et le volume des prises, mais aussi la distribution et l'évolution des prix des produits de la pêche, le nombre et les types de bâtiments de pêche, les conditions économiques et sociales dans les communautés de pêcheurs et les caractéristiques des populations de poissons elles-mêmes constituaient autant d'éléments indispensables à l'élaboration de plans réalistes. Faute de ces éléments d'appréciation, il est extrêmement délicat et hasardeux de déterminer le niveau souhaitable des investissements et de choisir les projets commercialement viables et, pour les mêmes raisons, il est difficile d'évaluer les résultats d'activités précises visant au développement des pêches. A cet égard, les délégués du Cambodge, de Ceylan, de l'Inde et de Thaïlande ont fait observer que le besoin de statistiques satisfaisantes se faisait sentir aussi bien dans les pêches intérieures que dans les pêches maritimes.

Problèmes relatifs au rassemblement de statistiques des pêches

La Conférence a examiné divers problèmes ayant trait au rassemblement de statistiques dans les différents secteurs de l'industrie des pêches et qui tiennent généralement à deux causes principales. Premièrement, dans une grande partie de la région, les opérations de pêche et de distribution des produits de la pêche se répartissent entre un grand nombre de petites entreprises dispersées sur des milliers de kilomètres le long des côtes, des rivières et des eaux intérieures. Dans bien des zones, il s'agit toujours d'une pêche de subsistance et, par exemple, il n'existe aucune donnée quant à la composition et au volume des prises.

Se référant à ce problème particulier dans leur pays respectif, les délégués de l'Inde et de Ceylan ont estimé que le seul moyen de combler cette lacune consistait à utiliser des systèmes de sondage bien conçus et, à cet égard, ils ont souligné l'importante économie d'efforts que le sondage permet de réaliser. Le délégué des Philippines a mis l'accent sur la dispersion géographique des opérations de pêche entre une multitude d'îles et de petits centres de pêche et il a évoqué les problèmes que pose le rassemblement de statistiques lorsque,

pour des raisons pratiques, les responsabilités administratives doivent être partagées entre le bureau central des pêches et les nombreuses municipalités. Des systèmes permettant de mieux centraliser l'organisation du débarquement et de la commercialisation du poisson ont été décrits au Japon, pays qui a acquis une expérience considérable dans ce domaine.

L'accent a été mis également sur les limites du système des sondages; elles sont dues à la fois au fait que les opérations de pêche sont continues, alors que l'agriculture ne connaît qu'une courte période de récolte, et que les pêches présentent un caractère changeant qui rend parfois indésirables des ajustements à court terme dans le plan de sondage, spécialement lorsque le soin de procéder aux opérations statistiques régulières n'est pas délégué aux autorités locales.

Il est donc apparu qu'il se posait de graves problèmes techniques dans les cas où un dénombrement complet était difficilement praticable.

La deuxième cause essentielle des difficultés rencontrées dans le rassemblement de statistiques des pêches réside dans la grave pénurie de personnel qualifié à tous les échelons et plusieurs délégués ont souligné la nécessité d'un effort accru dans le domaine de la formation.

Efforts visant à améliorer les statistiques des pêches dans la région

Ces problèmes sont bien connus depuis un certain nombre d'années et les gouvernements ont essayé par divers moyens d'améliorer leurs méthodes de rassemblement des statistiques des pêches. Mention a été faite du centre de perfectionnement en matière de statistique des pêches organisé par la FAO à Bangkok en 1952 et les systèmes actuellement utilisés dans divers pays ont été décrits.

La Conférence a toutefois conclu que les progrès avaient été lents, mises à part quelques exceptions notables. Les propres efforts de la FAO ont été freinés par le fait que, jusqu'à une époque très récente, l'expérience des problèmes caractéristiques des pêches dans cette région était encore très limitée. Celle des pays dont l'industrie des pêches est plus évoluée s'applique très difficilement parce qu'elle implique une instruction et une formation professionnelle plus poussées des travailleurs et l'organisation commerciale dans ces pays leur permet elle aussi de faire beaucoup plus largement appel aux méthodes de dénombrement complet.

Toutefois, le Japon et l'Inde ont prêté plus d'attention au cours de ces dernières années à l'utilisation des méthodes de sondage qui ont été simplifiées et adaptées aux caractères habituels des pêches dans de nombreuses parties de la région.

Centre de perfectionnement FAO en matière de statistiques des pêches dans la région indo-pacifique

A la lumière de l'expérience acquise et conformément aux recommandations du Conseil indo-pacifique des pêches, la FAO a décidé d'organiser à Bombay, du 7 février au 24 avril 1959, un Centre régional de perfectionnement en matière de statistiques des pêches. La Conférence a été informée de la généreuse invitation du Gouvernement de l'Inde, qui a rendu possible l'organisation de ce centre, et de l'aide considérable reçue du Conseil indien de la recherche agricole ainsi que des services des pêches du Gouvernement central et des Etats.

La Conférence a pleinement reconnu l'utilité d'un centre de ce genre, et plusieurs délégations se sont déclarées désireuses d'y participer. Il a été expliqué que, devant la nécessité de terminer les cours avant le début de la mousson sur la côte occidentale de l'Inde, il avait fallu envoyer les invitations à relativement bref délai de sorte que les gouvernements rendraient un service apprécié s'ils voulaient bien faire diligence pour choisir et désigner des candidats qualifiés.

Les services des pêches peuvent parfois ne pas compter dans leur personnel des candidats suffisamment qualifiés et le soin de s'occuper des statistiques des pêches peut être confié entièrement ou en partie à un autre service. En pareil cas, les gouvernements ont été invités à examiner l'opportunité de désigner des candidats appartenant à des services autres que ceux des pêches lorsque des dispositions peuvent être prises pour que ces candidats prêtent leur concours aux services des pêches après avoir terminé le cours de perfectionnement.

Désignation par la FAO d'une année des pêches dans la région indo-pacifique

Plusieurs délégués ont fait état d'une recommandation du Conseil indo-pacifique des pêches tendant à ce que les pays membres entreprennent de rassembler simultanément et dans toute la région, durant la période 1958-1959, des données de base sur le nombre des pêcheurs et des bateaux de pêche et sur le volume et la composition des prises.

La Conférence a instamment invité les gouvernements à donner tout l'appui possible à ce projet qui, selon elle, permettra de rassembler un minimum de données indispensables sur la base desquelles pourront être établis les plans et programmes concernant les pêches, à l'échelon tant national que régional.

H. Amélioration de la commercialisation du poisson

La Conférence a examiné les problèmes qui se posent et les programmes actuels en matière d'amélioration de la commercialisation du poisson dans la région à la lumière d'une recommandation formulée par la Conférence de la FAO à sa neuvième session tenue à Rome en 1957 et qui invitait instamment les gouvernements et la FAO à intensifier leurs efforts pour améliorer la commercialisation des produits de l'agriculture, des forêts et des pêches en appelant l'attention sur diverses méthodes pour obtenir des résultats optimaux. La Conférence a ouvert un débat à ce sujet pour examiner dans ce contexte la situation de la commercialisation du poisson dans la région et indiquer à la FAO les projets qui, selon les gouvernements, devaient recevoir la plus haute priorité et pouvaient être entrepris avec le plus de profit par la FAO dans l'état actuel de ses possibilités et de ses ressources.

Situation actuelle de la commercialisation du poisson

Les conclusions générales formulées sur la commercialisation des denrées alimentaires par la Conférence de la FAO à sa neuvième session ont été jugées particulièrement valables pour la commercialisation du poisson. Ces

recommandations insistaient sur le besoin de relever les revenus des producteurs par la réduction des coûts de commercialisation, sur la nécessité d'opérer des ajustements pour faire face aux fluctuations de la demande résultant de l'accroissement du pouvoir d'achat et du développement de l'urbanisation, sur l'étroite dépendance entre les différents stades de la commercialisation, spécialement s'il s'agit de denrées périssables, sur la fragmentation des opérations de commercialisation et sur les possibilités d'exploitation abusive qui en résultent pour les intermédiaires, sur l'insuffisance des moyens d'entreposage, de traitement et de transport et sur l'éparpillement des renseignements valables disponibles sur le marché.

Certains problèmes particuliers à la commercialisation du poisson ont aussi été examinés; il est apparu que leur cause devait être recherchée surtout dans les fluctuations saisonnières et irrégulières caractéristiques de la production; la capacité réduite, le nombre, la dispersion et l'éloignement géographique des centres de pêche, le caractère extrêmement périssable des produits de la pêche; les inconvénients particuliers au climat tropical; l'insuffisance des moyens de transport et le fait que, en règle générale, les produits de la pêche, bien qu'importants du point de vue nutritionnel, ne représentent qu'une très faible partie de l'ensemble des produits alimentaires commercialisés.

Profitant de ces circonstances, les intermédiaires se sont ménagés une position fortament retranchée qui équivaut le plus souvent à un monopole d'exploitation de goulots d'étranglement radicalement incompatibles avec l'utilisation optimum des produits de la pêche dans l'intérêt public et aussi avec l'accroissement de la production de poisson recherché par la plupart des gouvernements de la région. L'attention a aussi été appelée sur le caractère inconstant des opérations de pêche dont la mécanisation semblerait devoir permettre une plus grande concentration des débarquements dans les centres où les conditions de commercialisation sont les plus favorables.

Mesures gouvernementales visant à améliorer la commercialisation du poisson

Plusieurs délégués ont décrit les mesures adoptées récemment pour améliorer la commercialisation du poisson dans leur pays respectif. En Inde, le second plan quinquennal prévoit l'intensification, dans tout le pays, des efforts visant à améliorer la commercialisation du poisson dans le cadre d'une coopération plus étroite entre le Gouvernement central et les autorités des Etats. Le succès des coopératives de commercialisation créées dans les provinces de Bombay et d'Orissa a été cité pour illustrer la réduction du nombre des intermédiaires qui peut être réalisée grâce à l'organisation coopérative. A cet égard, la loi de 1956 sur l'entreposage des produits agricoles est un exemple de mesure contribuant à instituer les liens désirables entre la commercialisation et le crédit.

La Fédération de Malaisie attache également une grande importance aux coopératives en tant que moyen d'améliorer l'organisation de la commercialisation du poisson dans l'intérêt commun des consommateurs et des producteurs. De récents succès obtenus dans ce domaine sur la côte nord-est ont été signalés et, à cet égard, mention a été faite de l'utilité des contrats passés avec les hopitaux, les autres institutions gouvernementales et les grands domaines.

Ces efforts se poursuivent et il est envisagé d'étendre l'expérience à d'autres parties de la Malaisie. A Ceylan, les dispositifs coopératifs de commercialisation centralisés ont connu quelques difficultés de fonctionnement qui ont été attribuées principalement au manque d'expérience commerciale et technique. En Corée, les plans actuels prévoient la modernisation de quelque 200 marchés de gros et des travaux ont démarré à Pusan. L'accent a été mis sur le développement des installations d'entreposage, des facilités de traitement et des moyens de transport, afin de permettre une utilisation plus complète et plus profitable des produits de la pêche.

Les dispositifs coopératifs de commercialisation sont aussi vivement encouragés au Viet-Nam où quelques succès ont été enregistrés ces trois dernières années. Les avantages du système en usage à Hong-Kong pour le rassemblement et la vente centralisée des produits de la pêche ont été soulignés et il a été fait état des diverses possibilités d'écoulement par vente aux enchères, négociation ou contrat ainsi offertes. Il existe aussi des coopératives de crédit qui prêtent de l'argent à ceux qui veulent se libérer de leurs dettes envers les intermédiaires.

Les délégués de l'Australie et des Etats-Unis ont décrit divers autres systèmes de commercialisation du poisson et ils ont convenu que, dans cette région, l'initiative devait souvent venir des gouvernements et que l'introduction des méthodes coopératives paraissait très souhaitable. Le délégué des Etats-Unis a également estimé que les projets-pilotes de démonstration représentaient un moyen d'aborder ces problèmes sous un angle très pratique.

Activités futures de la FAO en matière de commercialisation du poisson

La Conférence a été informée des activités présentes et passées de la FAO dans le domaine de la commercialisation du poisson. Elles comprennent notamment des études sur les fonctions des intermédiaires et le rôle des coopératives, la publication régulière de renseignements sur les aspects technologiques de la commercialisation du poisson dans les "Résumés analytiques des pêches mondiales", la mise sur pied de programmes précis pour l'amélioration de la commercialisation et du traitement du poisson dans certains pays et l'organisation de deux centres de perfectionnement régionaux, l'un sur la commercialisation du poisson à Hong-Kong en 1954 et l'autre sur les coopératives de pêcheurs en Australie en 1957-58. Il convient de signaler à ce sujet qu'un rapport a déjà paru sur la situation de la commercialisation du poisson dans la région et qu'un autre rapport sur les coopératives de pêcheurs dans la région sera publié prochainement.

La Conférence a jugé qu'il était hautement souhaitable de développer les échanges de connaissances dans ce domaine ainsi que la formation professionnelle technique. Certaines formes d'activités particulières ont été mises en relief, par exemple la mise sur pied d'une organisation standardisée de la commercialisation du poisson dans les zones urbaines et l'amélioration des renseignements sur le marché du poisson au profit des petits centres éloignés des circuits de commercialisation centraux.

La Conférence estime en conséquence que la FAO doit poursuivre ses études sur les coopératives de commercialisation du poisson et les coopératives de pêcheurs et, en particulier, s'efforcer d'organiser des réunions techniques régionales et des centres de perfectionnement régionaux dans ce domaine et donner ses conseils en vue de l'organisation de projets-pilotes de démonstration.

I. La production animale considérée spécialement du point de vue de la lutte contre les maladies des animaux

La Conférence a plusieurs fois souligné la nécessité d'améliorer la nutrition des habitants de la région, spécialement en diversifiant leur régime alimentaire et en offrant à cet effet aux consommateurs de plus grandes quantités d'aliments de protection dont le lait est l'un des plus importants. La Conférence n'ignore pas toutefois que l'accroissement de la production de lait dépend de l'efficacité de la lutte contre les maladies, des ressources en fourrage et de l'amélioration de la capacité de production des espèces bovine et bubaline. Il faut aussi prêter une plus grande attention aux autres animaux qui fournissent des aliments, notamment la volaille.

Il est apparu évident que, dans une grande partie de l'Asie, la mécanisation des opérations agricoles ne pourrait pas être introduite dans l'avenir immédiat et que la culture du riz et des autres plantes continuerait à se faire avec des animaux de trait. Il faudrait se fixer pour objectif d'associer plus étroitement le bétail au système d'exploitation agricole en tenant compte aussi du précieux apport que le fumier représente pour la culture.

Les délégués de la Birmanie, du Cambodge, de la France, de l'Inde, du Japon, du Laos, de la Malaisie et de la Thaïlande ont participé au débat et formulé maintes remarques intéressantes. L'observateur de l'Office international des épizooties a exposé les objectifs de son organisation et appelé l'attention sur l'accord réglant les rapports entre l'OIE et la FAO.

Constitution du groupe de travail FAO de la production animale

La Conférence a approuvé l'organisation générale de ce groupe de travail et souscrit à l'arrangement existant aux termes duquel le Comité FAO/OIE des épizooties pour l'Asie doit continuer à remplir les fonctions de groupe de la santé animale du groupe de travail. La Conférence a noté que la réunion générale du groupe de travail était prévue pour 1961 mais, compte tenu de l'urgent besoin d'intensifier les campagnes contre la peste bovine dans la région, elle recommande que la FAO et l'OIE organisent une réunion du Comité des épizooties pour l'Asie en 1959. Cette réunion pourrait avantageusement avoir lieu en même temps que la réunion technique sur la septicémie hémorragique, qui a été ajournée cette année. Les autres sujets de discussion pourraient comprendre "la santé des jeunes animaux" et "la pleuropneumonie contagieuse des bovins".

La Conférence a noté avec satisfaction la nomination imminente au Bureau régional d'un spécialiste de la production animale qui pourra coordonner et stimuler les activités du groupe de travail.

L'accent a été mis sur les avantages que présentent les réunions tenues entre vétérinaires de pays voisins pour examiner les problèmes d'intérêt commun, spécialement en ce qui concerne la lutte contre la peste bovine. A cet égard, le délégué de l'Inde a rappelé les mesures prises par son gouvernement pour donner suite aux recommandations formulées à la réunion sur la

peste bovine tenue à la Nouvelle-Delhi en avril 1957 sous les auspices de la FAO. Des vétérinaires de l'Inde et du Pakistan ont participé à cette réunion.

La Conférence a été heureuse d'apprendre que la FAO continuerait à aider à l'organisation de réunions de ce genre.

Nutrition du bétail

La Conférence est d'avis que la FAO devrait prêter plus d'attention à cette importante question. Une assistance technique est nécessaire pour étudier les moyens de développer l'élevage dans certains pays, compte tenu non seulement des ressources effectives et potentielles en fourrage mais aussi des ressources en eau. La nutrition devrait figurer en bonne place dans l'ordre du jour de la réunion 1961 du groupe de travail de la production animale.

Problèmes laitiers

La Conférence reconnaît que la production de lait posait un problème complexe qui demande à être étudié sous plusieurs angles différents et elle approuve la proposition de la FAO tendant à organiser en 1959 des réunions sur les problèmes laitiers en Asie et en Extrême-Orient.

Chapitre V

ORIENTATION FUTURE DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

La Conférence a entendu un exposé du Directeur général sur les principales conclusions et recommandations qui se sont dégagées des discussions de la Conférence. Celle-ci a noté avec satisfaction que, en ce qui concerne la majorité de ses recommandations, la FAO pourrait leur donner les suites voulues dans un proche avenir ou que le Directeur général en tiendrait soigneusement compte en établissant ses propositions pour le programme de travail et le budget de la période biennale 1960-1961.

Les délégués de l'Australie, de la Birmanie, du Cambodge, de Ceylan, de la France, de l'Inde, du Japon, de la Corée, de la Malaisie, du Pakistan, des Philippines, des Etats-Unis et du Viet-Nam ont participé au débat qui a suivi l'intervention du Directeur général. Ils ont formulé les suggestions et recommandations suivantes qui ne sont pas mentionnées dans d'autres parties de ce rapport.

Les délégués de l'Australie, de Ceylan et du Japon ont souligné que, pour être réalistes, les plans de développement agricole doivent reposer sur une bonne connaissance des ressources naturelles du pays. Etant donné que les ressources de nombreuses parties de la région sont encore imparfaitement connues, la Conférence recommande que la FAO prenne l'initiative d'aider les pays membres à entreprendre les enquêtes nécessaires. Elle note que la FAO est en train de procéder à des enquêtes-pilotes sur les ressources de trois territoires. La Conférence a suggéré d'organiser dans la région une réunion de spécialistes pour examiner les méthodes qui pourraient être appliquées pour inventorier les ressources naturelles dans des pays à divers stades de développement.

Le délégué des Philippines a appelé l'attention sur le fait que son Gouvernement avait invité la Commission internationale du riz à tenir sa septième session aux Philippines en 1960. Il a aussi fait savoir que son Gouvernement offrait d'accueillir l'Institut international du riz dont la création était envisagée et il a exprimé l'espoir que ce projet deviendrait réalité.

Les délégués de l'Inde, de Malaisie et du Pakistan ont souligné la l'importance de faire un meilleur usage des expositions agricoles dans le travail de vulgarisation. La Conférence suggère que la FAO et les Etats Membres prêtent plus d'attention à cette question de manière à améliorer la préparation artistique et technique des expositions portant sur l'alimentation et l'agriculture.

Le délégué de l'Inde a fait observer que l'insuffisance des disponibilités en engrais constituait l'un des grands obstacles au développement agricole dans de nombreux pays dont l'industrie des engrais n'était pas assez développée ou dont les propres ressources en engrais n'étaient pas suffisantes pour d'autres raisons, et qui ne pouvaient en importer à cause du manque de devises. La Conférence suggère que la FAO et les Etats Membres examinent la possibilité de créer un groupement international organisé de manière à faciliter les achats d'engrais.

Le délégué de l'Inde a émis l'idée que la création d'une banque agricole internationale organisée suivant les principes coopératifs faciliterait non seulement la création de coopératives de commercialisation sur le plan national mais permettrait aussi aux gouvernements des pays moins développés de la région de fournir une aide supplémentaire extrêmement bienvenue en accordant du crédit aux cultivateurs. La Conférence propose que la FAO étudie la possibilité de créer une banque de ce type en prenant l'avis et avec le concours de l'Alliance coopérative internationale et elle a exprimé l'espoir que la banque coopérative agricole du Japon pourrait s'intéresser à ce projet.

Le délégué du Pakistan a souligné la nécessité d'établir sur le riz une monographie scientifique détaillée destinée à servir d'instrument de référence aux gouvernements. A cet égard, la Conférence suggère que la FAO fasse le point des résultats des travaux actuellement entrepris dans différents pays et en publie la synthèse le plus tôt possible.

Le délégué du Pakistan a aussi évoqué les possibilités de travail utile sur le maïs hybride s'ouvrant dans la région et la Conférence suggère que la FAO étudie cette question.

Plusieurs délégués, dont ceux de la Birmanie et des Etats-Unis, ont souligné l'importance qu'ils attachaient à la poursuite des travaux en matière de gestion des exploitations. La Conférence propose que ces travaux ne se limitent pas aux terres rizicoles mais soient étendus à d'autres cultures et systèmes de cultures.

Chapitre VI

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Au cours de ses délibérations, la quatrième Conférence régionale de la FAO a formulé, à l'intention des Etats Membres et de la FAO, certaines suggestions et recommandations qui sont résumées ci-dessous. Des renseignements plus détaillés à ce sujet se trouvent dans les chapitres antérieurs de ce rapport.

Expansion et orientation de la production et des disponibilités agricoles en regard à la demande (Chapitre III-A)

Aux gouvernements

La Conférence recommande que les gouvernements, pour améliorer les données de faits servant de base aux plans agricoles, entreprennent des enquêtes et des études sur:

- 1) Leurs ressources agricoles, y compris les types de terrain, le climat, les sols, les conditions hydrologiques, ainsi que les ressources humaines.
- 2) L'influence sur le volume de la production, de l'amélioration des méthodes et de l'équipement agricoles et, dans la mesure du possible, des changements institutionnels, y compris l'évaluation des résultats des plans et programmes de développements antérieurs.
- 3) Les revenus, les dépenses et la consommation familiaux; l'évolution future des courbes de la population et des revenus; et les prévisions concernant l'activité industrielle, afin de pouvoir estimer la demande intérieure future de produits agricoles.
- 4) La formation de capital dans le secteur agricole.

A la FAO

La Conférence recommande que la FAO, pour améliorer les données de faits servant de base aux plans agricoles nationaux, entreprenne des études et fasse rapport sur:

- 1) La situation internationale à court terme de l'économie et des produits dans la mesure où elle influe sur le marché des produits agricoles. Il a été expressément suggéré d'inclure les épices dans ces études.
- 2) Les modifications caractéristiques qui se produisent dans la structure du commerce des produits agricoles dans un pays de la région en voie de développement.
- 3) L'évaluation des effets sur les pays de la région des politiques et plans de développement économique entrepris dans d'autres pays de la région (y compris la Chine) et dans les pays d'autres régions, y compris le Marché Commun européen et la zone de libre échange, si celle-ci est effectivement créée.
- 4) Les perspectives à long terme du marché international pour les principaux produits d'exportation de la région.
- 5) Les possibilités de développement du commerce international par l'intermédiaire des coopératives.

La Conférence recommande que, pour permettre de confronter les expériences et de mieux connaître les problèmes de la planification agricole, la FAO:

1. Convoque, si possible avec le concours de la CEAE0, une réunion technique d'experts de la région sur la fixation des objectifs agricoles pour qu'ils confrontent leur expérience sur:
 - a) Les méthodes de prévision de la demande de matières premières alimentaires et industrielles sur le marché intérieur et sur le marché international et l'application de ces méthodes à la planification agricole.
 - b) Les méthodes d'évaluation de la réaction de la production agricole aux changements dans les facteurs de production et les institutions agricoles.
 - c) Les méthodes d'évaluation des résultats des plans et programmes de développement agricole antérieurs.
 - d) Les moyens de tenir compte, dans la planification, des problèmes relatifs aux revenus des agriculteurs et à la situation de l'emploi agricole.
 - e) Le rôle et le contenu des plans de développement agricole à long terme par rapport aux plans à court et à moyen termes.

2. Convoque ultérieurement dans la région, de préférence avant la prochaine Conférence régionale, une réunion générale rassemblant des agronomes, des économistes, des nutritionnistes et des spécialistes des ressources pour établir un énoncé des principes régissant l'établissement de programmes agricoles réalistes.

Politiques de stabilisation et de soutien des prix et revenus agricoles

(Chapitre III-B)

Aux gouvernements

La Conférence:

- 1) Recommande aux gouvernements de tenir compte soigneusement, en élaborant leurs politiques agricoles, du rapport du Centre FAO/CEAE0 sur les politiques de soutien et de stabilisation des prix et des revenus agricoles en Asie et en Extrême-Orient.
- 2) Note l'importance attachée par le Centre à la possibilité d'obtenir des données valables pour établir et appliquer les politiques relatives aux prix des produits agricoles et, en souscrivant à la proposition du Centre tendant à ce que ce problème soit soumis à la conférence des statisticiens asiatiques, suggère que des économistes et des administrateurs participent à l'examen de cette question.

A la FAO

La Conférence approuve la poursuite des études de la FAO sur les mesures de soutien agricole et souscrit à la proposition de réunir à Rome des experts pour formuler des principes destinés à étayer ces mesures.

3. La nutrition dans ses rapports avec les politiques alimentaires et agricoles

(Chapitre III-C)

Aux gouvernements

La Conférence souscrit chaleureusement aux recommandations formulées par la Conférence de la FAO à sa neuvième session, tendant à ce que les Etats Membres tiennent dûment compte des besoins nutritionnels de leur population en élaborant et en appliquant leurs politiques et plans alimentaires.

A la FAO

La Conférence recommande à la FAO:

- 1) D'organiser, en temps et lieu opportuns, et de préférence au début de 1960, un séminaire régional pour étudier la place de la nutrition dans les politiques et plans alimentaires.
- 2) De développer les travaux de la Division de la nutrition dans le programme de travail pour 1960/61, spécialement en ce qui concerne les politiques alimentaires et agricoles.

Fixation des priorités dans les plans de développement des pêches

(Chapitre III-D)

Aux gouvernements

La Conférence recommande l'organisation, sur le plan national ou par les soins de plusieurs pays ayant des problèmes similaires, de séminaires où des représentants des services des pêches et des organismes gouvernementaux chargés des politiques et plans généraux de développement économique examineraient en commun les programmes concernant les pêches pour:

- 1) Familiariser le personnel des pêches avec les objectifs des plans de développement économique nationaux et avec les méthodes de planification et d'évaluation utilisées dans les autres secteurs de l'économie, et spécialement dans ceux dont le développement des pêches est étroitement solidaire.
- 2) Passer en revue les problèmes particuliers au développement des pêches eu égard à la situation et à ses développements probables dans les autres secteurs.
- 3) Entreprendre un examen critique des méthodes et critères actuellement appliqués au choix des projets de développement des pêches et élaborer des critères pour la fixation des priorités dans les programmes concernant les pêches.
- 4) Etablir, à l'échelon central et local, des mécanismes de consultation régulière sur les progrès qui sont réalisés dans le secteur des pêches et dans les autres secteurs voisins.

A la FAO

La Conférence recommande à la FAO de fournir dans la mesure du possible son aide et ses conseils en vue de l'organisation de ces séminaires.

Evaluation des mesures de réforme agraire (Chapitre III-E)

Aux gouvernements

La Conférence:

- 1) Souscrit à la résolution du Conseil économique et social des Nations Unies tendant à ce que les gouvernements entreprennent des études spécialement consacrées à l'application des mesures de réforme agraire et à leur influence sur la production, les niveaux de vie et le développement économique et social.
- 2) Suggère que les gouvernements, dans leur action de réforme agraire, portent leur attention sur:
 - i) Le montant et la nature du loyer payé par les fermiers, y compris le métayage, et la sécurité des conditions de tenure.
 - ii) La préparation et l'organisation méthodique de la colonisation, en effectuant notamment des études sur les ressources en terre et en eau, en créant des exploitations de dimensions économiques et en instituant des modes de tenure satisfaisants permettant aux colons d'améliorer leurs méthodes de production et leurs niveaux de vie.
 - iii) La nécessité de compléter les mesures de réforme agraire par l'organisation de services aussi indispensables que le crédit contrôlé, les coopératives et les services de vulgarisation et d'éducation.
 - iv) Les études sociologiques et les études sur l'utilisation des terres dans les régions où les formes plus usuelles de réforme agraire ne s'appliquent pas encore, afin de déterminer le genre de réformes réalisables et souhaitables.

Organisation de services de vulgarisation adaptés aux conditions locales

(Chapitre III-F)

A la FAO

La Conférence:

- 1) Félicite la FAO du travail accompli dans le domaine de la vulgarisation.
- 2) Recommande à la FAO d'entreprendre l'étude sur l'enseignement agricole dans tous les pays de la région et d'en faire connaître les résultats à la cinquième Conférence régionale.
- 3) Recommande à la FAO d'entreprendre l'étude sur la vulgarisation agricole dans la région en vue d'en examiner les résultats à la prochaine Conférence régionale.

Commission internationale du riz

(Chapitre IV-A)

Aux gouvernements et à la FAO

La Conférence:

- 1) Souscrit aux recommandations de la Commission tendant à ce que:
 - a) Les groupes de travail de la Commission soient réorganisés de manière que celle-ci comporte à l'avenir les trois groupes de travail suivants:
 - Groupe de travail de la production et de la protection du riz.
 - Groupe de travail des sols, des eaux et des engrais.
 - Groupe de travail de la mécanisation de la production, de l'emmagasinage et de l'usinage.
 - b) Les sessions futures de la Commission se tiennent généralement en même temps que la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.
- 2) Recommande que la proposition de création d'un Institut international du riz soit étudiée de plus près et que les gouvernements et la FAO s'efforcent de trouver les moyens de créer et d'entretenir cet institut.
- 3) Recommande aux gouvernements et à la FAO, étant donné l'importance des travaux sur le riz que la CIR a l'intention d'entreprendre à l'avenir, d'apporter leur appui constant à ces activités.

Amélioration de la gestion des exploitations dans les régions rizicoles

(Chapitre IV-B)

Aux gouvernements

La FAO souscrit aux recommandations formulées par les centres de perfectionnement en matière de gestion des exploitations agricoles et par les groupes de travail de la CIR et tendant à ce que les gouvernements:

- 1) Organisent avec l'aide de la FAO des centres de perfectionnement nationaux en matière de gestion des exploitations agricoles.
- 2) Participent à la création d'un comité de travail régional en matière de gestion des exploitations agricoles, dont les membres auraient entre eux des rapports permanents et échangeraient des renseignements et des idées.
- 3) Organisent dans certaines zones appropriées des projets-pilotes et des programmes de démonstration en matière de gestion des exploitations agricoles.

A la FAO

La Conférence:

- 1) Souscrit aux recommandations formulées par les centres de perfectionnement en matière de gestion des exploitations agricoles et tendant à ce que la FAO continue à employer dans la région un spécialiste de la gestion des exploitations agricoles et recommande que celui-ci soit effectivement affecté dans la région.
- 2) Propose la création d'un Comité de travail régional sur la gestion des exploitations agricoles.

Campagne mondiale pour les semences

(Chapitre IV-C)

A la FAO

La Conférence approuve l'idée d'une campagne mondiale pour les semences et, reconnaissant que son succès dépendra dans une large mesure des initiatives prises par les pays, individuellement ou collectivement:

- 1) Invite la FAO à poursuivre activement son action de coordination et à l'intensifier si possible au fur et à mesure que la campagne prendra de l'ampleur.
- 2) Suggère que la Commission internationale du riz, par l'intermédiaire de son groupe de travail de la production et de la protection du riz, examine la possibilité de créer, en guise de contribution à la campagne mondiale pour les semences, un groupe d'étude chargé d'étudier les moyens de réduire le grand nombre des variétés locales de riz existant dans beaucoup de pays de manière que les meilleures puissent être utilisées dans les programmes de multiplication et de distribution de semences.
- 3) Invite la FAO à organiser en 1960, dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique, un centre régional de perfectionnement sur l'essai et la certification des semences.
- 4) Exprime le désir que la FAO prête une plus grande attention à la prospection et à l'introduction des plantes.

Recensement mondial de l'agriculture

(Chapitre IV-D)

Aux gouvernements

La Conférence invite instamment les gouvernements à profiter des diverses formes d'aide offertes par la FAO pour l'organisation de leur recensement.

A la FAO

La Conférence:

- 1) Propose que la FAO prépare et fasse paraître, le plus tôt possible, une publication détaillée sur les techniques de recensement, y compris les méthodes de dénombrement, d'organisation et d'administration.
- 2) Exprime l'espoir que la FAO organisera un centre de perfectionnement sur le dépouillement des données.

Commercialisation des céréales vivrières sur le marché intérieur

(Chapitre IV-E)

Aux gouvernements

La Conférence invite instamment les gouvernements à se faire représenter à la réunion régionale qu'il est envisagé d'organiser sur la commercialisation, par des spécialistes qualifiés qui soient en mesure d'influer sur l'application des recommandations de la réunion dans leur propre pays.

A la FAO

La Conférence:

- 1) Se félicite de l'importance croissante accordée dans le programme de travail de la FAO à la commercialisation dans les régions moins développées.
- 2) Approuve vivement le projet d'organisation en Indonésie en 1959 d'une réunion technique de spécialistes de la région en matière de commercialisation.

Développement de l'industrie de la pâte et du papier

(Chapitre IV-F)

A la FAO

La Conférence reconnaît l'urgent besoin et la grande importance d'organiser une consultation régionale sur le développement de l'industrie de la pâte et du papier.

Statistiques des pêches

(Chapitre IV-G)

Aux gouvernements

La Conférence:

- 1) Recommande aux gouvernements d'accorder leur appui au centre de perfectionnement en matière de statistiques des pêches pour la région indo-pacifique, que la FAO va organiser en Inde en 1959, en désignant des candidats qualifiés qui seront en mesure d'appliquer ultérieurement dans leur pays l'enseignement reçu.
- 2) Recommande que les gouvernements coopèrent pleinement avec le Conseil indo-pacifique des pêches de la FAO au rassemblement de statistiques des pêches durant "l'année des pêches" dans la région indo-pacifique.

Amélioration de la commercialisation du poisson

(Chapitre IV-H)

A la FAO

La Conférence:

- 1) Recommande à la FAO de poursuivre des études sur la commercialisation du poisson et spécialement sur le rôle des coopératives et le crédit aux pêcheurs.
- 2) Recommande à la FAO d'organiser une réunion technique régionale et des centres de perfectionnement régionaux sur la commercialisation du poisson.
- 3) Recommande à la FAO de donner, le cas échéant, des conseils aux gouvernements au sujet de l'organisation de projets-pilotes de démonstration en matière de commercialisation du poisson.

Production animale

(Chapitre IV-I)

Aux gouvernements

La Conférence recommande de porter une plus grande attention à l'élimination de la peste bovine dans les pays où cette maladie sévit encore.

A la FAO

La Conférence recommande:

- 1) Que le Comité FAO/OIE des épizooties pour l'Asie se réunisse en 1959. Il faudrait étudier la possibilité d'organiser cette réunion en même temps que la réunion technique sur la septicémie hémorragique.
- 2) Que la réunion sur les problèmes laitiers en Asie et en Extrême-Orient ait lieu en 1959.
- 3) Que la FAO étudie de plus près le problème de la nutrition du bétail et aide les pays à établir des plans pour le développement de leur élevage.
- 4) Que la FAO prête une plus grande attention au développement de l'aviculture.

Orientation future des activités de la FAO dans la région

(Chapitre V)

(Sous cette rubrique sont rassemblées les recommandations que la Conférence a formulées en examinant le point 13 de l'ordre du jour et qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans le présent chapitre. Il convient toutefois de noter qu'elles complètent les autres recommandations citées dans ce chapitre et dans les autres parties du rapport et que c'est l'ensemble de celles-ci qui doit guider les activités futures de la FAO).

A la FAO

La Conférence:

- 1) Suggère que la FAO étudie la possibilité d'organiser dans la région une réunion technique pour définir les méthodes que pourraient appliquer des pays à différents stades de développement pour inventorier leurs ressources naturelles.
- 2) Suggère que la FAO et les Etats Membres accordent plus d'attention, dans le cadre du travail de vulgarisation, à l'amélioration de la préparation artistique et technique des expositions portant sur l'alimentation et l'agriculture.
- 3) Suggère que la FAO et les Etats Membres examinent la possibilité de constituer un groupement international organisé de manière à faciliter notamment les achats d'engrais.
- 4) Suggère que la FAO étudie, en consultation et avec le concours de l'Alliance coopérative internationale, la possibilité de créer une banque agricole internationale organisée suivant les principes coopératifs.
- 5) Recommande que la FAO publie le plus tôt possible sur le riz une monographie scientifique détaillée faisant la synthèse des résultats des travaux en cours dans les différents pays.
- 6) Suggère que la FAO étudie la possibilité d'introduire plus largement le maïs hybride dans la région.
- 7) Suggère que les activités de la FAO en matière de gestion des exploitations agricoles ne soient pas limitées à la riziculture, mais s'étendent à d'autres cultures et systèmes de culture.

QUATRIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

TOKYO, 6-16 OCTOBRE 1958

Listé des participants

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Australie</u>	R.W. Wilson First Assistant Secretary Department of Primary Industry Canberra, A.C.T.	Chef de délégation
	C.S. Christian Chief, Division of Land Research C.S.I.R.O. Box 109, Canberra City, A.C.T.	Adjoint
	G.C. Lewis Second Secretary Ambassade d'Australie à Tokyo	Adjoint
<u>Birmanie</u>	U. Win Maung Deputy Secretary Agriculture and Forests Ministry Secretariat, Rangoon	Chef de délégation
	U Hla Ohn Chief Research Officer Department of Agriculture Munnee's Building, Rangoon	Adjoint
	U San Khin Marketing Officer Agricultural Department Rangoon	Adjoint
	U Tun Khin Manager S.A.M.B. Rangoon	Adjoint
<u>Cambodge</u>	Ho Tong Lip Directeur p.i. Département de l'Agriculture 97, Boulevard Preah Norodom Phnom Penh	Chef de délégation

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Cambodge</u> (suite)	Meas Chhuth Chef, Sélection et Hybridation, Battambang Direction de l'Agriculture Phnom Penh	Adjoint
	Sum Chhum Chef de Laboratoire de Phytopathologie 97, Mahavithoi P.B. Norodom Phnom Penh	Adjoint
<u>Ceylan</u>	D.P.R. Gunawardena Minister of Agriculture and Food Ministry of Agriculture and Food Colombo 2	Chef de délégation
	Susanta de Fonseka Ambassador for Ceylon in Tokyo Ceylon Embassy Tokyo	Suppléant
	M.F. Chandraratne Director of Agriculture Department of Agriculture Peradeniya	Adjoint
	C.P. Channugam Assistant Secretary Ministry of Fisheries 161, Inner Flower Road Colombo 3	Conseiller
	A. St. V. Wijemane Deputy Land Commissioner 88/3, Galle Road, Dehiwala	Conseiller
	A. Nimalasvriya Adviser, Member, Milk Board 81, Dickman's Road Colombo 5	Conseiller
	H.S. Wanasinghe General Manager National Milk Board 51, Peterson Lane Colombo 6	Conseiller
<u>France</u>	A. Angladotto Directeur du Centre Technique d'Agriculture tropicale 45 bis Ave. de la Belle Gabrielle Nogent/Marne (Seine)	Chef de délégation

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Inde</u>	P.S. Deshmukh Ministre chargé de la coopération Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture Nouvelle-Delhi	Chef de délégation
	V.P. Naik Ministre de l'Agriculture Gouvernement de l'Etat de Bombay Sachivalaya Bombay	Suppléant
	H.C. Patil Fonctionnaire principal Institut d'Agriculture Kosbad, District de Thana Etat de Bombay	Adjoint
	R.W. Poduval Conseiller économique adjoint Ministère de l'alimentation et de l'agriculture Nouvelle-Delhi	Adjoint
	S.M. Sikka Commissaire agricole suppléant Conseil indien de la recherche agricole Queen Victoria Road Nouvelle-Delhi	Adjoint
	S.P. Mohite Directeur de l'Agriculture Etat de Bombay 11, Queens Garden Poona No 1	Adjoint
<u>Iran</u>	Khalil Bahavar Spécialiste de la sélection du riz Ministère de l'Agriculture Téhéran	Chef de délégation
<u>Japon</u>	Seiichi Tobata Professeur à l'Université de Tokyo Président du Conseil technique de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Chef de délégation
	Kazushi Ohkawa Directeur de l'Institut de recherche économique Agence de la planification économique Tokyo	Adjoint

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Japon</u> (suite)	Takehisa Omura Directeur du Bureau de la santé publique Ministère du bien-être social Tokyo	Adjoint
	Tomonosuke Shiomi Vice-Ministre Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Adjoint
	Goro Watanabe Directeur de l'Agence de l'alimentation Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Adjoint
	Makoto Saito Vice-Ministre adjoint Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Adjoint
	Akira Kawada Conseiller au Cabinet du Ministre Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Adjoint
	Yoshihito Haségawa Conseiller administratif Bureau de la planification Agence de la planification économique Tokyo	Suppléant
	Yoshio Ohkawara Chef de la Section économique et sociale Bureau des Nations Unies Ministère des Affaires étrangères Tokyo	Suppléant
	Akira Saita Chargé de liaison pour les questions internationales Cabinet du Ministre Ministère du bien-être social Tokyo	Suppléant
	Muneyasu Tachikawa Chef de la Division de la statistique et des enquêtes Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Suppléant

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Japon</u> (suite)	Kentaro Tekuyasu Chef de la Division de la vulgarisation Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Suppléant
	Tadaatsu Ysayama Chef de la Première Division des Opérations Agence de l'Alimentation Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Suppléant
	Mitsugi Yamashita Chef de la Section Planification Division de la Statistique et des enquêtes Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Suppléant
	Sakae Furukawa Section de l'Industrie du papier Bureau des textiles Ministère du commerce international et des industries Tokyo	Suppléant
	Tadaatsu Ishigure Président de l'Association japonaise pour la FAO Tokyo	
	Einosuke Ishii Directeur général de l'Association japonaise pour la FAO Tokyo	Conseiller
	Koji Samata Chef de la Section de l'Agriculture et des Forêts Bureau de la Coordination Agence de la planification économique Tokyo	Expert
	Isamu Inoue Chargé de la recherche scientifique Bureau des Ressources Agence de la Science et de la technique Tokyo	Expert
	Toshio Oiso Chef de la Section Nutrition Bureau de la Santé publique Ministère du bien-être social Tokyo	Expert

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Japon</u> (suite)	Takeyoshi Takano Chef de la Section de l'hygiène des aliments Bureau de la Santé publique Ministère du bien-être social Tokyo	Expert
	Junitaro Arimoto Directeur de l'Institut national de la Nutrition Ministère du bien-être social Tokyo	Expert
	Chujiro Ozaki Consultant au Cabinet du Ministre Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Kyo Ando Consultant au Cabinet du Ministre Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Michitatsu Koga Chef de la Section Agriculture et Forêts Division de la Statistique et des Enquêtes Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Seimei Nakajima Chef de la Section des terres agricoles Bureau des terres agricoles Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Tokuzo Tatsuno Chef de la Section Education et Vulgarisation Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Kogi Saito Chef de la Section de l'Hygiène Bureau du Bétail Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Shunzo Ito Chef de la Section Laiterie Bureau du Bétail Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Japon</u> (suite)	Soiji Sawada Chef de la Section des produits forestiers Agence forestière Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
	Noriaki Oka Chef de la Section Statistiques et renseignements Agence des Pêches Ministère de l'Agriculture et des Forêts Tokyo	Expert
<u>Corée</u>	Kyu Hah Choih Conseiller Mission coréenne au Japon No 1, Takeyacho Minato-ku Tokyo	Chef de délégation
	Young Chul Chang Directeur, Bureau de la recherche Institut d'Agriculture Suwon	Suppléant
	Jao Won Roh Mission coréenne au Japon No 1, Takeyacho Minato-ku Tokyo	Adjoint
<u>Laos</u>	Nouphat Chounramany Député, ex-secrétaire d'Etat pour l'agriculture Assemblée Nationale Vientiane	Chef de délégation
	Thao Vong Ministère de l'Agriculture Vientiane	Adjoint
	Thong Khanh Vizavouth Directeur adjoint de l'Agriculture Direction de l'Agriculture Vientiane	Adjoint
<u>Malaisie</u>	Abdul Aziz bin Ishak Minister of Agriculture Ministry of Agriculture Kuala Lumpur	Chef de délégation

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Malaisie</u> (suite)	A. Rahman Hamidon Assistant Secretary Ministry of Agriculture Kuala Lumpur	Adjoint
	Mohamed bin Jamil Agricultural Officer Department of Agriculture Kuala Lumpur	Adjoint
<u>Pays-Bas</u>	M.J. Moyet Premier Secrétaire Ambassade des Pays-Bas Tokyo	Chef de délégation
<u>Nouvelle- Zélande</u>	John Stanhope Roid New Zealand Ambassador to Japan Ambassade de Nouvelle-Zélande Tokyo	Chef de délégation
	M.W. Craig Commercial Attaché Ambassade de Nouvelle-Zélande Tokyo	Conseiller
<u>Pakistan</u>	Muhammad Afzal Commissaire au développement agricole Ministère de l'Agriculture Karachi	Chef de délégation
<u>Philippines</u>	Jose M. Trinidad Sous-Secrétaire de l'Agriculture Département de l'Agriculture Manille	Chef de délégation
	Eugenio E. Cruz Directeur de la production végétale Département de l'Agriculture Manille	Adjoint
	Anastasio L. Teodoro Doyen de l'Institut de technologie Université d'Extrême-Orient Manille	Adjoint
	Miguel T. Valera Commissaire Commission des régimes fonciers agricoles Quezon	Adjoint

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Philippines</u> (suite)	Heraclio Rosa Montalban Directeur du Bureau des Pêches Manille	Adjoint
	Mario Moreno Président Fédération philippine des riziculteurs et maïsiculteurs Chambre d'Agriculture des Philippines Manille	Adjoint
<u>Thaïlande</u>	Insoc Chandrastitya Directeur général Université Kasetsart Bangkok	Chef de délégation
	Chakrabandu Pensiri Chakrabandu Directeur général Département du Riz Ministère de l'Agriculture Bangkok	Suppléant
	Prayote Purnasiri Secrétaire général du Comité national FAO Ministère de l'Agriculture Bangkok	Adjoint
	Jin Jaiprapha Fonctionnaire technique Office National de la Statistique Bangkok	Adjoint
	Krui Punyasingh Chef de la Division de la Sélection du riz Département rizicole Ministère de l'Agriculture Bangkok	Conseiller
	Debridhi Devakul Chef de la Division de la Mécanisation Département rizicole Ministère de l'Agriculture Bangkok	Conseiller
	Bhadki Lusanandana Chef de la Division technique Département rizicole Ministère de l'Agriculture Bangkok	Conseiller

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>Royaume-Uni</u>	D. Rhind Secretary for Colonial Agricultural Research Colonial Office Great Smith Street London, S.W.1	Chef de délégation
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>	Quentin M. West Chief, Far East Analysis Branch Foreign Agriculture Service U.S. Department of Agriculture Washington 25, D.C.	Chef de délégation
	William D. Termohlen Agricultural Attaché United States Embassy Tokyo	Adjoint
	George V. Bowers Food and Agriculture Officer International Cooperation Administration U.S. Embassy Tokyo	Conseiller
	W.G. Van Campen Fishery Attaché U.S. Embassy Tokyo	Conseiller
<u>Viet-Nam</u>	Truong Van Hieu Directeur d'Agriculture nationale 1/6 Phan Thanh Gian Saigon	Chef de délégation
	Trinh Dinh Thien Chef du Service de l'agriculture du Viet-Nam central 28 Massiges Saigon	Adjoint
	Ngo Ba Thanh Directeur de l'Agence des Pêches 116, Phan Dinh Phung Saigon	Adjoint
	Nguyen Khao Hieu Chef de Cabinet Département d'Agriculture 200 Tastard Saigon	Adjoint

<u>Pays</u>	<u>Noms et fonctions</u>	<u>Titre</u>
<u>O.I.E.</u>	R. Vittoz Office international des Epizooties 12, rue de Prong Paris, 17	Observateur
<u>Saint-Siège</u>	R.P. A.W. Bryson, M.S.C. Secrétaire général Comité national catholique du Japon 10, Rokuban-cho, Chiyoda-ku Tokyo	Observateur
<u>Nations Unies</u>	E.M. Ojala Chef de la Division d'Agriculture CEAEO/FAO Bangkok	Observateur
<u>F.M.A.C.</u>	Esko Otto Kosunen Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient P.O. Box 1179 Bangkok	Observateur

Secrétariat de la réunion

<u>Secrétaire général:</u>	<u>Administrateur chargé de l'organisation de la Conférence</u>
E.M. Ojala	Yoshio Ohkawara, Ministère des Affaires étrangères
<u>Secrétaire général adjoint:</u>	<u>Administrateurs adjoints chargés de l'organisation de la Conférence</u>
M. Ohto	Kazuo Morita, Ministère de l'Agriculture et des Forêts Miyoko Iida, Ministère des Affaires étrangères

Personnel de la FAO ayant pris part à la Conférence

Rome

B.R. Sen, Directeur général

J. Campbell, Secrétaire particulière du Directeur général

T.E. Ritchie, chargé du Bureau du Directeur, Division de l'Agriculture

J.P. Huyser, Chef du Service du Programme et des Opérations, Division de l'Agriculture

R. Schickele, Chef de la Sous-Division de l'utilisation des terres et des eaux, Division de l'Agriculture

N.R. Reid, Vétérinaire, Sous-Division de la production animale, Division de l'Agriculture

P.V. Sukhatme, Chef de la Sous-Division de la Statistique, Division de l'Economie

J. Kahane, Chef de la Section du Riz, Sous-Division des produits, Division de l'Economie

W. Ellington, Chef p.i. de la Section de l'Asie et de l'Extrême-Orient, Sous-Division de l'analyse économique, Division de l'Economie

C. Beever, Economiste des pêches, Division des Pêches

M. Leloup, Directeur de la Division des Forêts

K.K.P.N. Rao, Chef de la Section Commercialisation et politiques alimentaires, Division de la Nutrition

Bangkok

W.H. Cummings, Représentant régional du Directeur général

U Thet Su, Représentant régional adjoint

G.E. Mulgrue, Conseiller régional pour l'information

C.W. Chang, Conseiller régional agricole et Secrétaire exécutif de la Commission internationale du riz

J.A. Tubb, Fonctionnaire régional des Pêches et Secrétaire exécutif, Conseil Indo-pacifique des Pêches.

U Aung Din. Forestier régional

D.L. Bocobo, Fonctionnaire régional de la Nutrition

Kamphol Hermharnvibul, Secrétaire du Secrétaire général

Interprètes

C.H. Biass, FAO, Rome

M.L. Jacoby, FAO

P. Tolstoy, FAO

E. Hodinger, FAO

Fonctionnaires détachés à la Commission par le Gouvernement du Japon

Chargé des documents

Ousai Wada, Ministère de l'Agriculture et des Forêts

Chargés de l'Information

Shoji Katacka, Ministère de l'Agriculture et des Forêts

Shizuko Isobe, Ministère du bien-être social

QUATRIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Tokio, 6 - 16 octobre 1958

LISTE DES DOCUMENTS

Document du Secrétariat

FERC 58/1	Ordre du jour provisoire annoté
FERC 58/1(a)	Ordre du jour provisoire
FERC 58/1(a) rév. 1	Ordre du jour provisoire
FERC 58/1(a) rév. 2	Ordre du jour
FERC 58/2	Activités de l'Organisation dans la région
FERC 58/2 add. 1	Activités de l'Organisation dans la région
FERC 58/3	Evolution récente de la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et Extrême-Orient
FERC 58/4	Les perspectives à court terme pour les produits dans le commerce international
FERC 58/5	Les tendances à long terme agissant sur la demande et la consommation et leur influence sur les programmes nationaux
FERC 58/6	Politique de stabilisation et de soutien de l'agriculture
FERC 58/7	La nutrition dans ses rapports avec les politiques alimentaires et agricoles
FERC 58/8	Fixation des priorités dans les plans de développement des pêches
FERC 58/9	Evaluation des mesures de réforme agraire
FERC 58/10	Organisation de services de vulgarisation adaptés aux conditions locales
FERC 58/11	Amélioration de la gestion fermière dans les régions de riziculture
FAO/59/2/1181	

FERC 58/12	Campagne mondiale pour l'emploi de meilleures semences
FERC 58/13	Recensement mondial de l'agriculture
FERC 58/14	Commercialisation des céréales vivrières sur le marché intérieur
FERC 58/15	Développement de l'industrie de la pâte et du papier
FERC 58/16	Statistiques des pêches
FERC 58/17	Amélioration de la commercialisation du poisson
*FERC 58/18	Statement by Director-General, Dr. B.R. Sen (Exposé du Directeur général, B.R. Sen)
*FERC 58/19	The Work of the Indo-Pacific Fisheries Council and Its Relation to National Fisheries Policies (Les activités du Conseil indo-pacifique des Pêches eu égard aux politiques nationales dans le domaine des pêches)
*FERC 58/20	International Rice Commission (Commission internationale du riz)
FERC 58/21	Liste des réunions techniques et Centres de perfectionnement organisés par la FAO dans la région depuis la précédente Conférence régionale en 1956
FERC 58/21(a)	- idem -
*FERC 58/22	Fishery Programs in Relation to Agricultural and Economic Planning (Les programmes dans le domaine des pêches dans le cadre de la planification agricole et économique)
*FERC 58/23	Role of Government in Fisheries Development (Rôle des Gouvernements dans le développement des pêches)
*FERC 58/24	Prospectus for the FAO Indo-Pacific Training Center in Fishery Statistics, Bombay, India, 7 February - 24 April 1959 (Notice au sujet du Centre de perfectionnement sur les statistiques des Pêches pour la région indo-pacifique, Bombay, Inde, 7 février - 24 avril 1959)
*FERC 58/25	The Short-Term Outlook for Commodities in International Trade - A Supplementary Note (Perspectives à court terme du commerce international des produits - Note supplémentaire)

* Document non traduit en français

FAO/59/2/1181

Communications des délégations

- FERC 58/Sp. 1 Guaranteed or Minimum Price Schemes for Farm Products in New Zealand
- FERC 58/Sp. 2 Extension Services in New Zealand
- FERC 58/Sp. 3 Government of Ceylon Report to the Food and Agricultural Organization of the United Nations for 1955-1957
- FERC 58/Sp. 4 Agrarian Reform in Ceylon
- FERC 58/Sp. 5 Ceylon's Rice Production Program
- FERC 58/Sp. 6 Ceylon's Guaranteed Price Scheme
- FERC 58/Sp. 7 Opening Address by the Minister of Agriculture and Forestry of Japan, His Excellency Kunio Miura
- FERC 58/Sp. 8 New Long Range Economic Plan of Japan (FY 1958 - FY 1962) - Report of the Agriculture, Forestry and Fisheries Committee
- FERC 58/Sp. 9 Contributing Factors in the 1957 Bumper Rice Crop - Ministry of Agriculture and Forestry, Government of Japan
- FERC 58/Sp. 10 Pakistan Report to the Food and Agriculture Organization of the United Nations for 1955-1957
- FERC 58/Sp. 11 The Influence of Nutritional and Economic Factors on the Future Pattern of Asian Diets - Ceylon
- FERC 58/Sp. 12 Agricultural Credit in Ceylon - Rural Indebtedness
- FERC 58/Sp. 13 A Report of Progress Achieved by the Ministry of Agriculture during the Period January 1955 to December 1957 - Ministry of Agriculture, Federation of Malaya
- FERC 58/Sp. 14 U.S. Report to FAO
- FERC 58/Sp. 15 Annual Report of the Government of Thailand
- FERC 58/Sp. 16 A Brief Note on the Campaign for Japanese Method of Paddy Cultivation in India
- FERC 58/Sp. 17 The Home Living Improvement Institute - Japan
- FERC 58/Sp. 18 Contribution of the Corn Breeding in Japan
- FAO/59/2/1181

Communications des délégations (Suite)

- | | |
|----------------|--|
| FERC 58/Sp. 19 | Nutrition in Relation to Food and Agricultural Policy - Thailand |
| FERC 58/Sp. 20 | National Report to the FAO, 1955-57, India |
| FERC 58/Sp. 21 | Address by Mr. Koshichi Uyeno, Vice Minister of International Trade and Industry at the Agricultural Implement and Machine Exhibition - 6 October 1958 |
| FERC 58/Sp. 22 | The Fishing Industry in Ceylon (Mechanization) |
| FERC 58/Sp. 23 | Agricultural Extension Work in Japan |
| FERC 58/Sp. 24 | An Evaluation of Philippine Agrarian Reforms |
| FERC 58/Sp. 25 | Commonwealth of Australia and the Territory of Papua and New Guinea Report to the FAO of the UN - 1955, 56 and 1957 |
| FERC 58/Sp. 26 | Report of the Agricultural Progress for 1955-1957, Korea |
| FERC 58/Sp. 27 | Organization of Extension Services Adapted to Local Conditions - Philippines |

Liste des réunions techniques et centres de perfectionnement
organisés par la FAO dans la région depuis la
précédente Conférence régionale en 1956

AGRICULTURE

1. Commission internationale du riz, Tokio, octobre 1958
2. Centre de perfectionnement sur le machinisme agricole, Ceylan, 1956
3. Centre de développement de l'aménagement des bassins versants (conjointement avec la Division des Forêts), Inde, 1957
4. Centre sur les principes et politiques en matière de colonisation des terres en Asie et Extrême-Orient, Ceylan, fin 1958
5. Centre de développement sur la gestion des exploitations agricoles, Tokio, 1956
6. Centre de développement sur la gestion des exploitations agricoles, New Delhi, Inde, 1957
7. Centre de développement sur la gestion des exploitations agricoles, centre national devant se tenir au Viet-Nam à la fin de 1958 avec des participants du Cambodge et du Laos.
8. Commission internationale du riz - Groupe de travail des engrais et Groupe de travail ad hoc sur les rapports entre le sol, l'eau et la plante, Vercelli, Italie, 1957
9. Commission internationale du riz - Groupe de travail des sélectionneurs de riz, Vercelli, Italie, 1957
10. Centres nationaux de perfectionnement sur l'amélioration et la production du riz, en collaboration avec la FAO, tenus en 1958 en Indonésie, au Viet-Nam, en Birmanie et au Pakistan
11. Réunion mixte FAO/OIE sur les épizooties, Tokio, décembre 1956
12. Réunion sur la peste bovine (avec la participation de l'Inde et du Pakistan), New Delhi, avril 1957
13. Réunion sur la pleuro-pneumonie contagieuse des bovins (à laquelle participèrent deux pays d'Extrême-Orient), Soudan, février 1957
14. Réunion du Comité d'experts gouvernementaux sur l'emploi des dénominations, les définitions et les normes applicables au lait et aux produits laitiers, Rome, septembre 1958

15. Centre de perfectionnement sur la formation vétérinaire, Copenhague, Danemark, 1957
16. Centre de perfectionnement sur la production laitière, Copenhague, Danemark, 1958
17. Production de vaccin contre la peste bovine, Centre national de perfectionnement, Lahore, Pakistan, fin 1958
18. Vulgarisation agricole, Tournéo d'étude, 1957
19. Centre de formation en matière de vulgarisation agricole, Los Banos (Philippines), 1958

ECONOMIE

1. Conférence des statisticiens asiatiques, tenue conjointement avec la CEAE0 en vue de la préparation du programme de recensement de l'agriculture de 1960, avril 1957, Bangkok
2. Centre d'étude régional sur les méthodes de recensement, organisé conjointement avec les Nations Unies, septembre 1958, Tokio
3. Centre d'étude des mesures de soutien des prix et de stabilisation des revenus agricoles en Asie et Extrême-Orient, FAO/CEAE0, mars/avril 1958, New Delhi
4. Groupe de travail FAO/CEAE0 sur le développement et la planification agricoles en Asie et Extrême-Orient, septembre 1957, Bangkok
5. Réunion préliminaire sur les problèmes économiques et techniques de la noix de coco et de ses dérivés, janvier 1957, Colombo
6. Groupe de la noix de coco et des produits dérivés, Manille, octobre 1958

PECHES

1. Septième session du Conseil Indo-Pacifique des Pêches, Bandoung, 1957
2. Centre international de perfectionnement sur les coopératives et l'administration des pêches, Australie, décembre 1957 - janvier 1958. (pour donner suite aux recommandations du Conseil Indo-pacifique des Pêches et de la troisième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, Bandoung, 1956)
3. Centre international de formation sur la méthodologie et les techniques de recherche sur le maquereau (Rastrelliger), Bangkok, octobre-novembre 1958 (pour donner suite à la recommandation du Conseil indo-pacifique des pêches)
4. Huitième session du Conseil indo-pacifique des pêches

FORETS

1. Quatrième session de la Commission des Forêts pour l'Asie et la région du Pacifique, Bandoung, juin 1957
2. Deuxième session de la Sous-Commission du Teck, Bandoung, juin 1957
3. Centre de développement de l'aménagement des bassins versants, Hazaribagh, Inde, février 1957
4. Groupe de travail des techniques du travail en forêt et de la formation professionnelle des ouvriers forestiers, Cachemire, Inde, 1958

NUTRITION

1. Quatrième session du Comité FAO/OMS de la nutrition pour l'Asie du sud et de l'est, Tokio, octobre 1956
2. Première réunion technique sur l'économie ménagère en Asie du sud et de l'est, Tokio, octobre 1956
3. Séminaire régional FAO/FISE sur l'alimentation scolaire en Asie du sud et de l'est, Tokio, novembre 1958

